

Collège André Maurois
43 Boulevard d'Argenson
92300 Neuilly sur Seine

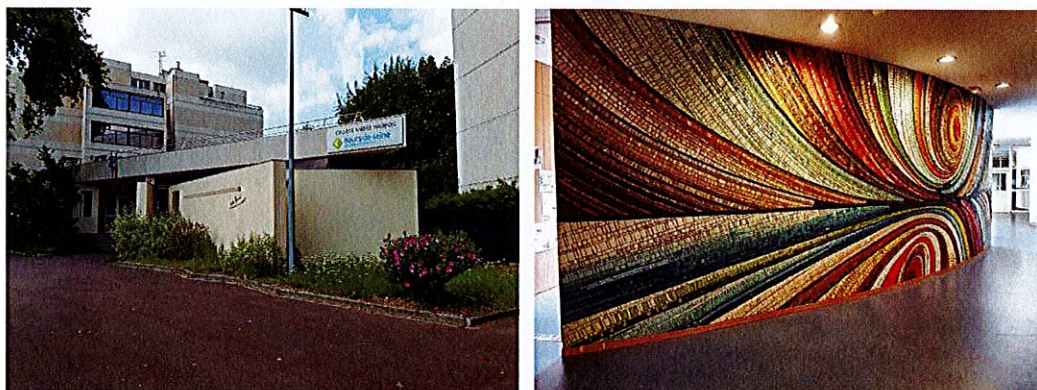
Tél : 01.47.47.74.20

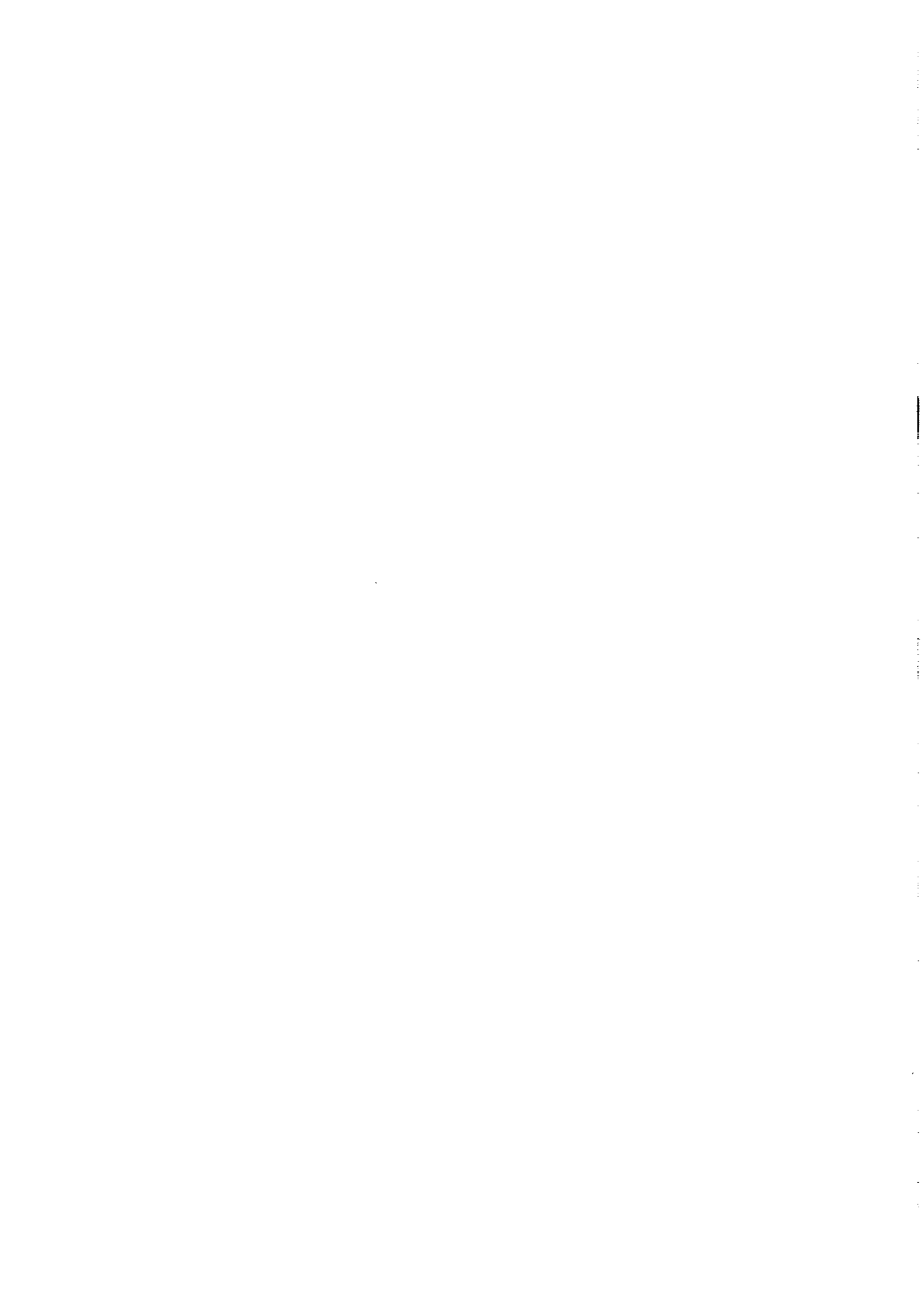
ce.0921498d@ac-versailles.fr

Site internet : <http://clg-maurois-neuilly.ac-versailles.fr/>

Projet d'établissement : 2018-2022

Collège André Maurois





Introduction - Diagnostic

Construit en 1976, le collège André Maurois est un établissement de capacité 600 élèves situé à Neuilly sur Seine, à proximité de l'île de la Jatte.

Sa situation géographique et environnementale est rare, elle constitue un atout important qui mérite d'être valorisé. Le public accueilli provient principalement de quatre écoles élémentaires de Neuilly.

Les effectifs ont oscillé depuis l'ouverture de l'établissement, 475 élèves étaient accueillis au cours de l'année 2017/2018. La taille humaine du collège permet une connaissance fine de nos élèves et un suivi individualisé.

Les parents d'élèves sont impliqués dans le suivi de la scolarité de leur enfant.

Ils ont de l'ambition et n'hésitent pas à comparer l'offre scolaire.

En dépit d'indicateurs de performance satisfaisants depuis 2 ans, le collège Maurois doit continuer de travailler sur son image dans la ville, et communiquer en direction des familles des élèves de CM1 et CM2.

Les associations de parents d'élèves s'impliquent activement dans la vie du collège et portent plusieurs projets d'envergure : Gala de fin d'année et yearbook.

Les équipes enseignantes sont stables et chevronnées. Les taux de réussite au DNB sont supérieurs à 90% depuis deux ans, le taux de passage en 2ndeGT est de 89% en 2017/2018. (Moyenne académique de passage en 2ndeGT autour de 74%)

Le pilotage pédagogique privilégie la culture de projet, si possible par niveau, afin d'associer l'ensemble des élèves d'une cohorte.

Par exemple, un séjour de ski est organisé tous les ans pour tous les élèves de 5^{ème} et fait partie de l'ADN de l'établissement.

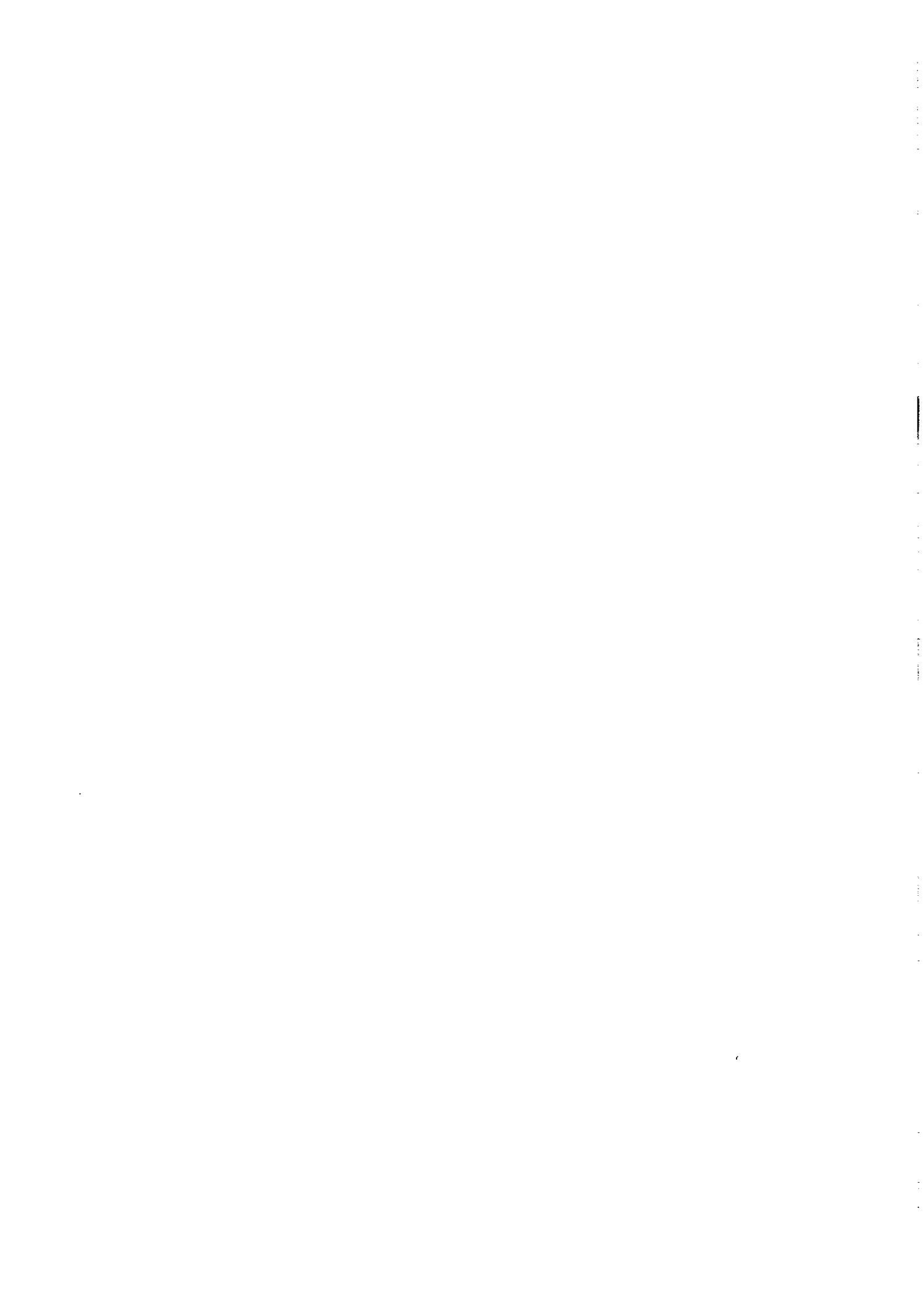
C'est véritablement dans une direction d'ouverture vers le monde de demain, numérique et international, que s'est construit ce projet d'établissement 2018-2022.

La réécriture du projet d'établissement a également conduit à l'émergence de 3 objectifs bien définis pour le collège André Maurois

- Répondre aux besoins pédagogiques de chaque élève.
- Renforcer l'image et la place de l'établissement dans la ville.
- Accompagner les personnels dans un contexte de changement et de mise en place des réformes.

Le 5 Juillet 2018,

Laurent PENTINAT, Principal



Plan du projet d'établissement 2018 - 2022

Axe 1 : Exploiter le potentiel de chaque élève

- 1. L'année de 6^{ème}, dernière année du cycle 3 et première année au collège**
 - 1.a) Le projet de cycle 3
 - 1.b) L'accueil des élèves de 6^{ème} en septembre
 - 1.c) L'heure de vie de classe/méthodologie et lecture au CDI.
 - 1.d) Un temps d'intégration en début d'année.

- 2. Le cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) pour une montée en puissance vers le lycée.**
 - 2.1) Les Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)/ l'accompagnement personnalisé.
 - 2.2) Les enseignements de complément Latin et Grec.
 - 2.3) Les ateliers anglais renforcé et scientifiques.
 - 2.4) Les devoirs communs – les brevets blancs.

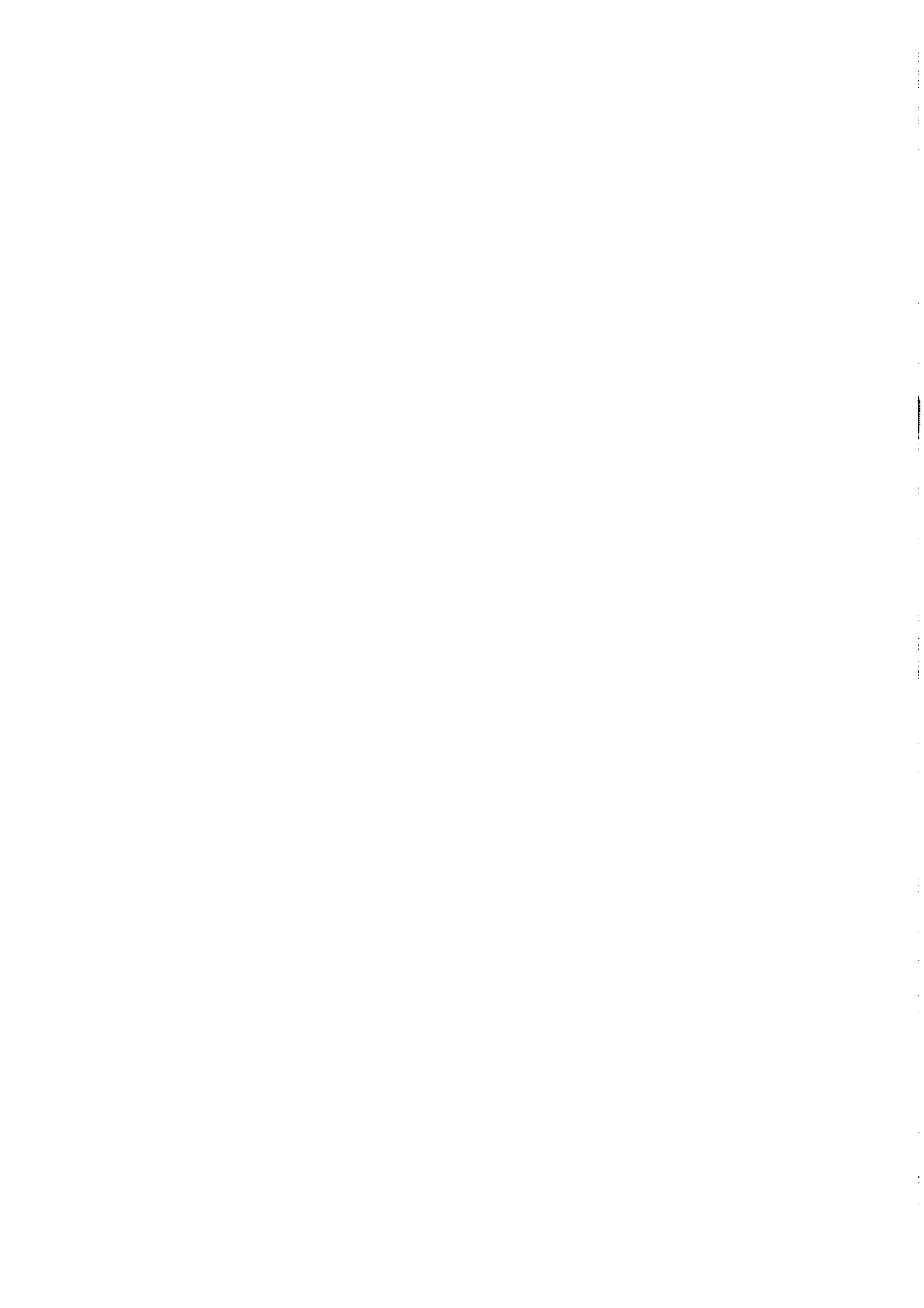
- 3. Les emplois du temps et la constitution des classes : des actes majeurs pour une année réussie.**
 - 3.1) La conception des emplois du temps
 - 3.2) La politique de l'établissement pour la constitution des classes

- 4. Le pilotage pédagogique de l'établissement**
 - 4.1) La culture de projets
 - 4.2) La formation des enseignants
 - 4.3) La concertation des équipes pédagogiques
 - 4.4) Le remplacement des professeurs / L'exploitation du calendrier scolaire.

- 5. L'individualisation des parcours**
 - 5.1) Les dispositifs de soutien et d'accompagnement des élèves à besoins particuliers.
 - 5.2) Valoriser les élèves « experts »
 - 5.3) Le dispositif interne d'accompagnement vers la 2ndeGT.

Axe 2 : Accompagner l'élève tout au long de sa scolarité

1. Le principe de coéducation
2. La communication avec les familles
3. La cellule de veille
4. Les activités périscolaires : le dispositif « devoirs faits » et les clubs du FSE.
5. Les réunions parents – professeurs
6. L'ENC92



Axe 3 : Un collège, lieu de formation

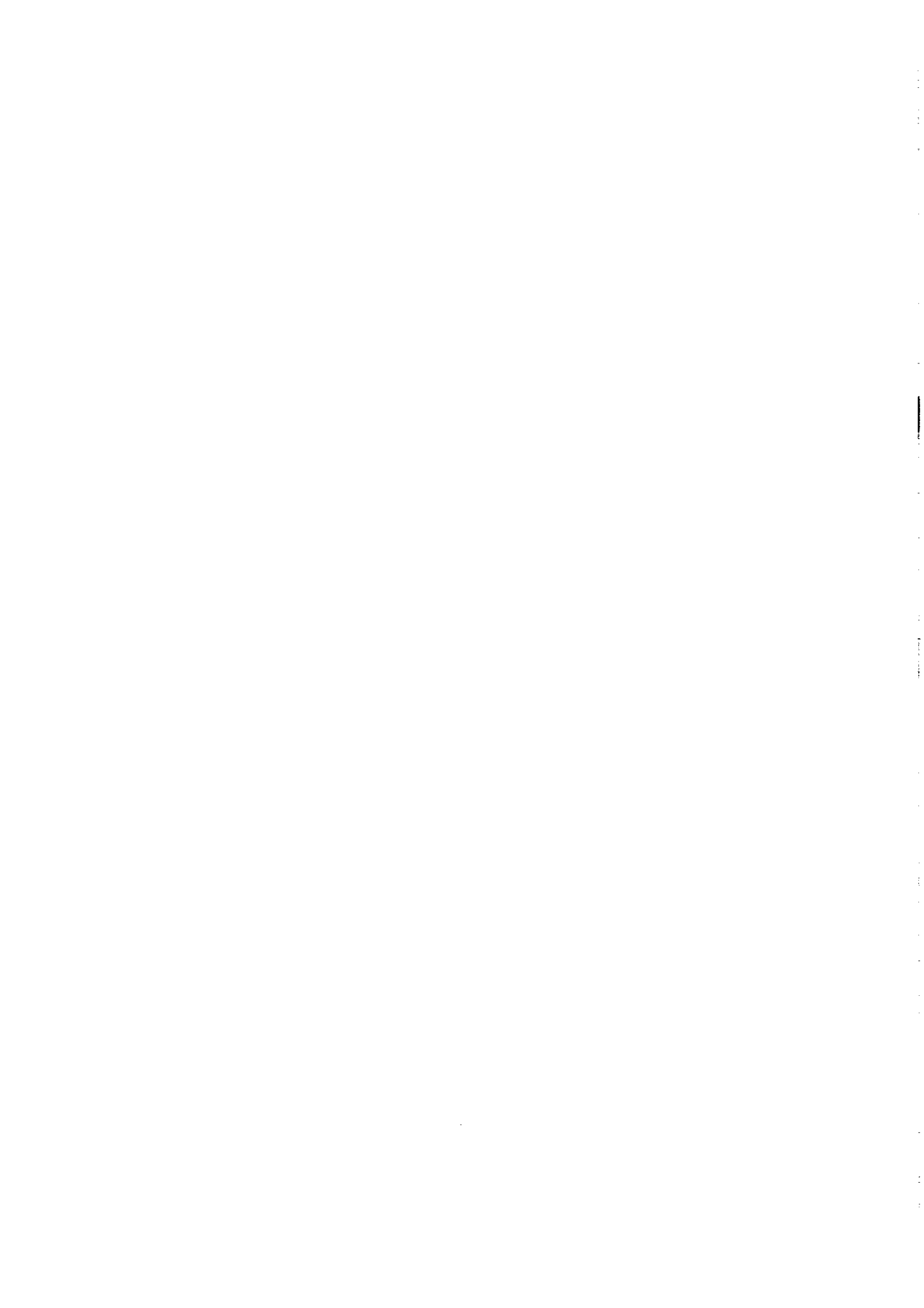
1. Développer l'autonomie des élèves
2. La santé et la citoyenneté : Les actions programmées par le CESC
3. Des codes communs et la fierté d'appartenir à un collectif.
4. Les 4 parcours éducatifs
5. Le climat scolaire

Axe 4 : Un collège ouvert sur le monde de demain

1. Un collège numérique
2. Un collège tourné vers l'international
3. Des partenariats pour une ouverture culturelle

Axe 5 : Le collège André Maurois : un lieu d'apprentissages accueillant et sécurisant.

- 1) Les procédures d'inscription
- 2) La sécurité dans l'établissement
 - 2.1) Déplacement et sortie des élèves
 - 2.2) Les exercices de sécurité
 - 2.3) La gestion matérielle de l'établissement
- 3) L'amélioration du cadre de vie
- 4) Le temps du repas



Axe 1 : Exploiter le potentiel de chaque élève

1. L'année de 6^{ème}, dernière année du cycle 3 et première année au collège

1.a) Le projet de cycle 3.

Le cycle 3 (CM1 – CM2 – 6^{ème}) nécessite concertation et coordination des équipes pédagogiques des écoles élémentaires et du collège. Pour ce faire, le conseil école collège, présidé par l'Inspecteur du 1^{er} degré et le Principal du collège, se réunit une fois par an pour impulser, coordonner et valider les initiatives et projets pédagogiques.

L'arrivée au collège ne doit pas être source d'inquiétude, les élèves de CM1 et CM2 auront appris à découvrir un nouvel établissement. Mais plus que la visite du collège, c'est bien des temps pédagogiques partagés par des élèves du 1^{er} degré et du 2nd degré qui est attendu au collège André Maurois.

Le collège se propose d'accueillir quand ils le souhaitent les enseignants des écoles élémentaires pour des réunions pédagogiques ou éventuellement d'accueillir les élèves de CM1 ou CM2 pour quelques heures de cours délocalisées au collège.

En 2017-2018, tous les élèves de CM2 des écoles Saussaye, les Poissonniers et Gorce Franklin ont vécu un temps pédagogique avec une classe de 6^{ème}, en arts plastiques, sciences, mathématiques ou EPS.

Le projet de cycle 3 est en cours de formalisation et sera achevé au cours de l'année 2018/2019.

La construction de la compétence savoir nager doit s'étaler sur les années du cycle 2 et du cycle 3. Pour l'année de 6^{ème}, un PPRE « savoir nager » sera proposé à tous les élèves non nageurs ou mauvais nageurs. Des cours de natation supplémentaires, proposés par les professeurs de l'établissement, doivent leur permettre d'acquérir cette compétence.

Le projet de cycle 3 doit intégrer un CESC inter-établissements écoles/collège Maurois afin de planifier efficacement les actions de prévention et sensibilisation sur les 3 années du cycle 3, ainsi qu'un volet artistique et culturel.

Par exemple, en mai 2018, une conférence sur le thème du harcèlement scolaire a été organisée par les établissements de Neuilly du 2nd degré, associant les écoles élémentaires mais aussi le périscolaire municipal, afin de mutualiser les outils et pratiques sur ce thème.

D'autre part, un projet de petits ambassadeurs de 6^{ème}, qui iraient dans les écoles élémentaires rencontrer leurs camarades avec la CPE, pour aborder les règles de vie au collège et répondre aux questions pratiques des plus jeunes est en construction, cela permettrait de travailler sur le volet éducatif et rassurer les plus inquiets.

L'accueil des élèves de 6^{ème} constitue donc une priorité qui s'organise, dans un premier temps, avec un travail de liaison avec les écoles élémentaires.

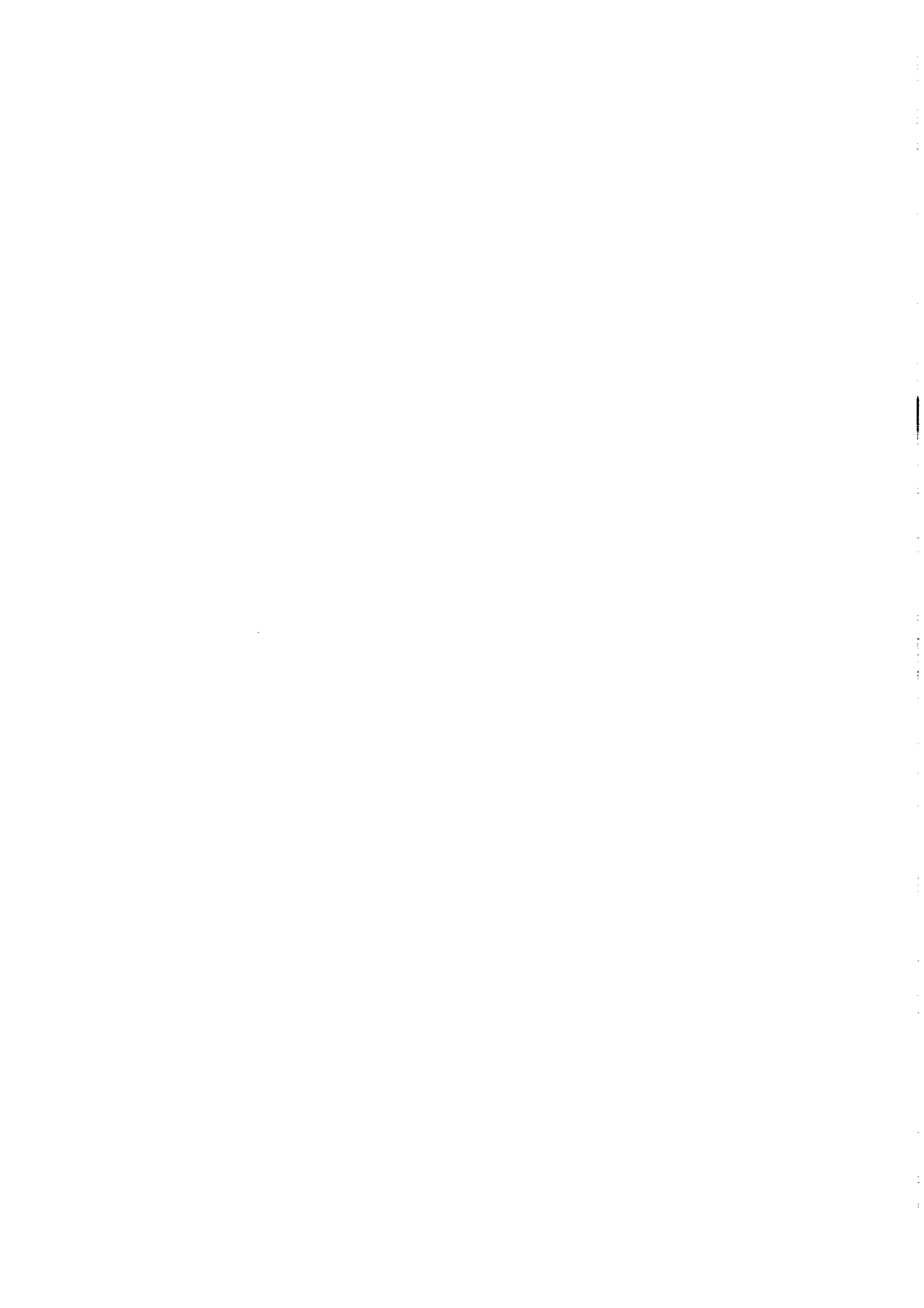
1.b) L'accueil des élèves de 6^{ème} en septembre.

Un temps privilégié est réservé aux élèves de 6^{ème} lors de la pré-rentrée, eux seuls sont accueillis au collège lors de la première demi-journée.

Les familles sont invitées à rentrer dans l'établissement avec leur enfant pendant le début de la matinée, une réunion avec la direction étant programmée ensuite.

Une des principales inquiétudes des parents en début d'année concerne l'accueil des élèves en dehors des cours de l'emploi du temps.

C'est pourquoi, l'établissement propose aux familles concernées par cette problématique d'accueillir dès la première semaine leur enfant sur un emploi du temps étendu, en faisant du



« cas par cas », dans la limite des horaires d'ouverture du collège, les activités de l'accompagnement éducatif (« l'école après l'école ») ne débutant que fin septembre.

1.c) L'heure de vie de classe/ méthodologie et lecture au CDI.

En plus des vingt-six heures de cours hebdomadaires, une heure de vie de classe/méthodologie est inscrite à l'emploi du temps des élèves de 6^{ème}.

Assurée par le professeur principal, cette heure est proposée à tous les élèves de la classe dans un premier temps, puis éventuellement à un groupe d'élèves au regard des besoins de chacun. En effet, il nous paraît fondamental d'apprendre aux élèves de 6^{ème} comment s'organiser pour travailler efficacement.

1.d) La lecture, au cœur des attentions et préoccupations.

La maîtrise de la lecture et du français est un prérequis à l'entrée au collège. C'est pourquoi, un dispositif particulier est mis en place en 6^{ème}.

Fin septembre, tous les élèves de 6^{ème} passent un test ROC (Repérage orthographique collectif), afin de repérer les élèves présentant des difficultés orthographiques ou de lecture. Pour les élèves présentant un niveau précaire, un temps de lecture avec des bénévoles de l'association « lire et faire lire » sera proposé sur le temps du déjeuner, trois fois par semaine. Pour tous les élèves, un temps de lecture obligatoire au CDI est également inscrit à l'emploi du temps, sous l'impulsion du professeur documentaliste.

Nous conseillons à tous les élèves de terminer leur journée, avant de s'endormir, par un temps de lecture à la maison, quel que soit le support (papier cependant).

Les professeurs de l'établissement communiquent aux familles en fin d'année des conseils de lectures estivales.

Une pause de 15 minutes de lecture obligatoire dans tout l'établissement est un projet, en cours de réflexion.

1.d) Un temps d'intégration en début d'année

Afin de créer de la cohésion au sein des classes de 6^{ème}, un temps d'intégration est organisé tous les ans en septembre.

En 2017/2018, des olympiades mêlant activités d'EPS et quizz de culture générale ont rassemblé les élèves.

C'est aussi pour l'équipe encadrante l'occasion d'observer, aider les élèves dans leur apprentissage de l'autonomie et dans leur relation aux autres. Mais aussi de créer des liens forts entre élèves, au sein de la classe et avec l'ensemble de la cohorte de 6^{ème}.

2. Le cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) pour une montée en puissance vers le lycée.

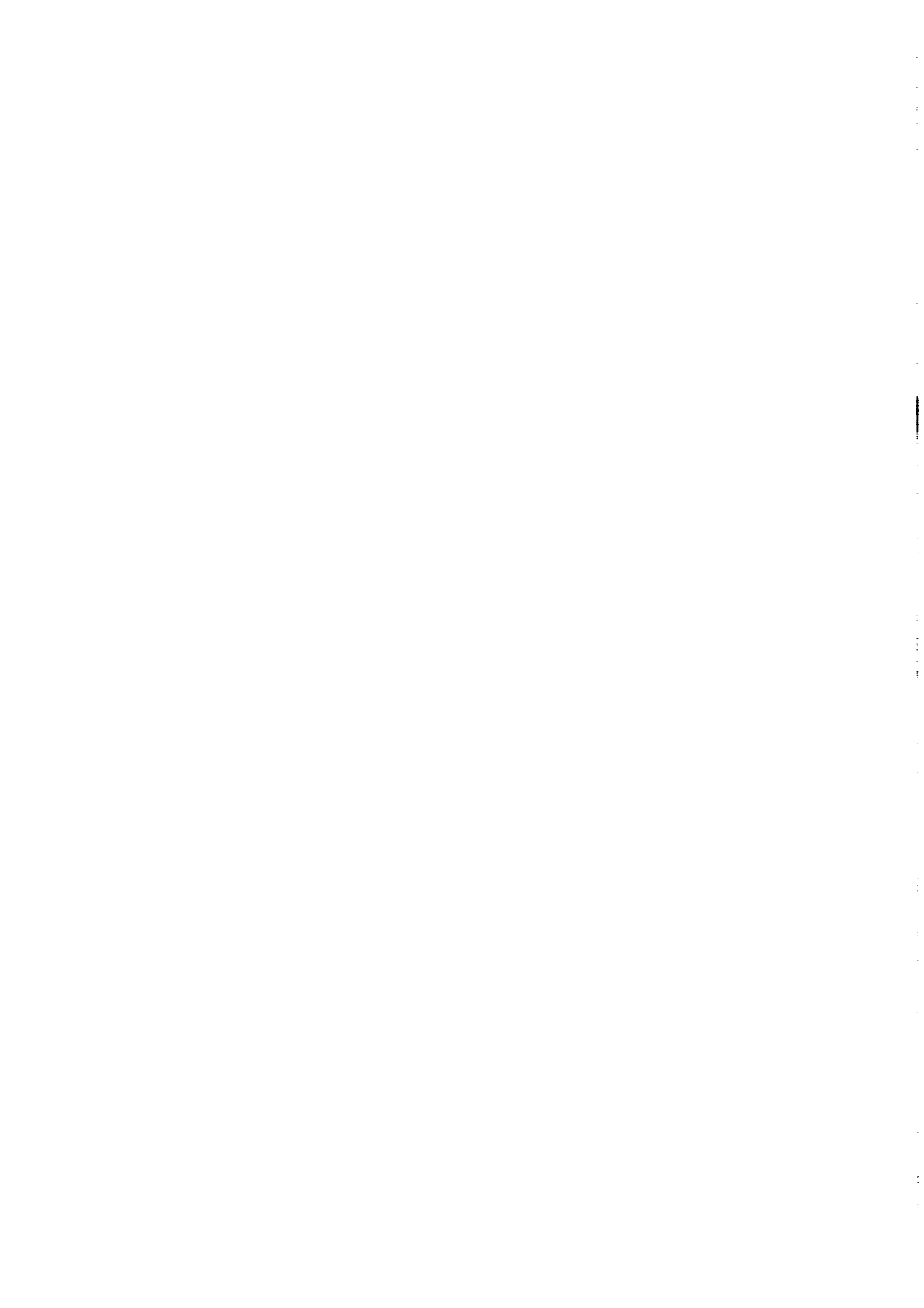
2.1) Les Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) / l'accompagnement personnalisé.

Donner du sens aux apprentissages est à la fois une nécessité pour des collégiens et une pratique pédagogique efficace quel que soit le niveau.

Avec la mise en place de la réforme du collège, un EPI, enseignement pratique interdisciplinaire doit obligatoirement être mis en place.

En 2017/2018, il concernait le français et les langues et culture de l'antiquité.

Un projet d'EPI mis en place pendant toute une semaine en juin est en cours de construction pour 2018/2019.



Le temps d'accompagnement personnalisé est proposé sur chacun des quatre niveaux, il s'intègre directement dans l'emploi du temps des élèves et des vingt-six heures de cours obligatoires.

Il s'agit d'heures d'enseignement qui permettent par leur format et contenu pédagogique d'accompagner de façon plus individualisée les élèves.

Cela se matérialise souvent au collège André Maurois par la création de cours à effectifs réduits, ou bien d'heures de cours avec deux professeurs au sein de la classe.

Les disciplines retenues varient d'un niveau à l'autre, en fonction des besoins repérés.

Ces choix pédagogiques sont votés chaque année en conseil d'administration.

2.2) Les enseignements de complément Latin et grec

Les élèves de 5^{ème} peuvent débiter l'enseignement du latin à raison d'1h hebdomadaire, puis à raison de 2h en 4^{ème} et 2h en 3^{ème}.

Les élèves de 3^{ème} peuvent débiter le grec ancien en classe de 3^{ème}, à raison de 2h hebdomadaire.

Il est possible d'arrêter le latin à la fin de chaque année.

Les deux enseignements de complément Latin et grec sont cumulables en 3^{ème}.

Afin de limiter les arrêts en cours de cycle 4, le choix a été fait au collège André Maurois d'offrir une initiation au latin à l'ensemble des élèves de 5^{ème}.

C'est donc en toute connaissance de cause que les élèves et les familles peuvent faire le choix d'inscription à l'enseignement de complément latin, qui en 5^{ème} au collège André Maurois, commence au 2^{ème} semestre, à raison de 2h/semaine pour garantir l'horaire officiel d'1h/hebdomadaire sur l'année.

2.3) Les ateliers d'anglais renforcé et scientifiques. (Cf. Annexes 1 et 2)

Une heure d'atelier scientifique en 4^{ème} et 1h en 3^{ème} sont proposés à des élèves volontaires et motivés, en plus de leurs horaires obligatoires. Cela doit permettre aux élèves de se préparer aux futures séances et épreuves de travaux pratiques qu'ils auront au lycée. Ainsi, ils seront amenés à travailler sur : Les techniques liées à l'utilisation d'un microscope (préparations microscopiques, utilisation de microscopes polarisants, calculs d'échelles) ou de balances de précision, la réalisation de dessins d'observation, la conception et le suivi de protocoles expérimentaux, quelques dissections simples et l'observation de plusieurs systèmes (respiratoire, digestif, sanguin, etc.), la modélisation de phénomènes géologiques et à réfléchir sur leurs limites, etc...

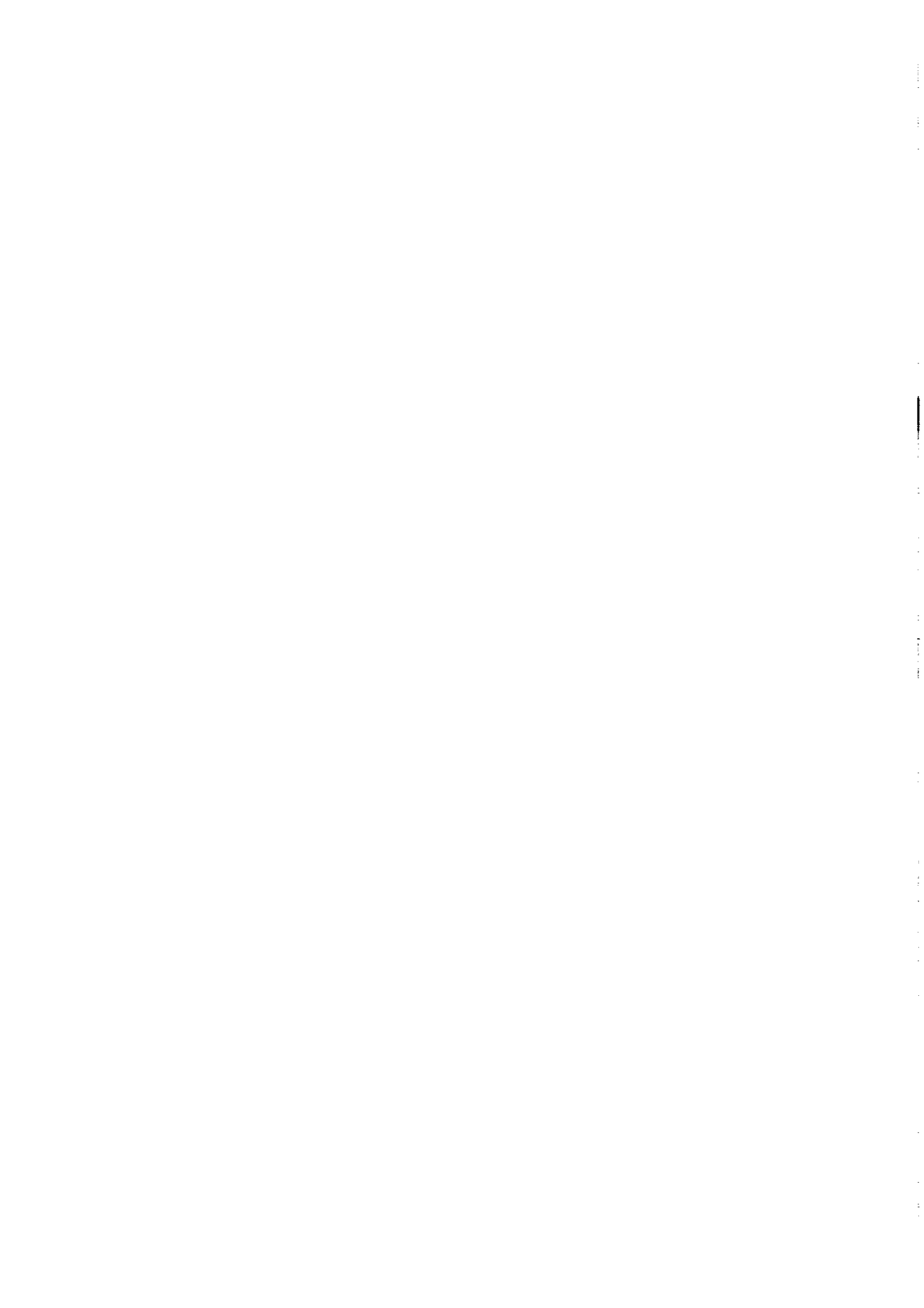
Ces ateliers scientifiques doivent permettre aux élèves d'accroître leur autonomie, seuls ou en binômes, de donner confiance à certains élèves en difficulté en leur faisant prendre conscience, au-delà des cours, de l'aspect technique des sciences et de l'importance du « geste technique », de faire le lien entre la science théorique et la science expérimentale.

L'atelier d'anglais renforcé est proposé aux élèves volontaires désireux de perfectionner leur pratique orale, en étudiant la culture et civilisation de la culture anglo-saxonne.

Cet atelier est proposé en 4^{ème} et en 3^{ème}, à raison d'une heure hebdomadaire.

2.4) Les devoirs communs, les brevets blancs.

Les évaluations participent à l'apprentissage. Elles sont nombreuses et la plupart du temps, portent sur des parties restreintes de chapitres, voire un ou deux chapitres.



Mais parce que les élèves rencontreront au cours de leur scolarité des échéances (Brevet, Baccalauréat, diplôme supérieur) nécessitant des révisions sur des parties plus importantes du programme, nous considérons que cela relève aussi d'un apprentissage en tant que tel.

Aussi, au cours de leur scolarité au collège, les élèves auront, chaque année, une ou plusieurs épreuves communes, nécessitant des révisions plus denses.

La préparation du brevet s'étalera sur les années de 4^{ème} et de 3^{ème}.

En 4^{ème}, une épreuve de type brevet blanc sera organisée en fin d'année, regroupant les disciplines étudiées au brevet.

En 3^{ème}, un brevet blanc sera proposé au cours du 2^{ème} ou 3^{ème} trimestre, ainsi qu'une épreuve d'entraînement à l'épreuve orale dite de soutenance de projet.

3. Les emplois du temps et la constitution des classes : des actes majeurs pour une année réussie.

La réalisation des emplois du temps et la constitution des classes constituent les premiers actes pédagogiques de l'année scolaire et sont des actes majeurs.

3.1) La conception des emplois du temps

Les emplois du temps des classes respectent tous une pause déjeuner d'1h30.

Dans la mesure du possible, les élèves de 6^{ème} n'auront pas plus de 6h de cours par jour (exception faite pour les germanistes et italianistes qui pourront peut-être avoir une 7^{ème} heure), les élèves de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} pas plus de 7h de cours (8^{ème} heure éventuellement pour les enseignements de complément)

L'établissement s'efforcera de faire débiter les cours à 8h, ou à 9h, et de pas finir les cours avant 15h00.

Les éventuelles heures de permanence régulière seront rares dans l'emploi du temps. S'il y en a, elles doivent constituer des opportunités de travail au CDI (centre de documentation et d'information ou en salle d'études. Le silence est exigé dans ces deux lieux.)

3.2) La politique de l'établissement pour la constitution des classes

Les différents enseignements de complément, options, ou choix de langue ne constituent pas des critères de constitution de classe ou de rassemblement d'élèves.

Les élèves sont répartis équitablement par sexe, option, niveau scolaire, afin de constituer des classes équivalentes, comparables les unes aux autres, dans un souci d'efficacité pédagogique prouvé et reconnu.

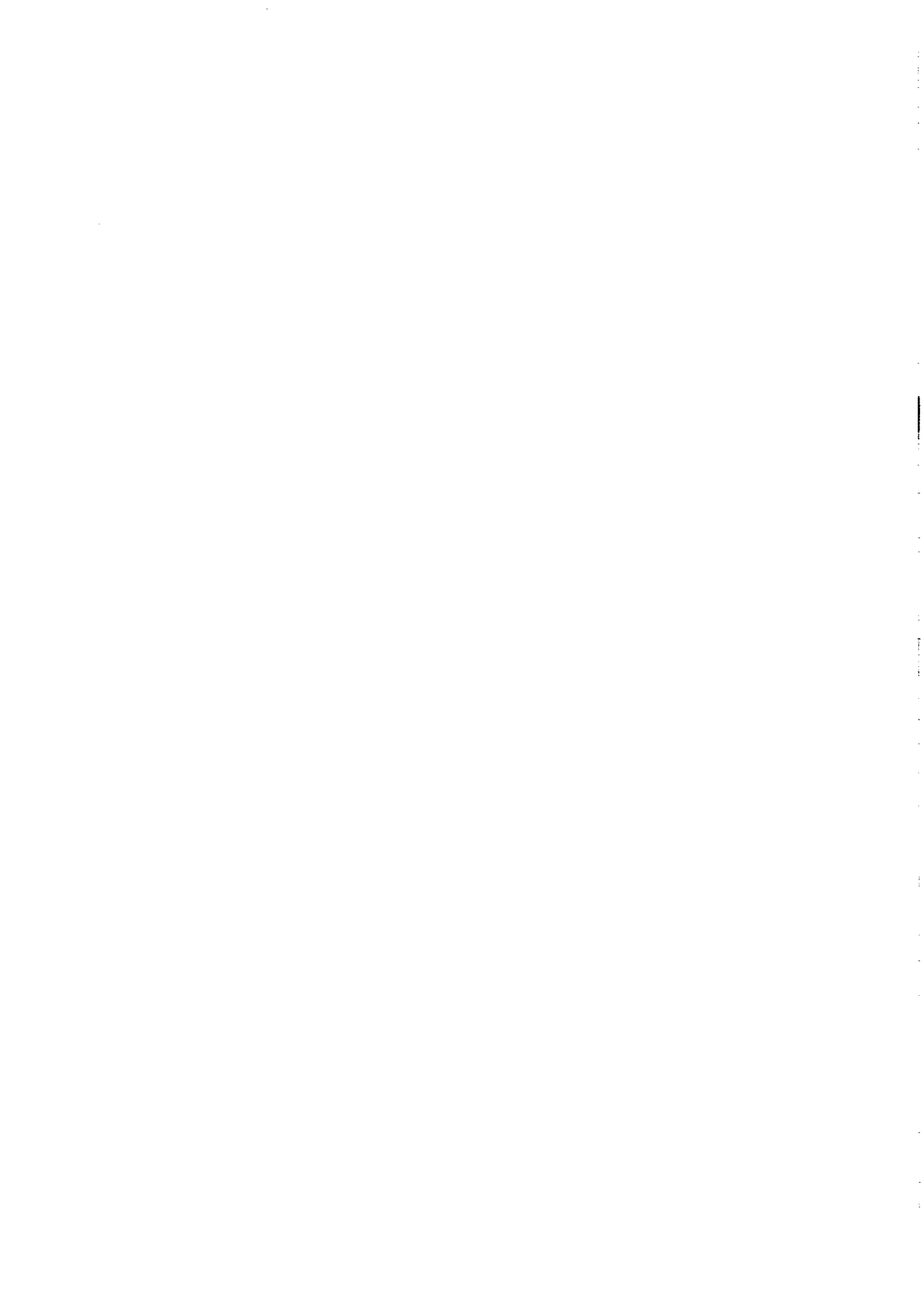
4. Le pilotage pédagogique de l'établissement

4.1) La culture de projets

Parce qu'ils donnent du sens aux apprentissages, l'établissement se place dans une culture d'accompagnement des projets présentés par les professeurs.

En plus des enseignements pratiques interdisciplinaires, des projets disciplinaires, ponctuels ou sur l'année sont chaque année proposés aux élèves.

En 2017/2018, parmi les nombreux projets engagés, citons :



- Le voyage scolaire à Milan d'élèves en mars 2018 de 4^e et de 3^e (Annexe 3) proposé par Mme De Lucia (Italien), Mme Dechalotte (Français) et M. Dufreney (Education musicale)
- Le voyage scolaire à La Toussuire proposé à l'ensemble des élèves de 5^{ème} par les professeurs d'EPS (M. Garreau, M. Le Moal, Mme Sutter) en janvier 2018 pour des activités de ski. (Annexe 4)
- Le dispositif collège au cinéma pour l'ensemble des classes de 6^{ème} (projection d'un film par trimestre)
- La participation au concours Clémenceau (10 élèves de 4^{ème}, Mme Cahlik CPE et Mme Claise officier de prévention – Annexe 5) et au rallye citoyen (deux groupes d'élèves de 3^{ème}, avec leur professeur d'histoire Mme Séru et Mme Gourlot)
- La formation aux gestes qui sauvent et au brevet PSC1 d'élèves de 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} (Mme Angevin, professeur formatrice) – Annexe 6.
- La chorale de l'établissement a participé à la chorale des collèges des Hauts de Seine – spectacle « la légende du hollandais volant » - le 14 juin à la Seine musicale, sous l'impulsion du professeur d'éducation musicale M. Dufreney.
- Ateliers théâtre, piano à 4 mains, culture générale en 3^{ème}.
- Une offre attractive d'activités sportives proposées par l'association sportive du collège, sur le temps du midi ou du mercredi après-midi (Futsal, basket-ball, gymnastique), avec un tiers d'élèves adhérents.
- Le gala du collège André Maurois le 18 juin 2018 avec la mise à l'honneur des talents scolaires et extrascolaires au théâtre de Neuilly, avec la participation active des parents d'élèves (PEEP)
- La création d'un yearbook, retraçant les principaux moments de vie dans l'établissement, sous l'impulsion exclusive des parents d'élèves (PEEP)

Pour l'année 2018/2019, un projet « apprendre à gérer ses émotions » devrait être proposé, sous réserve des financements demandés au département dans le cadre d'ateliers SIEL. Une trentaine ou quarantaine d'élèves, des plus inhibés aux plus expansifs, seraient concernés. Ils doivent, à travers un parcours leur permettant de s'initier à des pratiques (telles que : apprendre à respirer (relaxation), apprendre à se dépenser (Boxe), apprendre à se concentrer – club échecs), apprendre à créer et à communiquer (Théâtre)), comprendre qui ils sont et quel domaine leur correspond le mieux. (Annexe 7)

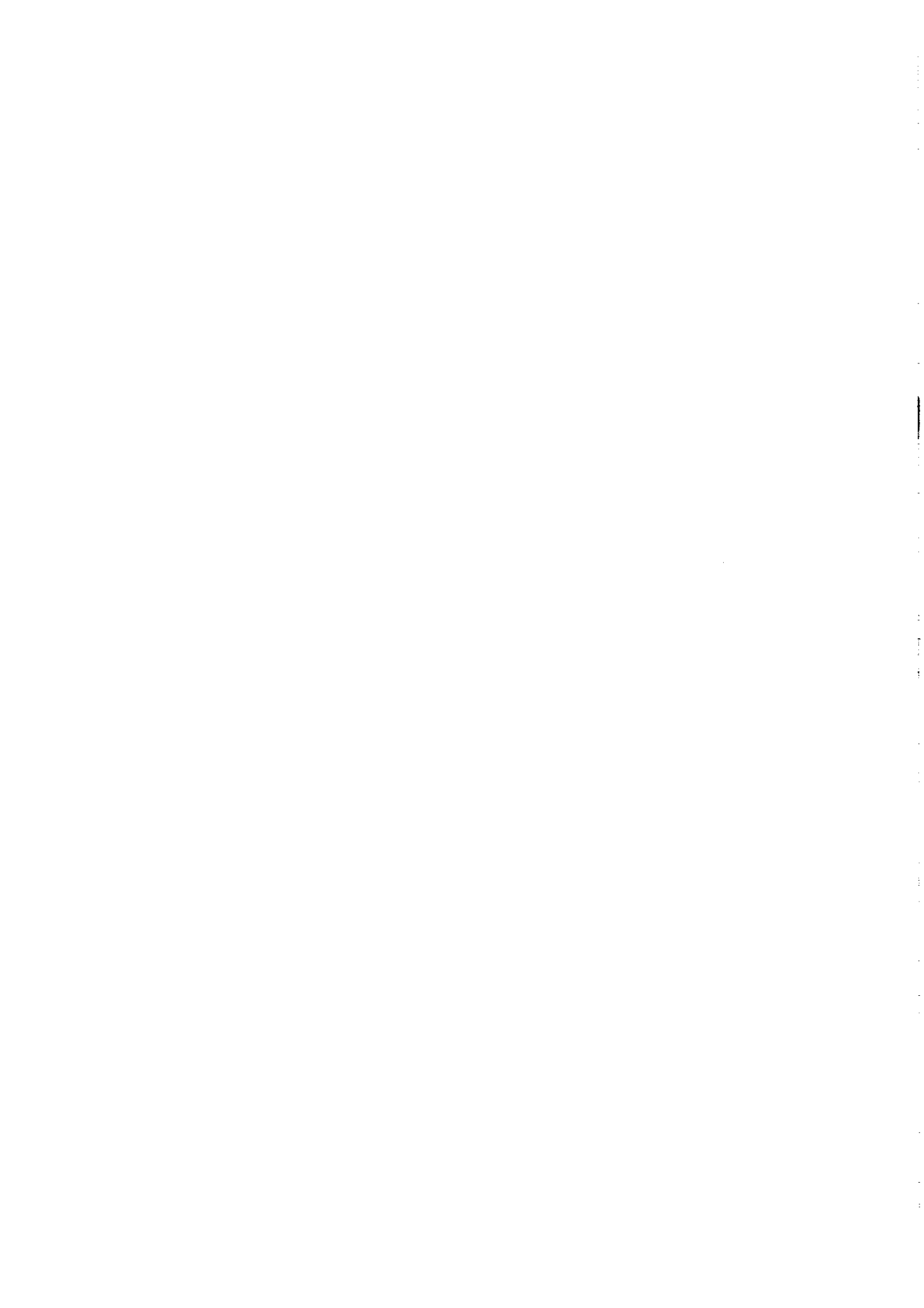
D'autre part, sur le niveau 3^{ème}, tous les élèves de 3^{ème} doivent réaliser un stage d'une semaine d'observation et de découverte du monde professionnel. Ce stage donne lieu ensuite à un rapport de stage et une soutenance orale.

4.2) La formation des enseignants

La formation des enseignants, dans le cadre de la formation continue, est essentielle pour accompagner l'évolution des pratiques et des technologies.

En plus des formations individuelles proposées à chaque enseignant au plan académique de formation, une session collective de formation sera proposée tous les ans à l'équipe de professeurs du collège André Maurois.

Par exemple, en 2017/2018, une formation sur le thème du harcèlement a été proposée aux professeurs volontaires, afin de constituer une équipe de professeurs « ressource » pour mener des entretiens avec les élèves suivant la méthode PIKAS.



Les temps de formation sont essentiels et doivent dans le même temps rester raisonnables en terme de volume horaire s'ils engendrent des absences pendant les heures de cours, il appartient au chef d'établissement de garantir un juste équilibre.

4.3) La concertation des équipes pédagogiques

Des temps de réunions pédagogiques sont prévus au cours de l'année scolaire :

- Réunion des professeurs principaux par niveaux fin septembre pour repérer les élèves présentant des difficultés et mettre en place éventuellement des PPRE (Programme personnalisé de réussite éducative)
- deux conseils d'enseignement (par équipe disciplinaire) par an pour planifier des devoirs communs et harmoniser les progressions.
- Quatre conseils pédagogiques par an, auxquels sont invités et associés l'ensemble des professeurs de l'établissement.

Des cellules de veille, réunissant l'infirmière scolaire, la CPE, la Principale adjointe et le Principal, sont organisées toutes les trois semaines.

4.4) Le remplacement des professeurs / L'exploitation du calendrier scolaire

Le Rectorat traite les demandes de suppléances à partir de deux semaines d'absences consécutives prévues d'un enseignant.

Un professeur n'est donc nommé que pour les absences dites longues (plus de 2 semaines consécutives).

Pour les absences inférieures à deux semaines, l'établissement doit exploiter toutes les solutions internes dans le cadre de son protocole de remplacement de courte durée.

Il sera demandé aux professeurs de la discipline s'ils souhaitent effectuer une ou plusieurs heures supplémentaires, puis aux professeurs de l'équipe pédagogique, et enfin aux autres professeurs de l'établissement.

Afin de pallier d'éventuelles heures de cours non assurées, le calendrier scolaire national est exploité à son maximum.

Les élèves de 6^{ème}, 5^{ème} et 3^{ème} ont donc cours jusqu'au dernier jour du calendrier scolaire national, les absences étant comptabilisées.

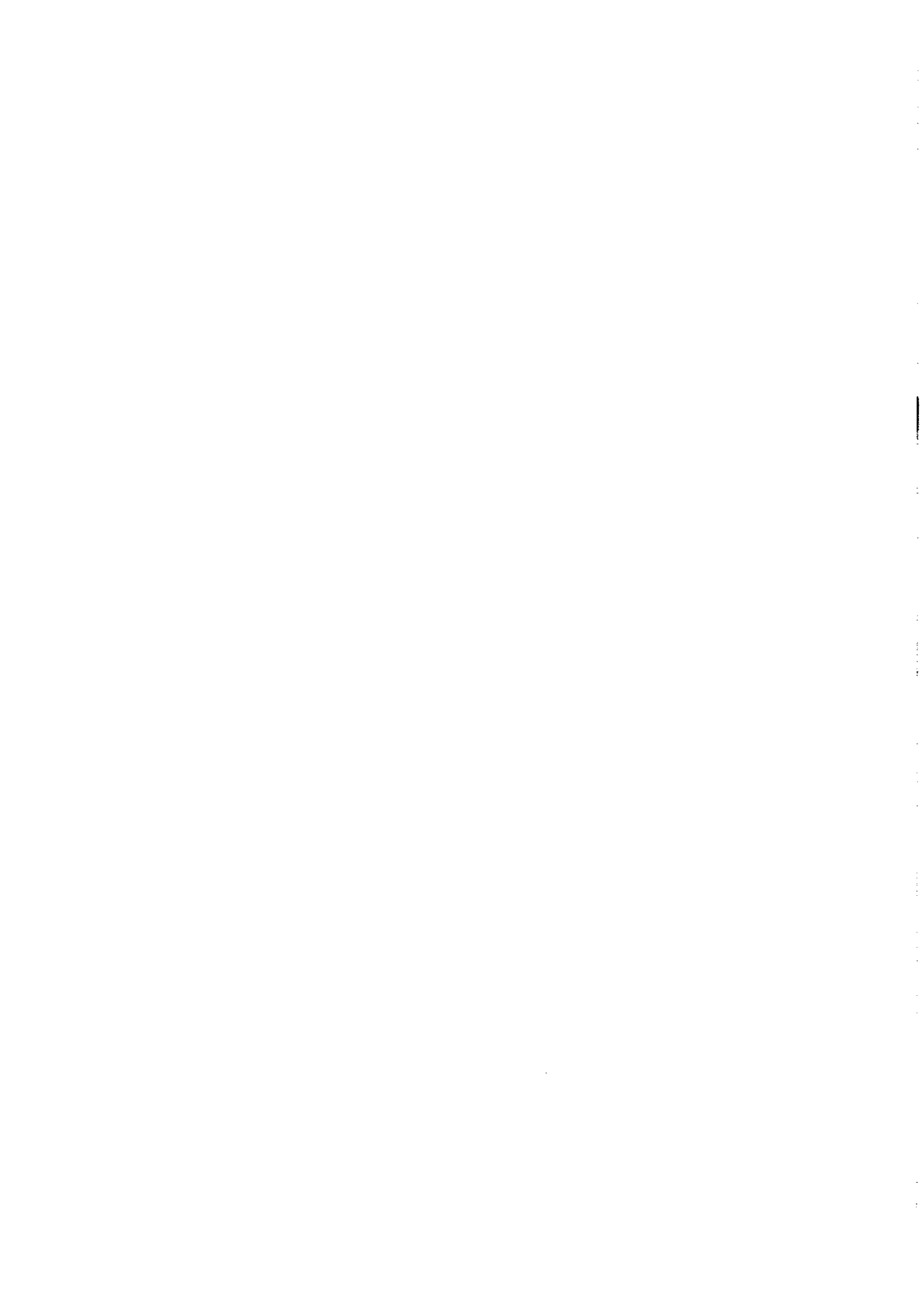
5. L'individualisation des parcours

Le professeur principal, coordonnateur de l'équipe pédagogique a un rôle primordial dans le repérage et le suivi des élèves.

5.1) Les dispositifs de soutien et d'accompagnement des élèves à besoins particuliers.

Un PPRE, programme personnalisé de réussite éducative, est proposé aux élèves rencontrant des difficultés scolaires. Il s'agit d'actions, coordonnées entre l'école et la famille, pour soutenir l'élève. Ces actions sont formalisées dans un document co-signé.

La durée du PPRE peut varier de plusieurs semaines à plusieurs mois.



La classe reste le lieu des apprentissages. Si toutefois, en dépit des stratégies de différenciations proposées, les difficultés scolaires ne sauraient être surmontées au sein de la classe, un dispositif de soutien externalisé pourra être proposé. (à construire)

Un PAP, plan d'accompagnement personnalisé, est mis en place à la demande de la famille ou de l'équipe pédagogique, quand des difficultés scolaires durables sont observées et qu'un suivi médical ou paramédical, est mis en place à l'extérieur de l'établissement. Le PAP engendre quelques aménagements scolaires pour aider l'élève le temps du suivi.

Le PAI, protocole d'accueil individualisé, est un document rempli par le médecin traitant, le médecin de l'éducation nationale, le chef d'établissement et la famille pour organiser le temps de la scolarité pour des élèves présentant des problèmes de santé, légers ou plus importants.

Les élèves âgés de plus de 14 ans, présentant des signes de désintérêt scolaire, peuvent être autorisés à effectuer un stage d'observation et de découverte du milieu professionnel dès la classe de 4^{ème} (durée 30h maximum) afin de créer des conditions de valorisation dans des domaines de compétences autres que scolaires.

Afin de préparer une orientation en 2^{nde} professionnelle, certains élèves pourront effectuer un 2^{ème} stage en classe de 3^{ème} en plus du stage obligatoire.

Sur le temps de la pause-déjeuner, trois fois par semaine, M. Assogba, professeur de mathématiques, propose un temps de soutien mathématiques pour les élèves volontaires.

5.2) Valoriser les élèves « experts »

Si les élèves les plus fragiles doivent bien évidemment bénéficier de moyens et de dispositifs particuliers, les élèves les plus à l'aise dans les apprentissages ne sont pas oubliés, ils trouveront des ateliers leur permettant de compléter leurs apprentissages.

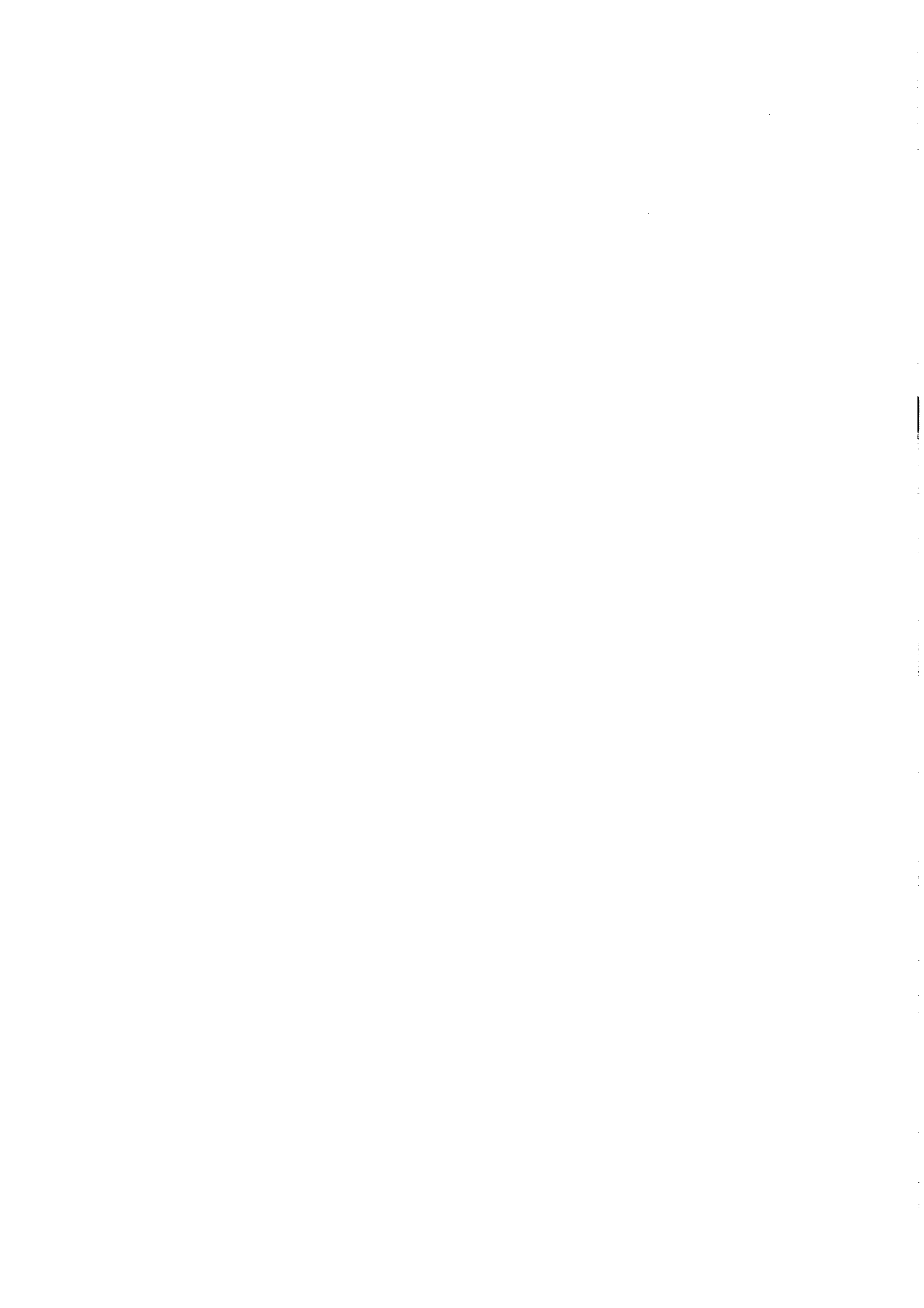
- Atelier Anglais renforcé en 4^{ème} et 3^{ème}
- Atelier scientifique (Sciences-physiques en 4^{ème}, SVT en 3^{ème})
- Concours Athena (Latin/Grec)
- Big Challenge
- Atelier Culture générale (en 2017/2018)
- Concours d'éloquence (en 2018/2019)

Le mérite et la performance scolaire sont ensuite valorisés en fin d'année, par la remise de diplômes et de prix lors du gala de fin d'année.

5.3) Le dispositif interne d'accompagnement vers la 2ndeGT.

Le dispositif d'accompagnement vers la 2^{nde} générale et technologique est un dispositif interne proposé à une quinzaine d'élèves de 3^{ème} repérés en janvier par les professeurs principaux qui souhaitent s'orienter en 2ndeGT mais dont les résultats dans les disciplines fondamentales sont insuffisants au regard de leur projet.

L'établissement leur propose 1h de cours de soutien (en dehors de l'emploi du temps) en mathématiques et français. Ils doivent aussi composer, produire des devoirs supplémentaires dans ces disciplines.



Axe 2 : Accompagner l'élève tout au long de sa scolarité

1. Le principe de coéducation

Les responsables légaux sont les premiers éducateurs de leurs enfants.

En confiant l'instruction de leur enfant aux personnels du collège André Maurois, se crée implicitement un principe de co-éducation entre les responsables légaux et les différents responsables de l'établissement.

Ce cadre est explicité à travers les temps de réunions, individuels ou collectifs, et dès lors qu'une situation problème justifie un contact avec la famille.

La parole des élèves est toujours écoutée au collège.

En cas d'incompréhension ou de demandes de précisions de la part de la famille, il sera parfois opportun de ne pas associer dans un premier temps l'enfant aux échanges, la prise de décisions relevant du champs de compétences des adultes, l'enfant étant associé dans un deuxième temps pour bien comprendre et assimiler les décisions prises dans son intérêt.

2. La communication avec les familles.

La communication entre la famille et les personnels du collège est primordiale, notamment au collège, à un âge où le pré-adolescent (ou l'adolescent) va parfois chercher à créer de la distance entre son univers familial et sa vie dans l'établissement.

Aussi, les vecteurs de communication sont multiples :

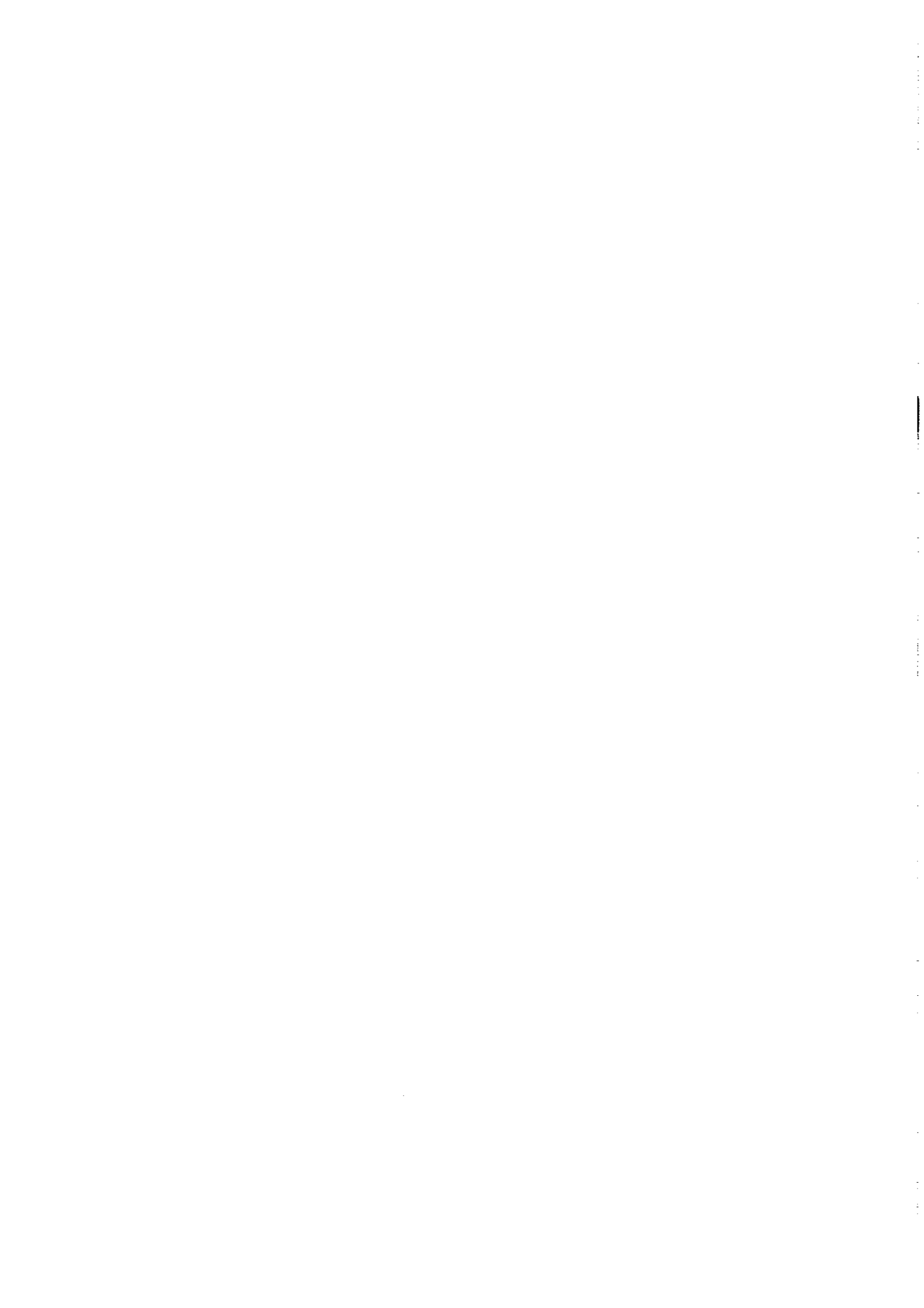
- **Le carnet de liaison** : Toutes les informations importantes seront communiquées par écrit dans le carnet de liaison. Il est souhaitable que les familles contrôlent régulièrement le carnet.
- **L'appel téléphonique** : L'équipe de direction, l'équipe vie scolaire, et le secrétariat du collège privilégieront toujours l'appel téléphonique pour vous avertir rapidement d'une situation. Réciproquement, les familles peuvent appeler l'établissement pour signaler tout évènement, petit ou grand, ou pour prendre rdv.
- **L'environnement numérique de travail (L'ENC92)** : Voir Axe 2 – partie 6)
- **L'envoi de sms** : L'établissement envoie un sms pour prévenir de l'absence ou du retard d'un élève le matin, ou pour rappeler une information importante (Rappel d'une réunion, ou absence d'un professeur malade)
- **Le courrier** : Les communications plus solennelles, les réponses aux courriers, ou les notifications de sanctions, font l'objet d'un écrit aux familles.
- **Les temps de réunion au collège** : Voir Axe 2 – partie 5)

3. La cellule de veille

Les personnels en charge du suivi des élèves (Chef d'établissement, CPE, Infirmière scolaire, médecin scolaire, Conseillère d'orientation psychologue) se réunissent toutes les trois semaines afin d'échanger sur les élèves présentant toute sorte de difficulté.

Chaque personnel est soumis à des règles déontologiques strictes suivant son statut concernant la diffusion d'informations.

La recherche de solutions est collégiale, afin de gagner en efficacité.



4. Les activités périscolaires : le dispositif devoirs faits et les clubs du FSE.

Parce que toutes les familles n'ont pas le temps ou les capacités d'accompagner scolairement leur enfant, le collège André Maurois propose gratuitement des temps d'accompagnement scolaire, en plus des horaires de l'emploi du temps.

Ces activités, dites autrefois de l'accompagnement éducatif, se répartissent en deux catégories :

- **Le dispositif devoirs faits** : Un personnel de l'établissement (professeur ou assistant d'éducation) accompagne un groupe d'élèves (12 élèves maximum) dans la tâche des devoirs lors d'études encadrées. (annexe 11)
- **Les ateliers culturels ou sportifs** activités de l'AS (Annexe 8), atelier Théâtre (Annexe 9), dispositif « lire et faire lire ». (Annexe 10)

Les familles reçoivent mi-septembre le planning des activités, et peuvent inscrire leur enfant à un ou plusieurs créneaux, dans la limite des places disponibles, et en accordant une priorité aux élèves de 6^{ème}. (Cf. Annexe 12 - le planning des activités 2017-2018)

Les adhérents du FSE vont pouvoir participer à des clubs sur le temps de la demi-pension, à l'initiative d'adultes ou d'élèves. Les élèves vont être en effet acteurs de leurs projets et associés à la vie du FSE. (Exemple : Club échecs en 2017/2018)

5. Les réunions parents – professeurs

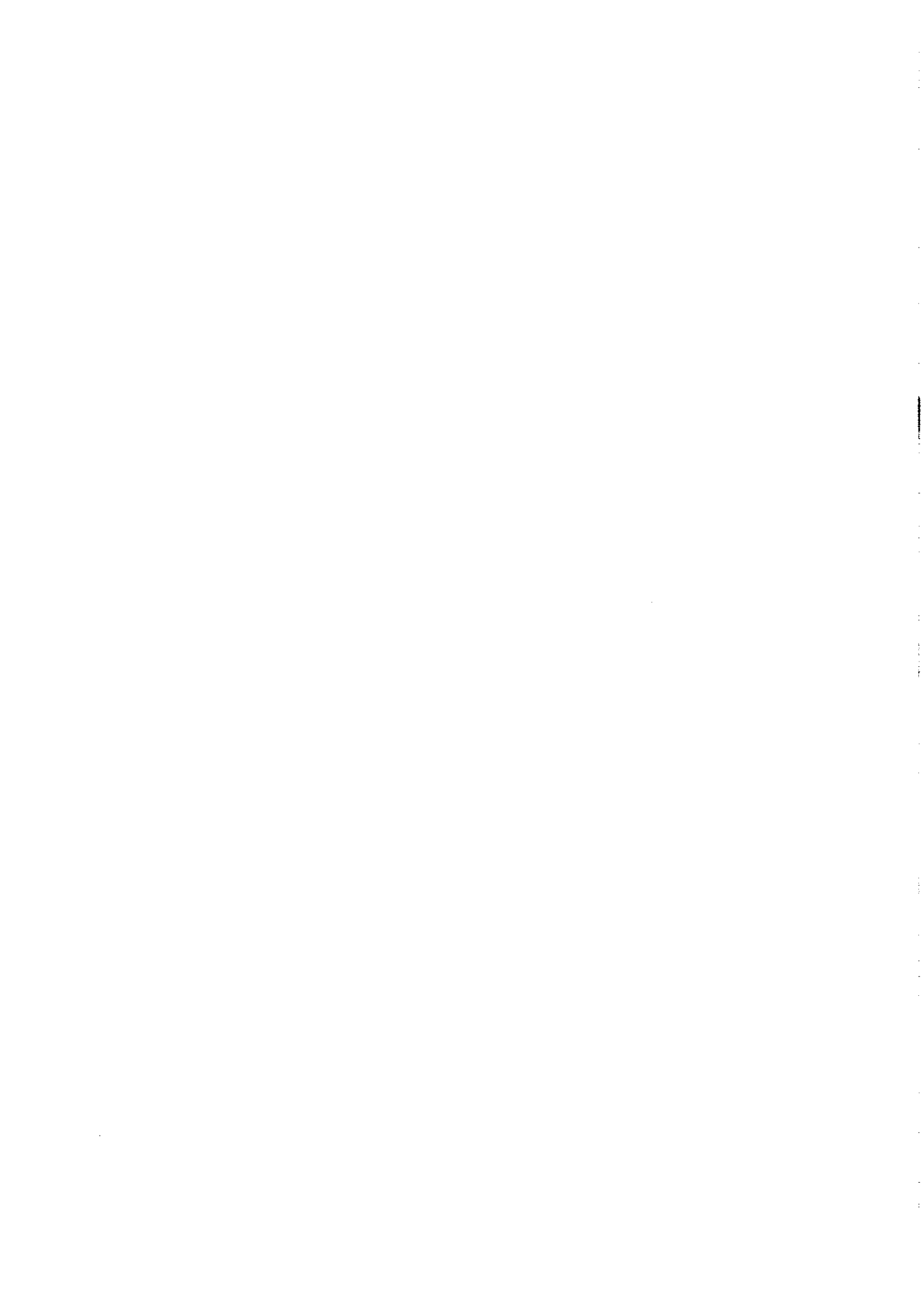
Les temps d'informations s'effectuent de la façon suivante :

- ✓ Une réunion collective le premier jour lors de la rentrée des 6^{ème}.
- ✓ Une réunion collective de présentation de l'équipe pédagogique et des méthodes de travail courant septembre pour tous les niveaux.
- ✓ Une réunion individuelle parents/professeurs début novembre afin de pouvoir régler les problèmes observés.
- ✓ Une réunion collective fin janvier pour informer les familles de 3^{ème} du processus d'orientation.
- ✓ Une demi-journée « Portes ouvertes » pour présenter l'établissement aux futurs élèves et à leur famille (février ou mars).
- ✓ Une réunion individuelle parents/professeur principal en mars pour la remise du bulletin du 2^{ème} trimestre et échanger sur le thème de l'orientation en 3^{ème}.
- ✓ Des échanges individuels tout au long de l'année sur simple rdv.

6. L'ENC92

Cet outil numérique, accessible avec une connexion internet et des identifiants communiqués à chaque responsable légal, permet de prendre connaissances 24h/24 et 7j/7 des informations relatives à la scolarité d'un élève (résultats scolaires, absences, retards, punitions) et de communiquer par courriel avec chaque personnel de l'établissement. Les informations transmises dans le carnet de liaison sont accessibles aussi sur l'ENC92.

Nous recommandons aux familles de vider leur boîte aux lettres qui peuvent être rapidement pleine pour bien continuer à recevoir les courriels de l'établissement.



Axe 3 : Un collège, lieu de formation

1. Développer l'autonomie des élèves :

L'autonomie, et plus largement, la capacité à prendre une décision, relèvent d'apprentissages. L'établissement se doit donc de proposer à ses élèves des situations relevant de ces apprentissages.

- Le séjour à la montagne (ski) pour tous les élèves de 5^{ème} : Les élèves vont devoir s'adapter pendant 5 jours à un cadre de vie différent du leur.
- L'apprentissage des gestes qui sauvent pour un maximum d'élèves de 3^{ème}. (et formation diplômante pour certains avec le PSC1)
- Les clubs du FSE : Les élèves vont pouvoir proposer des idées de clubs, participer à l'animation et à la vie du club, prendre des décisions, avec l'aide et le conseil d'adultes.
- L'association sportive : La formation de jeunes officiels et de jeunes arbitres contribue pleinement à l'autonomie et à la prise de décision.
- Le conseil de vie collégien : Sous l'impulsion du CPE, la réunion du conseil de vie collégien, élèves représentant leurs camarades, permet d'échanger sur la vie des élèves dans l'établissement et de construire des projets. Le principe de réalité amène parfois les élèves à revoir leurs idées ou à les aménager, mais des projets ont pu voir le jour.

2. La santé et la citoyenneté : Les actions programmées par le CESC

L'éducation à la santé et à la citoyenneté s'effectue dans les situations de la vie quotidienne, à la maison ou à l'école.

Il faut parfois prendre le temps de s'arrêter sur certains thèmes pour approfondir la réflexion ou apporter des connaissances supplémentaires.

C'est dans cette démarche que se réunit le comité d'éducation à la santé et la citoyenneté, composé de professionnels, de parents, d'élèves et de partenaires extérieurs, dont l'officier de prévention du commissariat de Neuilly sur Seine, en début d'année pour planifier son programme annuel d'actions (Cf. Annexe 13 programme du CESC 2017/2018)

Cette programmation d'actions de sensibilisation doit dorénavant s'effectuer sur le cycle 3 en associant les écoles élémentaires, et sur le cycle 4.

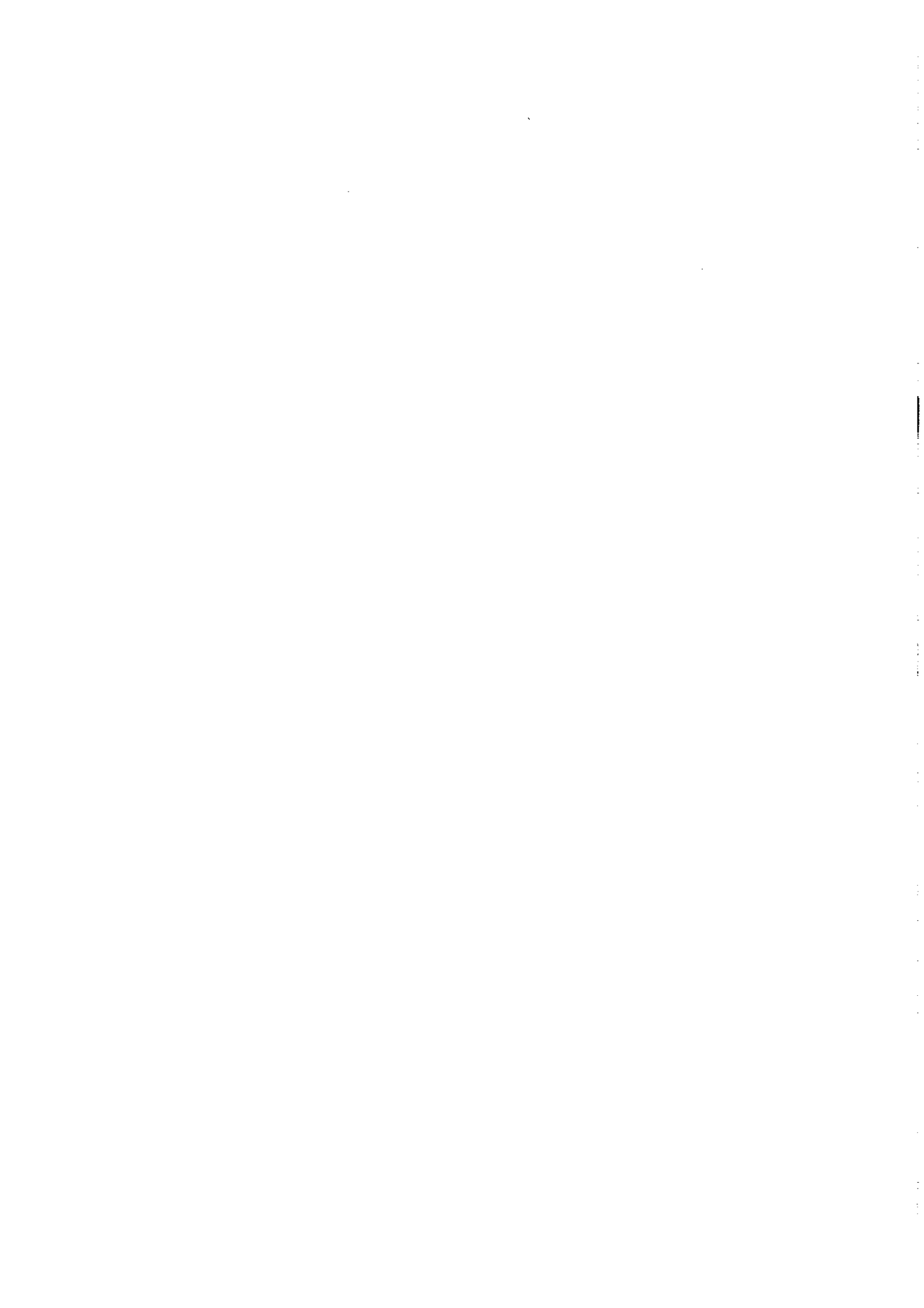
Pour les plus jeunes, l'accent sera mis sur la prévention du harcèlement (équipe de professeurs et Direction formées aux techniques PIKAS) et sur l'apprentissage d'une utilisation raisonnée et raisonnable d'internet et des réseaux sociaux.

3. Des codes communs et la fierté d'appartenir à un collectif.

Le règlement intérieur du collège, commenté en début d'année, est un des cadres communs à tous les élèves. Mais cela ne suffit pas à créer un sentiment de fierté d'appartenir à une communauté. Qui sera fière en retour de compter sur ses membres.

Des actions impliquant l'ensemble des élèves d'un niveau ou de l'établissement y contribuent, comme les journées à thème (Mardi-gras, journée anglaise, olympiade des 6^e), **le gala de fin d'année** (Talents de Maurois), et la création d'un **yearbook** regroupant tous les instants de vie au collège pendant l'année scolaire.

Outre la devise républicaine, des codes communs sur la notion du respect, de la tolérance et du travail sont explicités en début d'année dans chacune des classes par l'équipe de direction. (RTT = **R**espect, **T**olérance, **T**ravail)



L'école n'est pas qu'un lieu de transmission de connaissances, c'est aussi l'apprentissage de savoir-être.

4. Les 4 parcours éducatifs

Le parcours avenir (à formaliser)

Le parcours Avenir doit permettre de comprendre le monde économique et professionnel ainsi que la diversité des métiers et des formations, développer son sens de l'engagement et de l'initiative, élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle (Annexe 14)

Le parcours d'éducation artistique et culturelle a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève repose sur des rencontres, des pratiques, des connaissances.

Le parcours éducatif de santé (Annexe 15)

Le parcours éducatif de santé est structuré autour de trois axes :

- l'éducation à la santé, fondée sur le développement des compétences psychosociales en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- la prévention : conduites à risques, conduites addictives, etc. ;
- la protection de la santé : environnement favorable à la santé et au bien-être.

Le parcours citoyen (Annexe 16)

Il s'adresse à des citoyens en devenir qui prennent progressivement conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités.

Le parcours citoyen concourt à la transmission des valeurs et principes de la République et de la vie dans les sociétés démocratiques.

5. Le climat scolaire

Réussite scolaire et climat scolaire sont intimement liés, on ne peut bien apprendre que si des conditions de calme, de sérénité et de confiance sont réunies.

La politique de l'établissement est simple dans ce domaine : dès qu'un incident, petit ou grand, est porté à notre connaissance, nous nous en occupons.

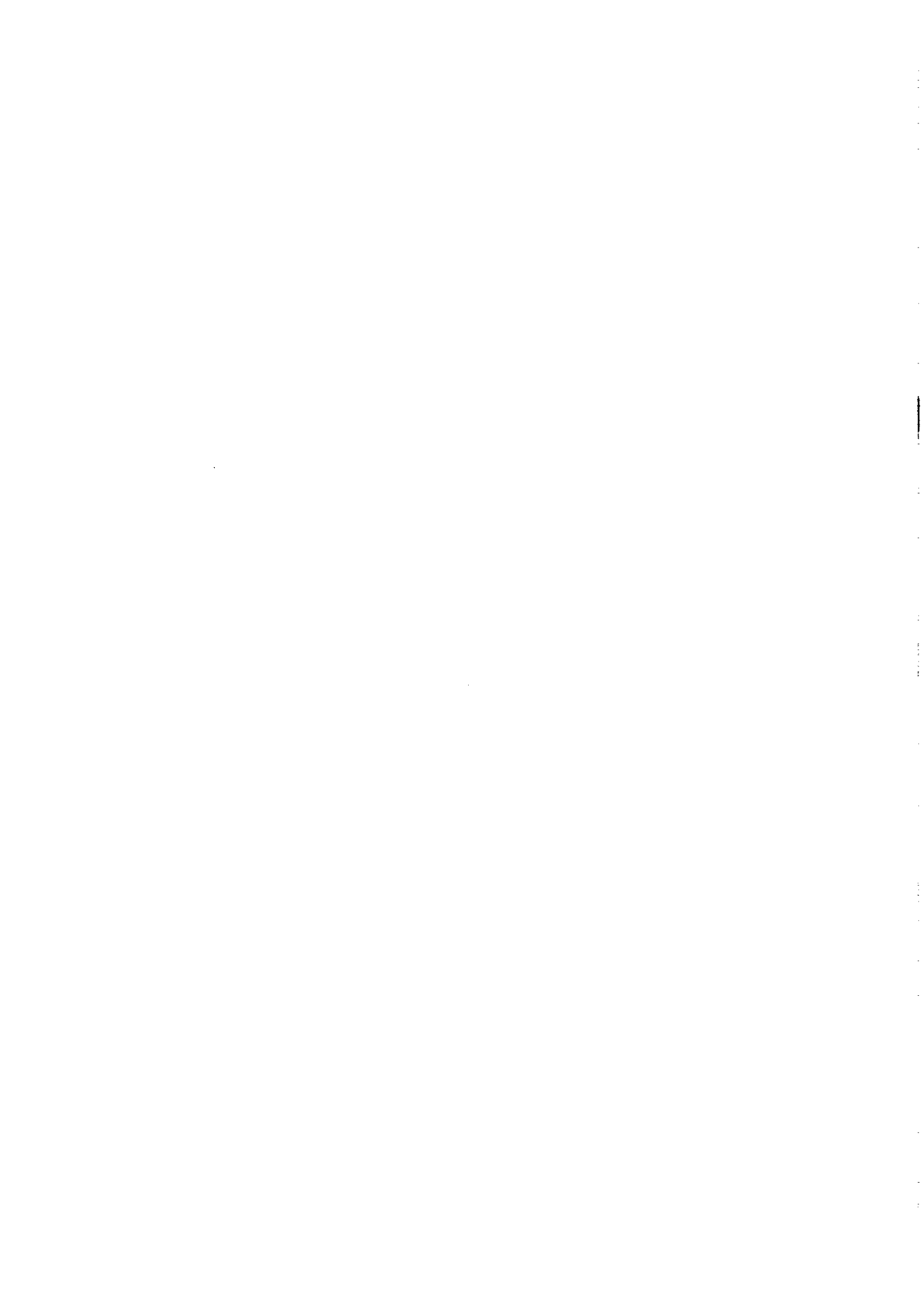
La taille humaine de l'établissement et les effectifs scolarisés (475 élèves en 2017/2018) permettent une connaissance fine de nos élèves et un suivi individualisé.

L'apprentissage de savoir-être est aussi important que l'apprentissage disciplinaire académique.

La vie en collectivité est un apprentissage en tant que tel, tous les élèves n'ont pas les mêmes facilités ou dispositions pour réussir rapidement dans ce domaine.

Des entretiens, des conseils, recommandations et éventuellement des punitions ou des sanctions, doivent aider les élèves à ne pas franchir les limites, en partant d'un principe simple : « on ne fait pas au collège ce qu'on ne fait pas à la maison ».

Toute décision disciplinaire est explicitée.



Une attention toute particulière est portée sur la prévention du harcèlement.

Des personnels ont été spécialement formés quant à la prise en charge de l'élève intimidé et des intimidateurs. (Méthode PIKAS – Annexe 17). Le numéro vert national figure dans le carnet de liaison de chaque élève.

Les heures passées en salle d'études (permanence) sont des heures de travail : l'élève doit s'avancer dans ses devoirs. S'il a fini, il lui sera proposé soit des exercices supplémentaires, soit une lecture utile.

Axe 4 : Un collège ouvert sur le monde de demain

1. Un collège numérique

Le référentiel d'équipement numérique des collèges décidé par le conseil départemental des Hauts de Seine, associé à des investissements sur fonds propres de l'établissement, permettent au collège André Maurois d'être très bien équipé numériquement : toutes les salles disposent d'un matériel de vidéo projection.

Pour certaines séquences pédagogiques (Arts plastiques, EPS, séquence vidéo du rapport de stage des élèves de 3^{ème}), les professeurs utiliseront des appareils photos numériques.

Tous les élèves de 3^{ème} effectuent un stage obligatoire de découverte et d'observation du monde professionnel. A l'issue de ce stage, ils doivent produire un rapport de stage écrit. Au collège André Maurois, le bilan de ce stage sera réalisé par le biais d'une vidéo, transmise sur clé USB aux correcteurs. Les élèves devront exposer le bilan de ce stage, façon interview, face caméra.

2. Un collège tourné vers l'international

Le choix de la langue vivante 2 s'effectue à l'inscription en sixième.

L'apprentissage de l'allemand ou de l'italien LV2 débute en 6^{ème}, l'espagnol en 5^{ème}.

Un voyage scolaire en Italie est organisé depuis plusieurs années.

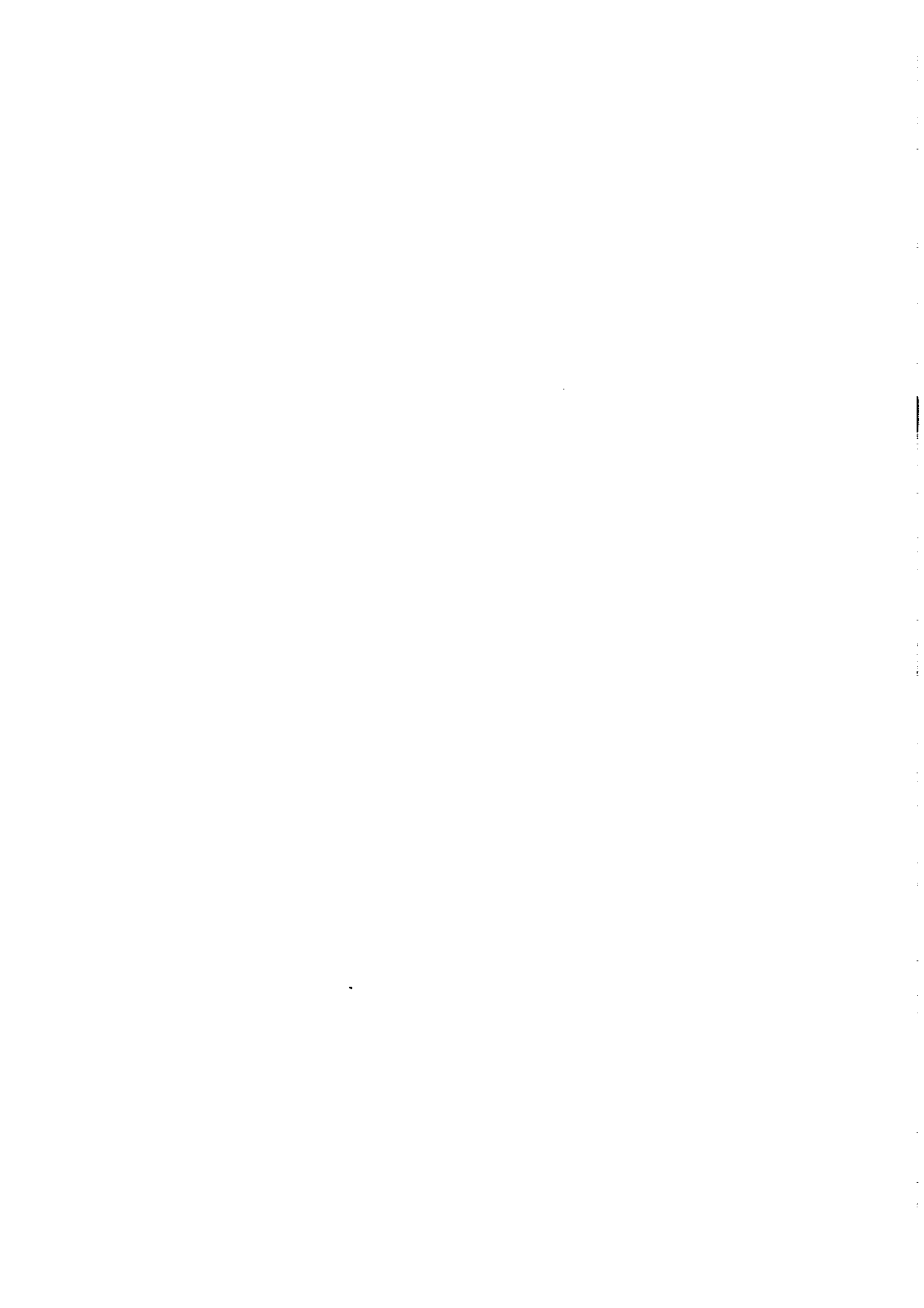
Des ateliers d'anglais renforcés sont proposés aux élèves volontaires de 4^{ème} et de 3^{ème}.

Une journée à thème anglo-saxonne permet chaque année de fédérer l'établissement.

3. Des partenariats pour une ouverture culturelle

Outre les partenariats institutionnels classiques (Municipalité, Département, Police), le collège a construit avec des partenaires locaux des projets qui permettront à certains élèves de poursuivre et d'approfondir l'expérience dans le tissu associatif, ou tout simplement de profiter de projets de qualité au collège :

- Dans le culturel : Le cavalier de Neuilly (Echecs)
Tournoi d'échecs inter-degrés (qualifications et phase finale)
- Dans le domaine sportif (sous réserve des financements du département pour l'année 2018/2019) : Club de boxe de Neuilly : dispositif « apprendre à gérer ses émotions »
- Médiathèque de Neuilly sur Seine : participation au Prix « Livres sur Seine »
- Centre de planification et d'éducation familiale de Levallois : Co-animation avec l'infirmière scolaire des séquences de vie relationnelle et affectives avec les classes de 3^{ème}
- Association « lire et faire lire » (Annexe 10)



Axe 5 : Le collège André Maurois : un lieu d'apprentissages accueillant et sécurisant

1) Les procédures d'inscription

Que ce soit en fin d'année ou en cours d'année, l'accueil des nouveaux arrivants fait l'objet d'une attention particulière.

Les élèves de CM2, futurs élèves de 6^{ème}, ont l'occasion d'investir le collège lors d'un temps pédagogique partagé avec les actuels élèves de 6^{ème} et aussi lors de la journée « Portes ouvertes » du collège en février/mars.

Les dossiers d'inscriptions sont ensuite apportés par l'établissement directement dans les écoles élémentaires de secteur, avec les notifications d'affectation, début juin, selon le calendrier académique.

Un contrôle des justificatifs de domicile est effectué en amont (document fiscal demandé) afin d'attester du droit à être scolarisé au titre de la carte scolaire.

Le protocole d'accueil pour une inscription en cours d'année est le suivant : rencontre avec le chef d'établissement et remise du dossier d'inscription L'élève, lorsqu'il reviendra rendre le dossier d'inscription complété, se verra remettre ses manuels, son carnet de liaison. Les personnels de la vie scolaire lui feront une rapide visite de l'établissement et l'introduiront en classe.

Les familles qui souhaitent signaler une situation particulière (familiale, de santé, ou autre) sont invitées à prendre rdv avec le chef d'établissement, la CPE ou l'infirmière scolaire tout au long de l'année.

2) La sécurité dans l'établissement

L'agent d'accueil ou l'ouvrier polyvalent effectue un tour de l'établissement tous les matins pour s'assurer qu'il n'y a pas de dégradation et que l'établissement est en capacité d'accueillir du public.

Le collège André Maurois n'est pas un lieu public mais un lieu accueillant du public.

L'entrée des usagers est filtrée. Les élèves doivent, en montrant leur carnet de liaison avec photo, attester de leur qualité d'élève. Les adultes doivent se présenter à la loge, remplir le cahier des entrées et indiquer à l'agent d'accueil le motif de leur venue.

Conformément au règlement intérieur, les élèves n'ont pas le droit d'utiliser ou manipuler leur téléphone portable dès qu'ils franchissent les grilles du collège.

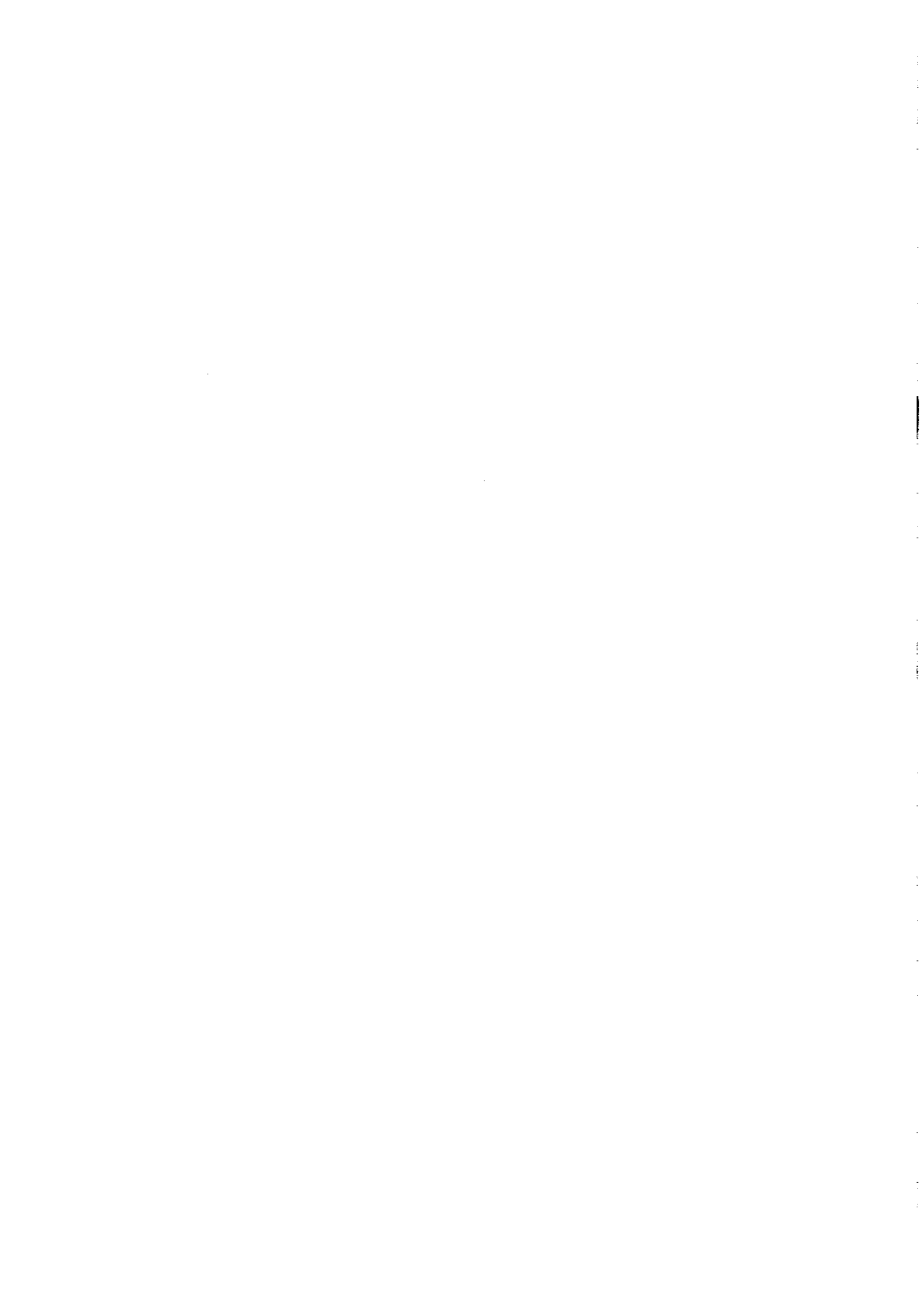
En cas d'infraction à cette règle, les familles devront venir récupérer l'appareil au collège après prise de rdv. Sans exception. Le téléphone ne sera pas remis à l'élève.

2.1) Déplacement et sortie des élèves

Les élèves ne peuvent pas sortir seuls de l'établissement pendant l'amplitude de leur emploi du temps. Toute sortie avant la fin des cours doit être si possible anticipée : un responsable légal, ou une autre personne par dérogation écrite, doit venir au collège et signer le cahier de décharge pour récupérer l'enfant.

Les déplacements des élèves entre le collège et les installations sportives (et inversement) s'effectuent sous la responsabilité du professeur d'EPS.

Les élèves participant aux activités de l'association sportive le mercredi après-midi (entraînement et compétitions) seront avertis par l'équipe d'EPS des modalités de déplacements.



2.2) Les exercices de sécurité

Quatre exercices collectifs sont prévus au cours de l'année scolaire.

L'établissement organise au cours du mois de septembre un exercice d'alerte incendie, puis au cours de l'année :

- un deuxième exercice d'évacuation incendie
- un exercice de mise en sûreté avec activation du PPMS de type confinement (plan particulier de mise en sûreté)
- un ou deux exercices de mise en sûreté avec activation du PPMS de type alerte attentat.

2.3) La gestion matérielle de l'établissement

Le collège André Maurois est la propriété du conseil départemental des Hauts de Seine.

Un technicien des bâtiments, agent du département, est avec le chef d'établissement adjoint-gestionnaire, en charge du suivi matériel de l'établissement.

Les travaux d'entretien sont à la charge de l'établissement, les travaux d'amélioration ou d'investissement à la charge du département.

Les agents d'entretien, agents du département, entretiennent quotidiennement les locaux avec par délégation de service public la société de nettoyage qui aura remporté le marché.

Les toilettes sont nettoyées deux fois par jour.

Toute dégradation d'élève sera immédiatement réparée, par l'élève lui-même ou par l'établissement, les familles pouvant être sollicitées, dans un principe de co-éducation.

3) L'amélioration du cadre de vie

Le cadre de vie, pour les élèves et les personnels, est important. Il contribue à la fierté d'appartenir à un établissement et à un collectif.

Une commission hygiène et sécurité – Conditions de travail, composée de personnels, de parents et d'élèves, se réunit une fois par an pour faire un état des lieux des conditions de vie ou de travail et réfléchit collégialement à des améliorations, dans la limite des possibilités financières de l'établissement ou du département.

4) Le temps du repas

Le temps du repas est un moment de détente qui permet de créer du lien et de se faire de nouveaux camarades.

Il doit se dérouler dans le calme et le bien-être.

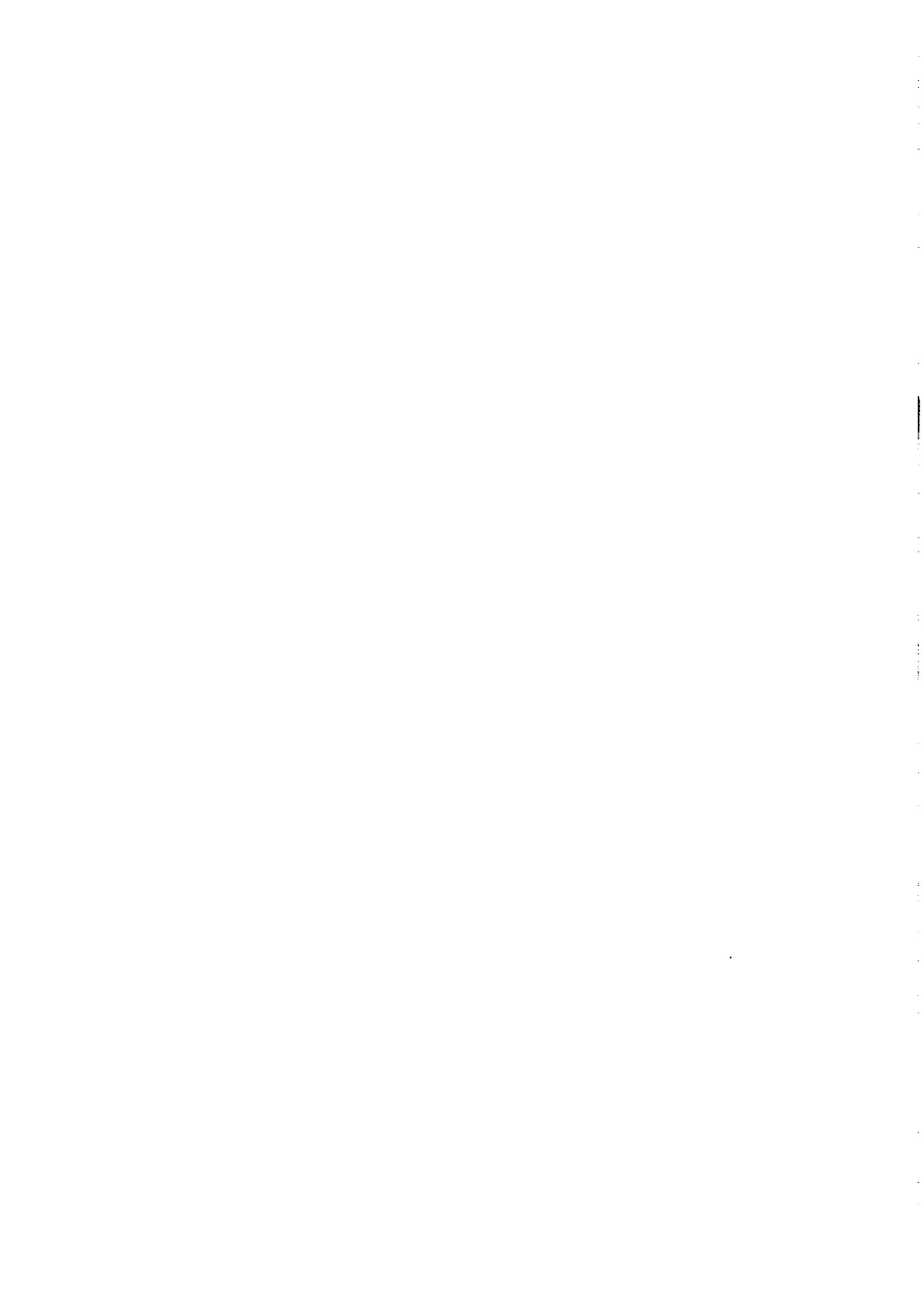
Les règles de la demi-pension évoluent au fil des ans et des cohortes.

Le passage des élèves peut se faire par niveau, ou par numéro de classe.

L'objectif recherché par les services de la vie scolaire est de créer les conditions les plus sereines dans le réfectoire pour que le temps du déjeuner puisse être un moment de calme et de récupération pour les élèves.

Concernant la préparation du repas, la société ELIOR actuellement assure ce service rendu aux familles.

Le temps de la pause déjeuner (12h25-13h55) est aussi le moment pour les élèves de participer à des activités (association sportive) ou des ateliers/clubs du FSE.



Annexes au projet d'établissement

Annexes jointes en juillet 2018

Annexe 1 : L'atelier scientifique (SVT) proposé en 3^{ème}

Annexe 2 : L'atelier scientifique (Sciences-physiques) proposé en 4^{ème}

Annexe 3 : Le voyage scolaire en Italie (Milan)

Annexe 4 : Le projet SKI pour tous les élèves de 5^{ème}

Annexe 5 : La participation au concours Clémenceau

Annexe 6 : La formation PSC1 et l'apprentissage des gestes qui sauvent.

Annexe 7 : Le dispositif « apprendre à gérer ses émotions »

Annexe 8 : Bilan de l'association sportive

Annexe 9 : L'atelier théâtre

Annexe 10 : Dispositif « lire et faire lire »

Annexe 11 : Bilan des études encadrées

Annexe 12 : Grilles des activités proposées sur le temps périscolaire.

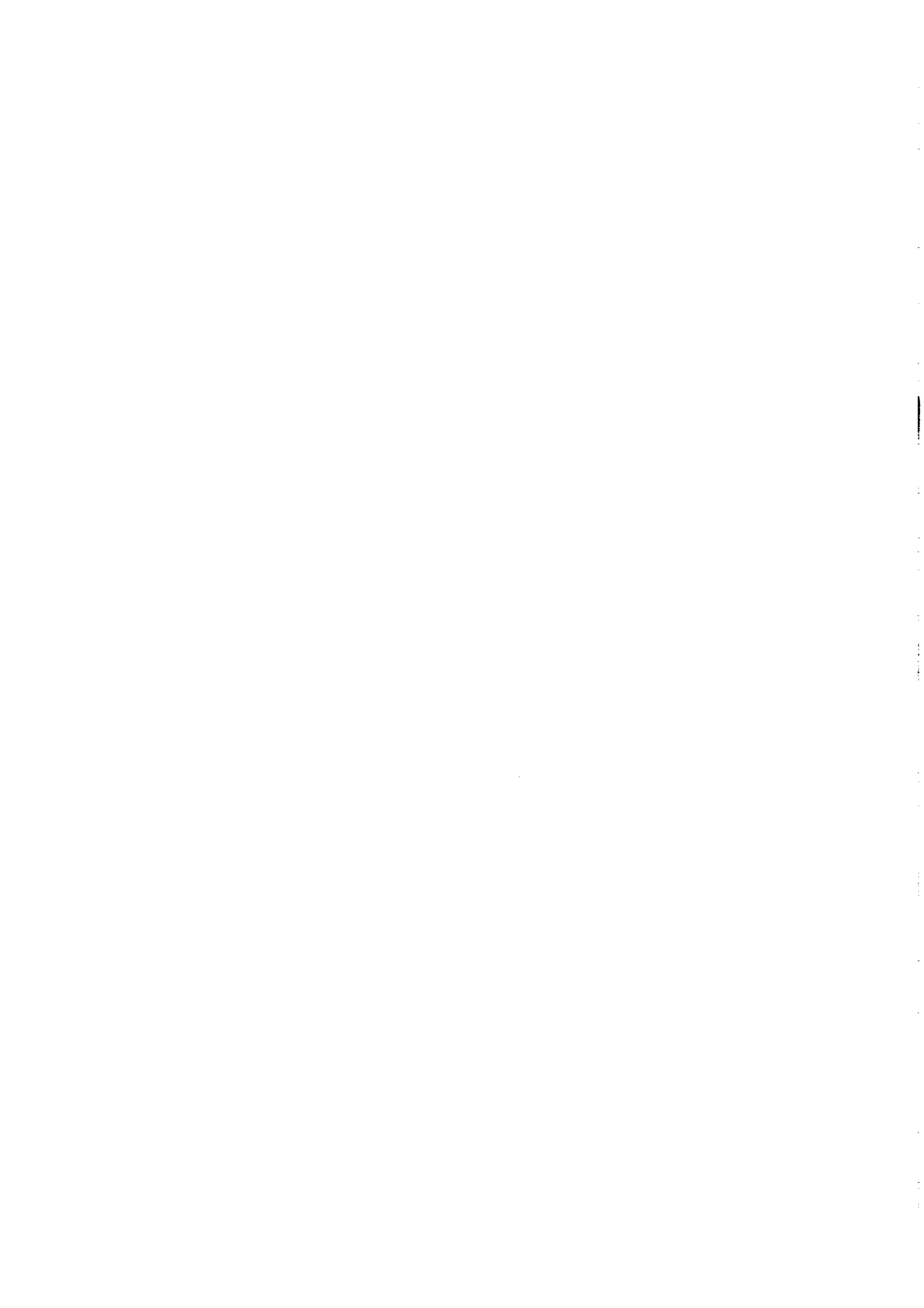
Annexe 13 : Programme d'actions du CBSC

Annexe 14 : Parcours d'éducation artistique et culturelle

Annexe 15 : Parcours éducatif de santé

Annexe 16 : Parcours citoyen

Annexe 17 : Protocole de lutte contre le harcèlement scolaire



L'OPTION SCIENTIFIQUE EN CLASSE DE TROISIÈME – SVT – Collège André Maurois

LES OBJECTIFS

1 – Permettre aux élèves de se préparer aux futures séances et épreuves de travaux pratiques qu'ils auront au lycée. Ainsi, ils seront amenés à travailler sur :

- Les techniques liées à l'utilisation d'un microscope (préparations microscopiques, utilisation de microscopes polarisants, calculs d'échelles, etc.)
- La réalisation de dessins d'observation.
- La conception et le suivi de protocoles expérimentaux.
- Quelques dissections simples et l'observation de plusieurs systèmes (respiratoire, digestif, sanguin, etc.)
- La modélisation de phénomènes géologiques et à réfléchir sur leurs limites.
- Etc.

2 – Habituer les élèves à travailler en autonomie, seuls ou en binômes.

3 – Donner confiance à certains élèves en difficulté en leur faisant prendre conscience, au-delà des cours, de l'aspect technique des sciences et de l'importance du « geste technique ».

4 – Faire le lien entre la science théorique et la science expérimentale.

L'EFFECTIF ET LES HORAIRES

Les élèves de troisième travaillent individuellement ou par binômes au sein d'un groupe de 12 à 14 élèves. L'enseignement est d'une heure par quinzaine pour chaque groupe.

LA SÉLECTION

24 à 28 élèves sont sélectionnés par les professeurs de sciences en fin d'année de cinquième. Sont pris en compte : Leur comportement et leur motivation avant tout. Les notes n'interviennent qu'en derniers recours s'il s'agit de départager deux élèves.

Les élèves intéressés doivent rédiger une lettre de motivation afin de faire part des raisons pour lesquelles ils désirent rejoindre cet enseignement.

L'ÉVALUATION

Les travaux et les réalisations peuvent être notés afin de permettre aux élèves de s'évaluer et de progresser. Si l'élève émet le souhait, la note sera ajoutée à sa moyenne de SVT.

LE TRAVAIL À LA MAISON

Aucun travail supplémentaire n'est exigé. Exceptionnellement, il peut leur être demandé de lire un article, un document, ou de compléter un travail qui n'aurait pas été achevé en cours de séance.

QUELQUES EXEMPLES DE SÉANCES RÉALISÉES EN CLASSE

- La dissection de l'appareil locomoteur d'un vertébré.
- La réalisation de préparations microscopiques et l'utilisation de colorants spécifiques.
- L'observation microscopique des chloroplastes des végétaux chlorophylliens et de la cyclose cellulaire.
- L'extraction d'ADN d'un tissu végétal.
- L'observation microscopique de chromosomes sur du matériel vivant.
- La modélisation de l'ascension du magma et des différents types d'éruptions volcaniques.
- La modélisation de la cristallisation du magma.
- Les techniques permettant de déterminer un groupe sanguin à partir d'un échantillon.
- Les techniques permettant de tester l'efficacité d'un antibiotique.
- L'utilisation d'un microscope polarisant afin de reconnaître les minéraux des roches.
- L'étude du rythme cardiaque de la daphnie.
- L'étude de la fonction de nutrition chez les végétaux (observation des stomates et de la zone pilifère des racines).
- Etc.

UNE SORTIE SCOLAIRE

Une sortie doit être organisée à la cité des sciences ou au Muséum National d'histoire naturelle en fonction des possibilités et des expositions qui ont lieu durant l'année scolaire

L'atelier scientifique que nous proposons en classe de 4^e s'inscrit dans une démarche de pratiques scientifiques.

Elle propose à un groupe d'élèves motivés et volontaires des manipulations un peu plus élaborées afin que ces élèves acquièrent des compétences indispensables au lycée. Le but est de maîtriser des techniques simples. Les élèves se familiarisent avec la mise en œuvre d'un protocole expérimental, l'utilisation des balances de précision, la rédaction, ...

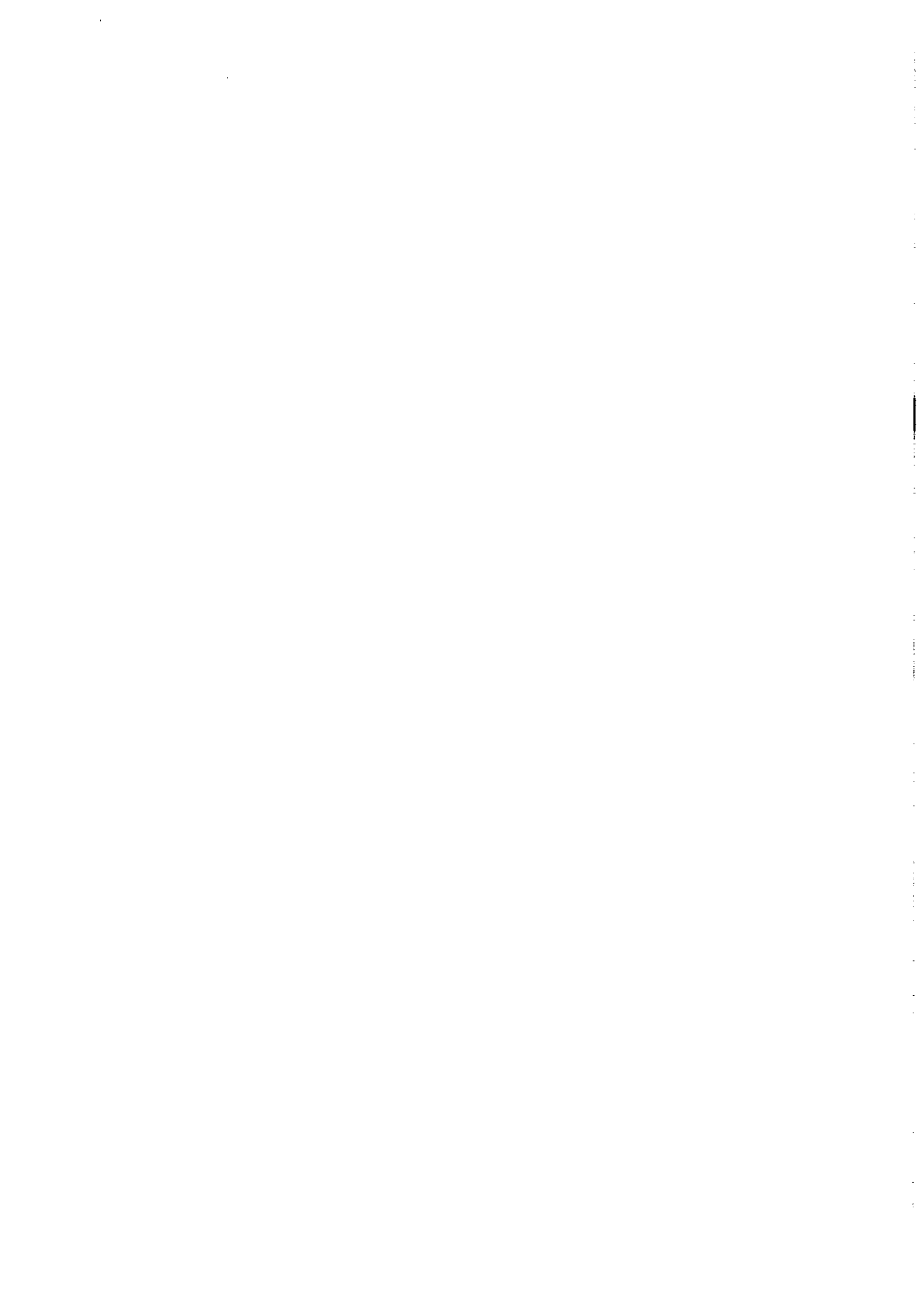
Voici quelques exemples de séances réalisées au cours de l'année :

- Fabrication d'une limonade
- Fabrication d'une lampe à lave
- Fabrication d'un savon
- Fabrication de colle
- Fabrication de billes de gélatines
- Fabrication d'une échelle de teinte à base de jus de chou rouge
- la vitamine C
- La luminescence

Me ROULLEAU

Professeur de Sciences-Physiques

Annexe 2





COLLEGE ANDRE MAUROIS

43, Boulevard d'Argenson
92200 NEUILLY SUR SEINE
N° 0921498 D
Tél. 01.47.47.74.20
Fax 01.47.22.08.43

Fiche Action 2017/2018 BILAN

Nom et qualité de l'intervenant : De Lucia Romina, professeur d'italien

Résumé synthétique du projet ou de l'action menée :

Projet pédagogique : «Promenade avec Stendal», voyage scolaire à Milan. Un travail interdisciplinaire entre les professeurs de Lettres classiques, Education Musicale et Italien.

Les objectifs de ce projet ont été plusieurs, premièrement celui de favoriser l'ouverture vers le monde, notamment la découverte de la culture de l'Italie. Les élèves ont pu se familiariser et entrer en contact avec la peinture, la sculpture, l'architecture italienne, qu'ils étudient dans le cadre de leurs enseignements au cours de l'année. Avec les professeurs de lettres classiques et d'éducation musicale les élèves ont travaillé sur Stendal qui appréciait beaucoup Milan et "La Scala" ainsi que le compositeur Cimarosa.

Des travaux préparatoires et des recherches au CDI ont été effectués, les élèves ayant joué le rôle de guide sur les sites et les monuments que nous avons visité. Les élèves ont aussi préparé des affiches qui ont été utilisées pour les portes ouvertes et qui ont été ensuite exposées au CDI.

Sur place les élèves ont travaillé en équipe pour pouvoir répondre aux diverses questions et défis (jeux de piste) que j'avais prévu pour eux.

Suite à ce séjour, les élèves italianistes ont rendu un cahier de voyage en langue italienne où ils ont noté ce qui les a le plus marqué lors du voyage. Ces travaux ont été évalués et compteront dans la moyenne trimestrielle. Aussi, les diverses équipes ont rendu une affiche avec des photos spécifiques relatives au concours photos prévu parmi les défis sur place.

Ces travaux ont été mis sur Internet (site du collège) et sur le blog d'italien (<http://blog.ac-versailles.fr/italiano/>).

Evaluation du projet ou de l'action menée à l'issue de l'année 2017/2018 :

Ce voyage a eu des importantes retombées pédagogiques pour les élèves, en termes d'apprentissage de la langue et de la culture italiennes, mais aussi d'apprentissage de connaissances au sens plus large.

Reconduction souhaitée en 2018/2019 ou évolution proposée :

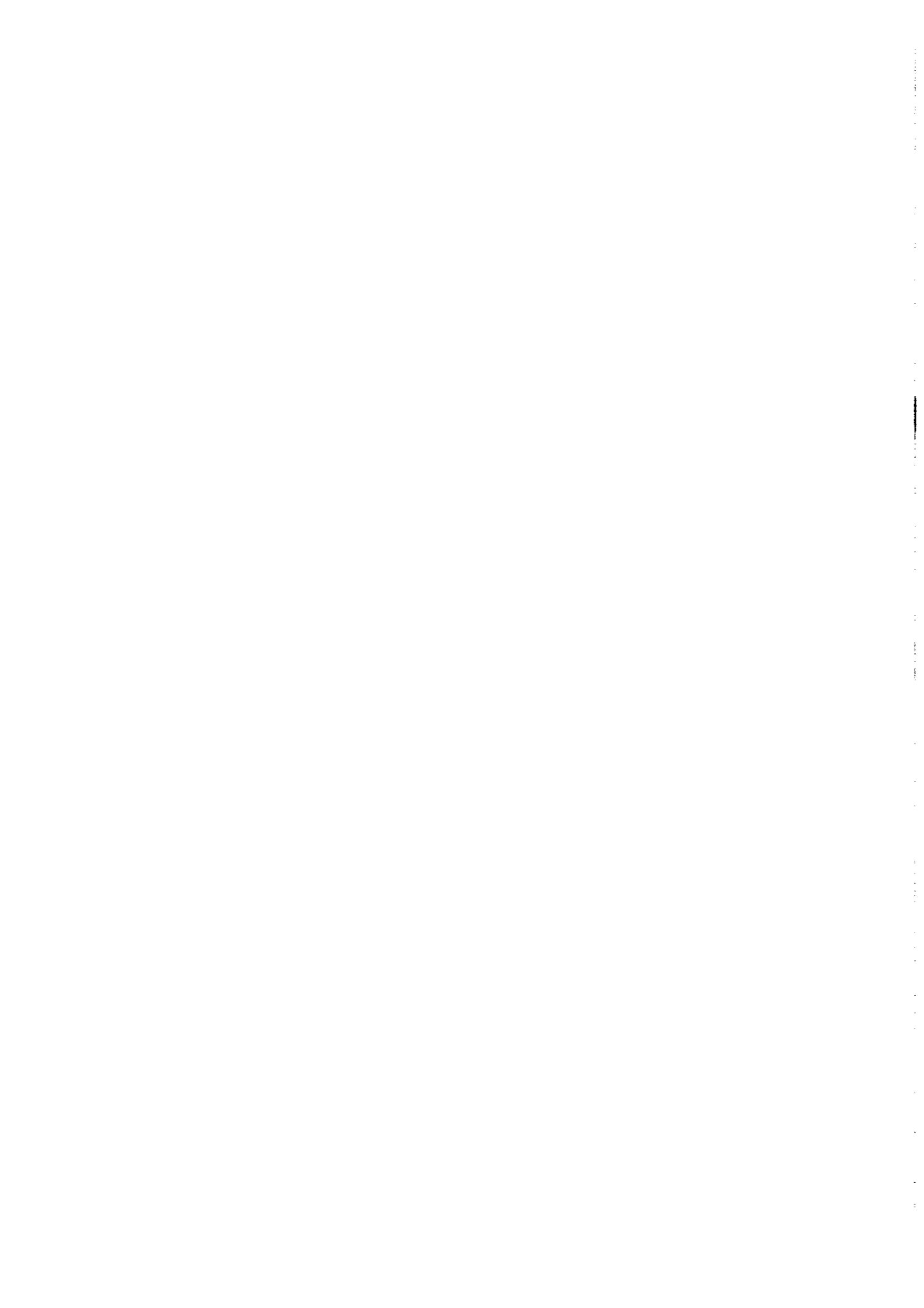
Un projet concernant les trois disciplines (Lettres classiques, Education Musicale et Italien) est envisagé pour l'année prochaine en occasion de la biennale de Venise.

Date 17/05/2018

Signature

Avis chef d'établissement

Annexe 3



Le projet pédagogique SKI – Niveau 5^{ème}

La pratique sportive permet un développement complet de l'élève sur le plan :

- moteur
- intellectuel
- moral

L'éducation physique et sportive, à travers les différentes activités abordées, contribue au développement de la personne.

"C'est dans la diversité de l'environnement dans lequel sont vécues les expériences individuelles et collectives que l'EPS participe à l'éducation à :

- la santé
- la sécurité
- l'autonomie
- la solidarité
- la responsabilité".

En conséquence, le collège André Maurois met en place un stage de ski alpin de 5 jours pour permettre aux élèves de pratiquer une activité physique de pleine nature (partie intégrante des programmes) afin de les confronter à un milieu naturel qu'ils ne maîtrisent pas et au sein duquel ils devront s'adapter.

CADRE DE MISE EN PLACE

A qui s'adresse ce stage ?

Il s'adresse à toutes les classes du niveau 5ème, première année du cycle central. En 6ème, les élèves ont découvert un certain nombre d'activités, de nouvelles méthodes de travail; qu'ils ont, au bout d'une année de formation, intégrées et qu'ils peuvent, maintenant, mettre en application. Cette activité de pleine nature leur permettra d'affronter un milieu inhabituel mais aussi d'utiliser leurs connaissances au service d'une meilleure pratique.

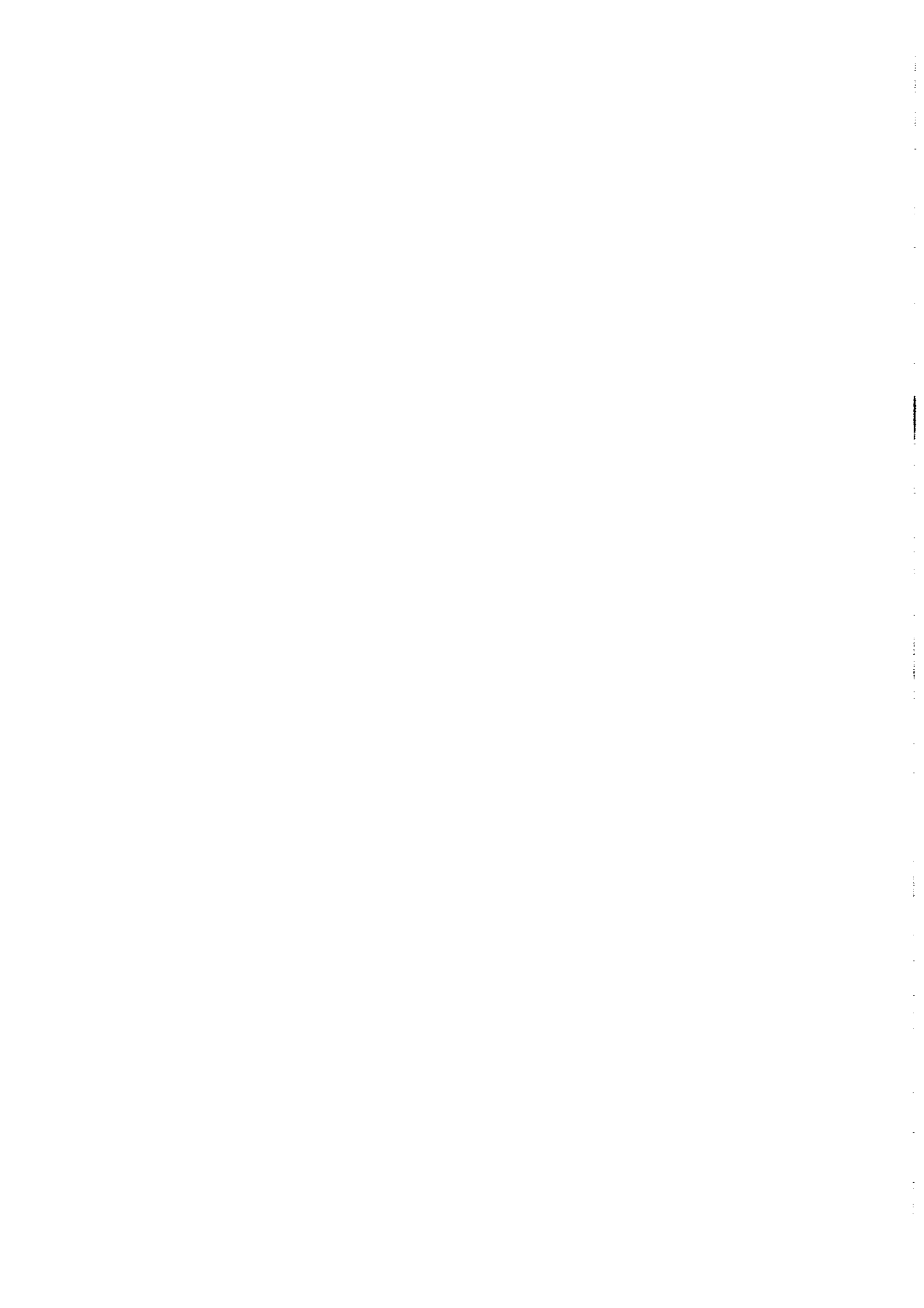
Pourquoi organiser ce stage ?

Comme nous l'avons déjà mentionné, dans notre programmation des activités physiques, au collège André Maurois, il n'y a pas d'activités de pleine nature. Cette absence étant due principalement à un manque d'installations car nous évoluons dans un milieu citadin. Or les programmes collèges EPS stipulent que « huit programmes d'activités doivent être programmés » y compris une activité de pleine nature (B.O n°6 du 28.08.2008).

Mettre en place un tel stage permettra d'une part de répondre à la demande institutionnelle liée aux programmes et d'autre part, aux élèves, à un moment de leur scolarité, de pratiquer une activité appartenant au groupe des activités de pleine nature et d'être confrontés à un milieu différent de celui qu'ils connaissent déjà.

Nous avons à faire à une population qui vit, tout au long de l'année, dans un milieu citadin où les lieux de pratique sportive sont assez limités.

De plus, nos élèves n'ont pas l'habitude de vivre en collectivité. Leurs activités qu'elles soient sportives, culturelles ou de loisir se font essentiellement dans le cadre familial.



Enfin, nos élèves sont, très souvent, assistés et soutenus soit par leur famille soit par les personnes qui s'occupent d'eux (filles au pair, nounou...). Ils manquent donc d'autonomie et de prise d'initiative.

Ce premier constat nous pousse à organiser ce stage. Mais il est bien sûr évident que d'autres objectifs sont recherchés.

Les objectifs sportifs

En ce qui concerne la pratique du ski, il s'agira de développer chez l'élève :

-la recherche d'un équilibre et d'une motricité qui soient adaptés et spécifiques à l'activité.

Pour cela, il sera nécessaire d'apprendre à connaître le milieu. L'élève, amené à skier sur différentes pistes (en fonction de son niveau), sur différentes qualités de neige devra s'adapter et réagir de façon à rester maître de son équilibre.

-la gestion de son énergie et plus particulièrement sa dépense énergétique, il apprendra à doser ses efforts (alterner les temps forts et les temps faibles) pour se préserver de toute blessure éventuelle.

-la connaissance des risques pris pour veiller à sa sécurité mais aussi à celle des autres.

Faisant partie d'un groupe dans sa pratique quotidienne, il devra gérer le temps de pratique (2 fois 2 heures par jour), sa fatigue et ses actions pour ne pas mettre autrui en danger.

Ces objectifs peuvent être regroupés sous le terme générique de la recherche de la responsabilisation. Etre responsable, c'est être capable d'anticiper sur les conséquences de ses actes :

- être responsable de ses actes
- être responsable de son activité
- être responsable pour protéger autrui

L'objectif éducatif

Ce stage de ski permettra de développer chez l'élève l'autonomie. Même si l'élève reste sous la responsabilité des professeurs, il sera loin des attaches familiales, et devra se prendre en charge et gérer différents aspects qu'ils soient d'ordre matériel, organisationnel ou humain.

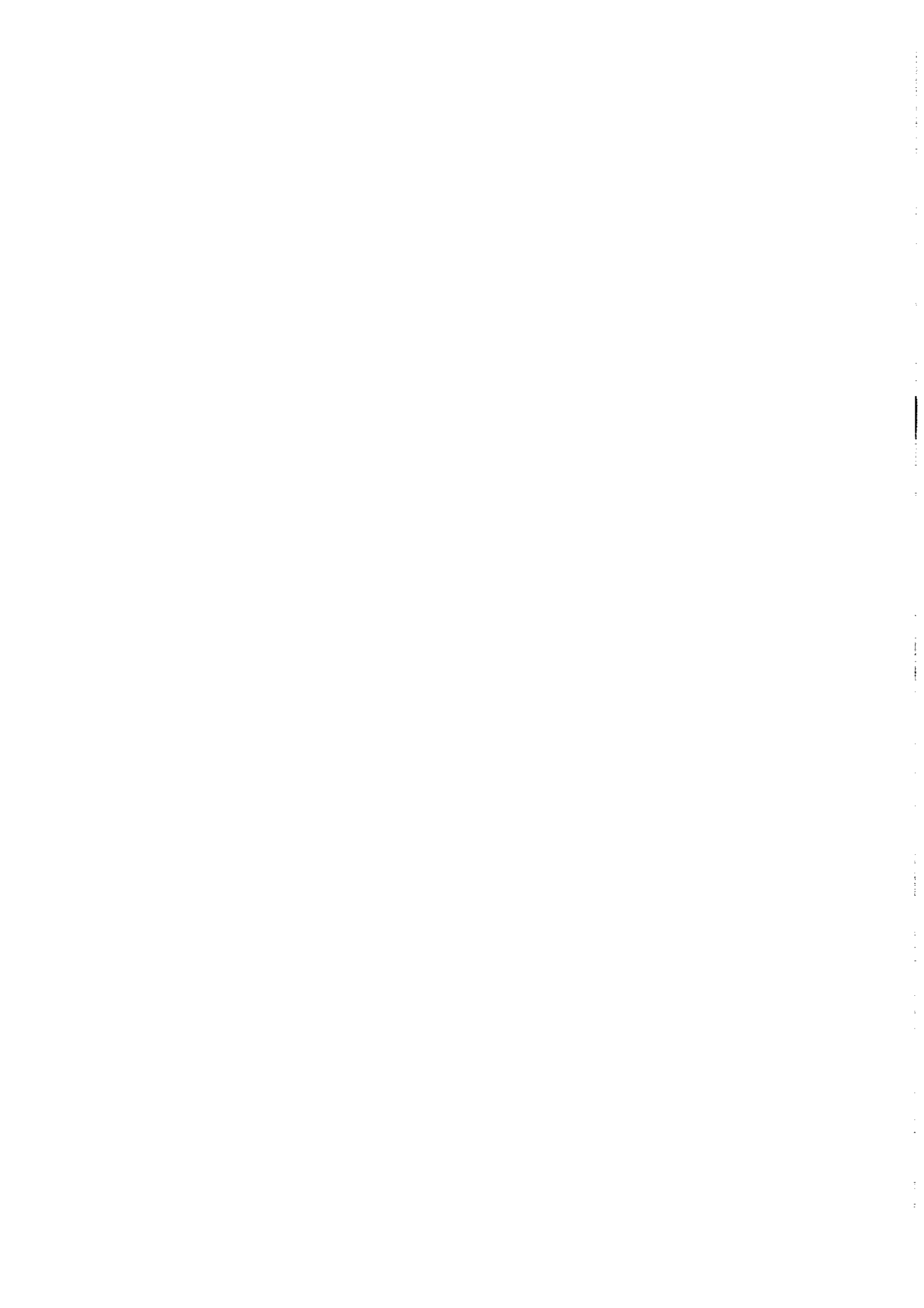
-Matériel : il sera responsable de son propre matériel (rangement, entretien...).

-Organisationnel : les journées suivront un même déroulement (réveil, petit déjeuner, ski, déjeuner, ski, goûter, douche, lecture, dîner, animation, coucher), il devra être au bon endroit à l'heure prévue.

-Humain : il vivra 24h sur 24 au sein d'un grand groupe, il partagera une chambre avec des camarades et devra accepter des habitudes de vie différentes des siennes.

Ainsi vivre en communauté, permettra de développer chez l'élève des notions de respect et de tolérance vis à vis d'autrui tout en recherchant l'épanouissement personnel de chacun.

Annexe 4



En organisant ce stage de ski, nous cherchons à élargir nos champs d'intervention sur les différentes familles d'activités.

Ce stage aura des influences sur le plan sportif et éducatif; la pratique du ski permettant de développer différentes compétences et aptitudes chez nos élèves ainsi que des notions telles que la responsabilité, la tolérance, la sécurité.

L'objectif lié aux Enseignements Pratiques Interdisciplinaires

Ce stage boucle le semestre de travail lié à l'EPI qui associe l'EPS, SVT et technologie autour de la thématique « corps, santé, bien-être et sécurité » qui s'intitule « Alimentation, performance sportive et évolutions technologiques ».

Il atteste d'une part, d'une prise de conscience de l'élève sur le fait que le petit-déjeuner est un repas incontournable de la journée. L'équipe enseignante veillera à ce qu'il soit pris quotidiennement et une partie de la note finale sera consacrée à cette bonne habitude prise par chacun.

Par ailleurs, la préparation physique travaillée à chaque début de leçon d'EPS depuis début septembre afin de préparer ce stage ski permettra de valider chez les élèves la compétence suivante : être capable de maintenir un effort quotidien lié à la pratique du ski.

ORGANISATION :

- accompagnateurs :

Les professeurs EPS et les professeurs volontaires du collège (un professeur pour 12 élèves)

- classes concernées :

Les 5 classes de 5^{ème}.

- dates des séjours :

En janvier. Du 6 au 11 janvier. Du 27 janvier au 1 février pour les 5^{ème}. Départ le dimanche matin et retour le vendredi soir. Deux classes et demie par séjour.

- encadrement sportif

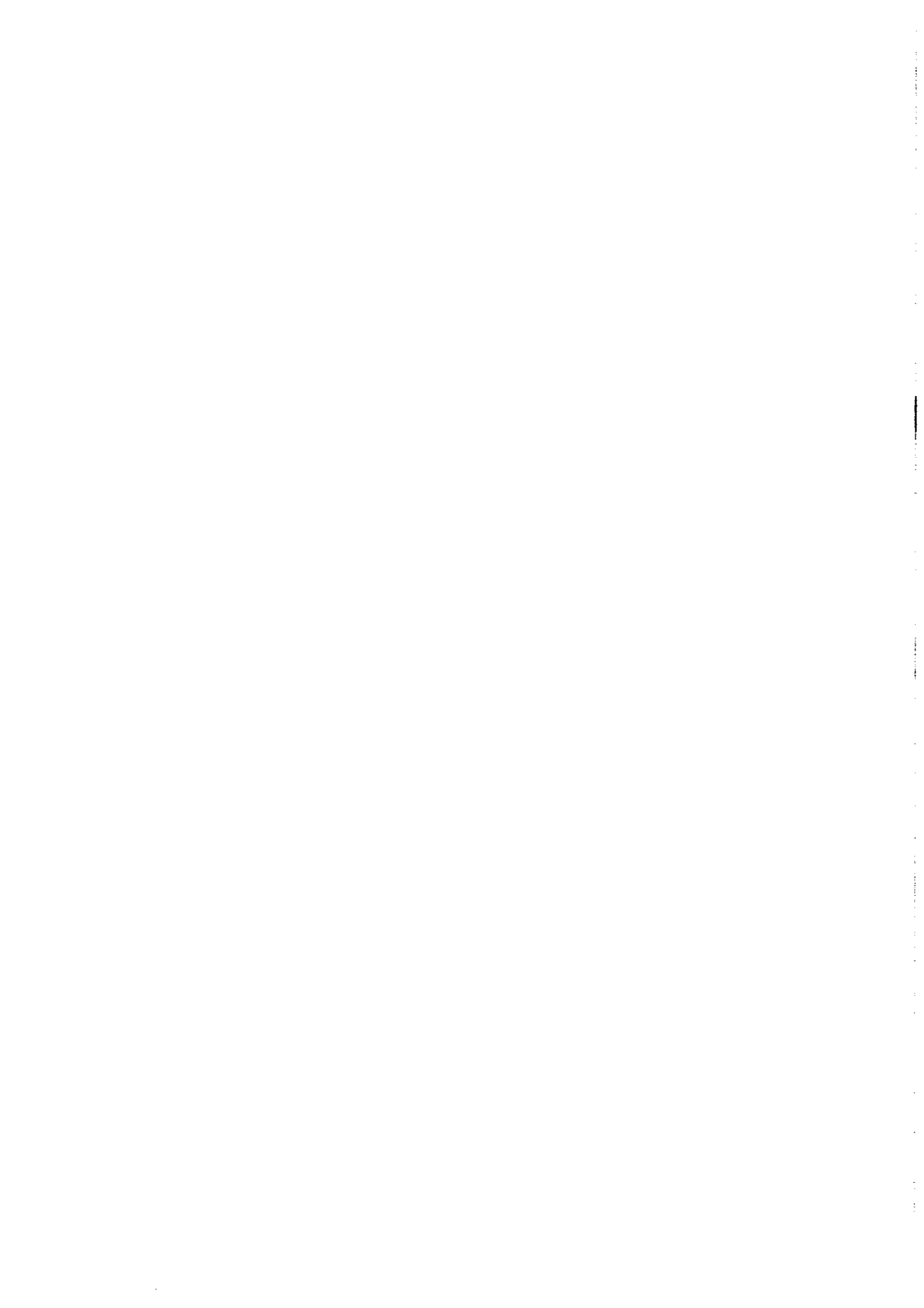
Un moniteur ESF + un professeur du collège pour 12 élèves

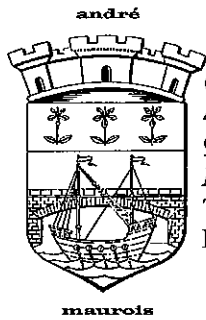
- organisme :

Club alpes pyrénées

- lieu :

Morzine.





COLLEGE ANDRE MAUROIS

43, Boulevard d'Argenson
92200 NEUILLY SUR SEINE
N° 0921498 D
Tél. 01.47.47.74.20
Fax 01.47.22.08.43

maurois

Fiche Action 2017/2018 BILAN

Nom et qualité de l'intervenant : CAHLIK CHANTAL CPE CONCOURS CLEMENCEAU

Résumé synthétique du projet ou de l'action menée : PARCOURS CITOYEN

Permettre à 10 élèves volontaires de 4^{ème} de mieux comprendre les missions de la police nationale : ses structures, son fonctionnement, son organisation.

Prendre conscience de sa raison d'être à travers les verbes clefs : ASSISTER PROTEGER PREVENIR .

Réaliser une production en lien avec les verbes ci-dessus et concourir.

Evaluation du projet ou de l'action menée à l'issue de l'année 2017/2018 :

Accompagnés de l'officier de prévention et de la CPE, les élèves ont pu faire une immersion dans différents services de la Police et recueillir les témoignages de plusieurs professionnels. Le niveau d'implication de ces derniers pour leur métier a marqué les esprits.

Les élèves se sont mobilisés pour réaliser un court métrage dédié au travail de l'une des nombreuses brigades de la police : la brigade fluviale. Ce court-métrage est composé de montages photos, de dessins et d'images captées dans le quotidien de cette brigade, en intervention et à l'entraînement. La bande son complète ce travail avec des extraits de l'interview réalisée auprès d'un policier et avec la création d'un rap en hommage à la police.

La cérémonie de clôture a permis en outre aux élèves de visiter le Sénat.

Signature d'une convention avec le CLJ (centre de loisirs jeunes 92) en vue de mesures de réparation à proposer .

Reconduction souhaitée en 2018/2019 ou évolution proposée :

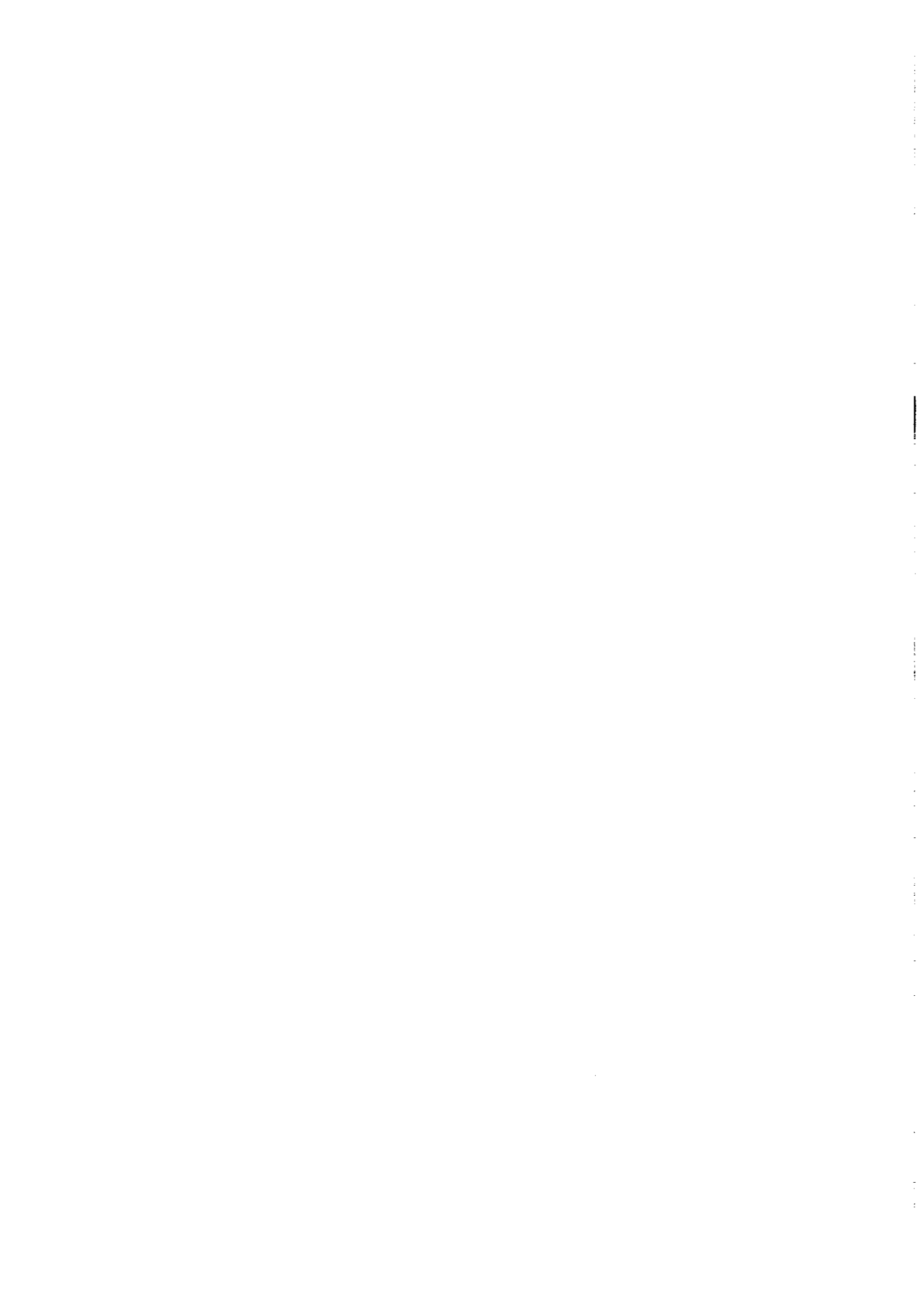
En fonction de nouveaux élèves volontaires.

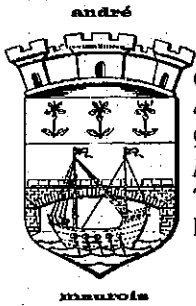
Date 18/06/2018

Signature C. CAHLIK

Avis chef d'établissement

Annexe 5





COLLEGE ANDRE MAUROIS

43, Boulevard d'Argenson
92200 NEUILLY SUR SEINE
N° 0921498 D
Tél. 01.47.47.74.20
Fax 01.47.22.08.43

Fiche Action 2017/2018 BILAN

Nom et qualité de l'intervenant :

Mme Angevin (formateur PSC1 et GQS)

Résumé synthétique du projet ou de l'action menée :

- Formation PSC1 à l'attention des 3èmes délégués et de leurs suppléants, des inscrits à l'AS et des membres du CVC dans le cadre du Parcours citoyen ou éducatif de santé (afin d'exercer leur statut de citoyen responsable et de développer leurs connaissances du corps humain). 1 session=3 vendredis après-midi par groupe de 10 élèves.
- Sensibilisation aux GQS à l'attention des délégués et de leurs suppléants de 4èmes et 5èmes. 1 session=1 vendredi après-midi (2h) par groupe de 10 à 15 élèves.

Evaluation du projet ou de l'action menée à l'issue de l'année 2017/2018 :

PSC1 :

Certains élèves n'ont pas obtenu leur attestation PSC1, étant absents à l'une des séances. Il faudrait rappeler que l'assiduité est un des critères indispensables à l'obtention du PSC1.

GQS :

Certains élèves n'ont pas saisi l'intérêt de cette sensibilisation, pensant qu'il n'était pas obligatoire d'y assister.

Il faudrait davantage communiquer sur cette action.

→Les élèves qui ont participé sont ravis.

Quelques élèves de 5èmes semblent mal-à-l'aise avec les sujets traités (trop jeunes ?)

La communication sur ces actions auprès des élèves repose sur le formateur. Il serait souhaitable que l'ensemble de la communauté éducative y contribue afin que les participants perçoivent l'utilité de leur investissement.

Reconduction souhaitée en 2018/2019 ou évolution proposée :

Reconduction sous la forme actuelle.

Pour généraliser la sensibilisation aux GQS, il faudrait un/des enseignants volontaires déjà titulaires d'un PSC1 qui suivraient 1 journée de formation afin de pouvoir dispenser cette initiation.

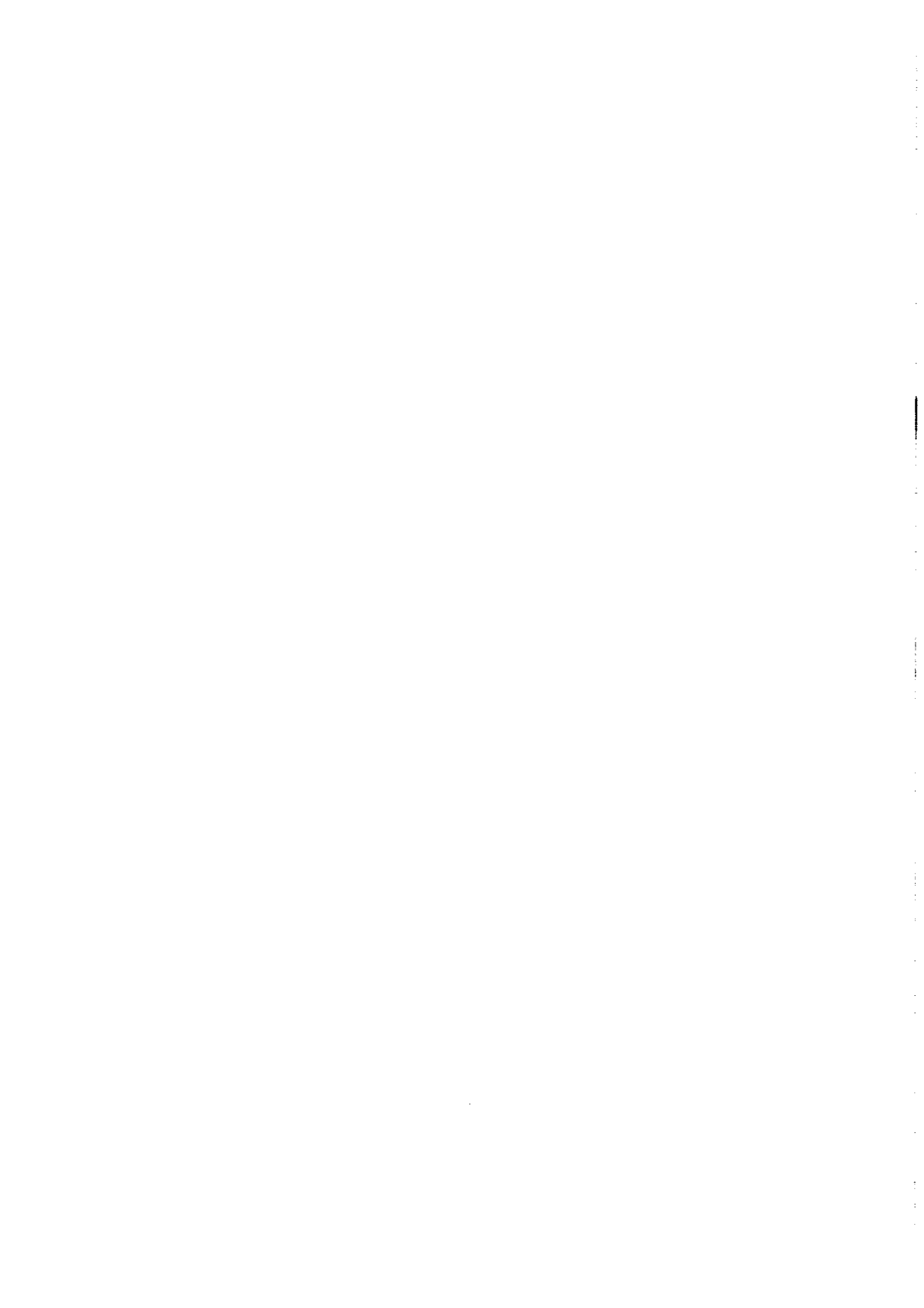
Actuellement, je demande aux professeurs principaux de remettre les diplômes PSC1 aux élèves de leur classe. Peut-être faudrait-il songer à donner un aspect plus officiel.

Date 11/05/2018

Signature

Avis chef d'établissement

Annexe 6



Le collège André Maurois souhaite développer un dispositif intitulé
« apprendre à gérer ses émotions ».

Ce projet serait destiné à un public ciblé d'élèves, repérés en septembre, rencontrant des difficultés de gestion des émotions, en étant trop inhibés, ou au contraire trop expansifs.

A travers un parcours de 4 ateliers, l'élève doit apprendre à se connaître et repérer l'activité qui lui correspond le plus, afin de trouver sa voie de développement pour les années à venir.

Il s'agit d'une forme d'initiation à 4 pratiques différentes :

- La concentration (jeu d'échecs)
- La relaxation (exercices de respiration et de détente)
- La pratique artistique (Atelier d'improvisation théâtrale)
- La dépense physique (Atelier de boxe)

Des groupes de 8 élèves environ (cela peut monter à 12 peut-être), constitués en fonction d'une thématique commune, vont pratiquer simultanément les 4 ateliers. Puis un principe de rotation s'organisera au bout de 7 ou 8 séances.

Exemple : Octobre-décembre : 8 séances

Groupe 1 : Théâtre

Groupe 2 : Echecs

Groupe 3 : Relaxation

Groupe 4 : Boxe

Les groupes permutent ensuite de janvier à février, etc....

Les élèves bénéficient de 7 à 8 séances (total 30 semaines sur l'année) de chaque atelier.

Le public concerné sera compris entre 32 et 48 élèves, en fonction des besoins repérés.

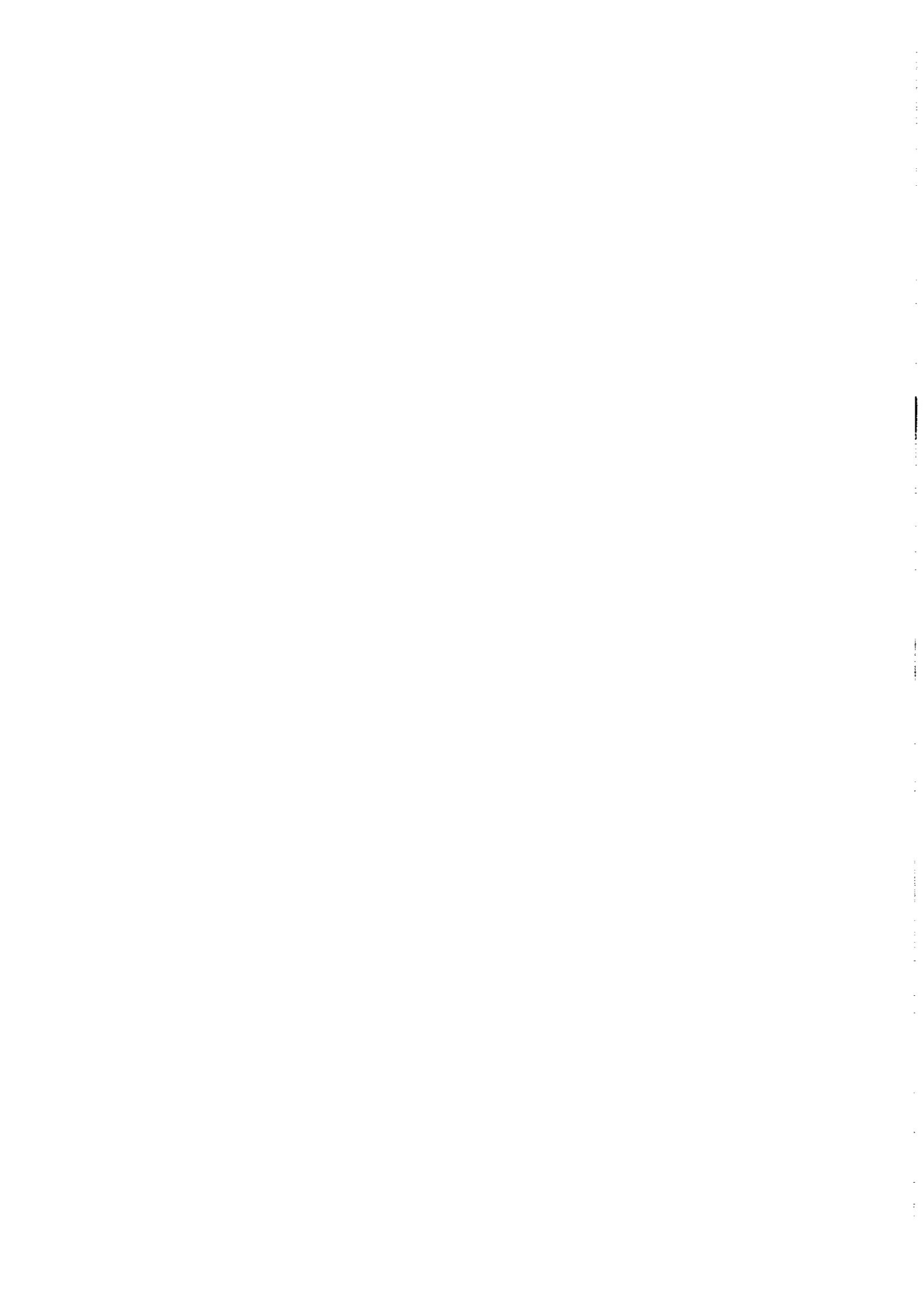
Sur ces 4 ateliers, il y a 3 demandes de projets SIEL : Les échecs, la boxe, la relaxation.

L'établissement assurera la rémunération du personnel en co-enseignement.

L'atelier théâtre sera assuré par deux professeurs (pas de demande de financement SIEL)

Ce projet vise à réduire le nombre de conseils de disciplines (17 en 2016-2017), et à recréer de la confiance chez certains élèves.

Annexe 7

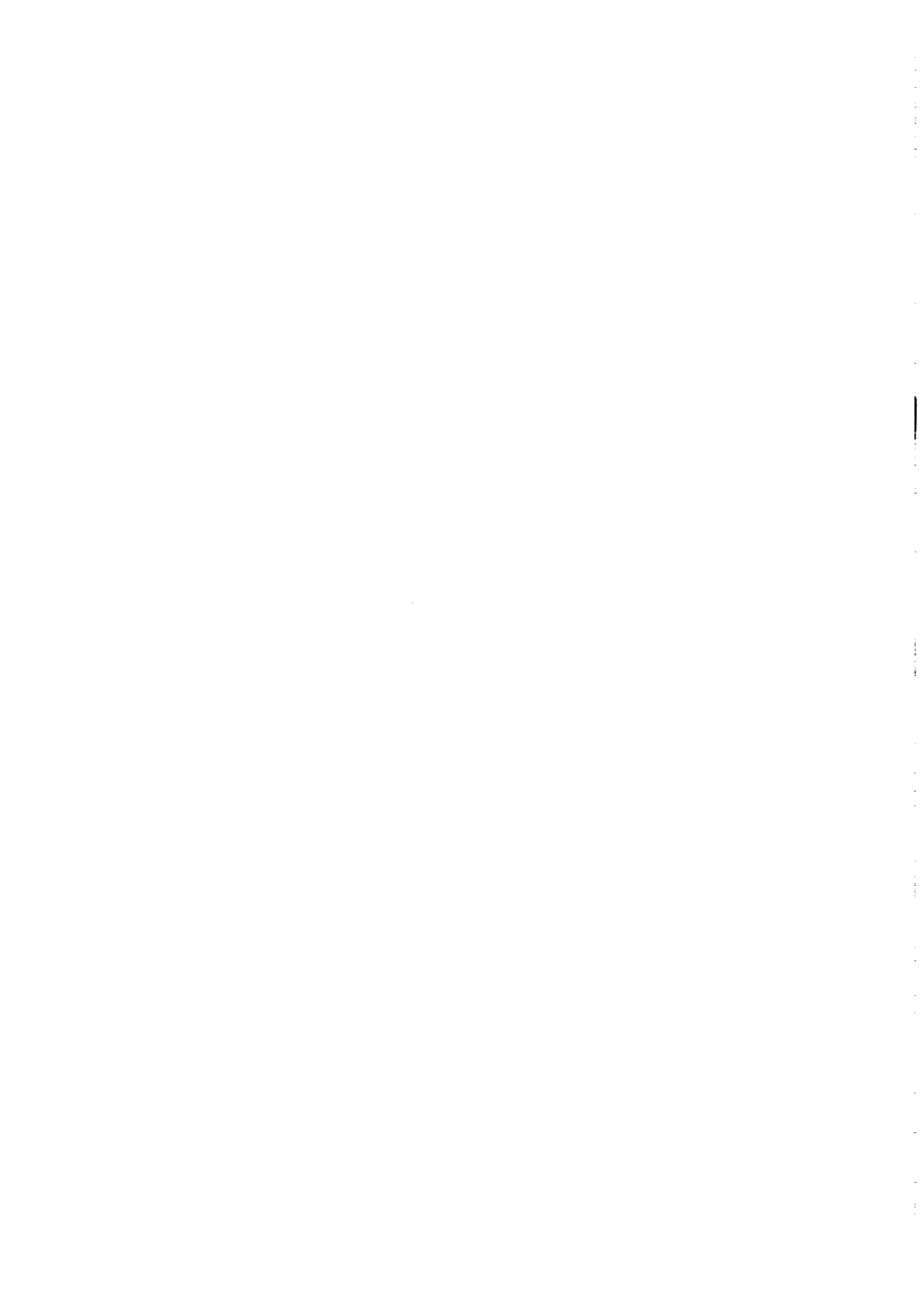


Bilan AS global 2017-2018

213 élèves au total sur les 3 activités futsal, gymnastique et basket ball dont 147 élèves licenciés différents.
Une augmentation du nombre d'inscrit par rapport à l'année dernière de 63 élèves.

	Filles	Garçons	Total	
Nombre de scolarisés	229	237	466	
Nombre de licenciés	61	86	147	
Rapport licenciés/scolarisés	26,64 %	36,29 %	31,55 %	
- Pour votre département	14,97 %	21,98 %	18,63 %	
- Pour votre académie	16,81 %	22,97 %	19,97 %	
- Au niveau national toutes caractéristiques confondues	19,88 %	27,40 %	23,70 %	
- Au niveau national pour les établissements de même caractéristiques	25,88 %	33,47 %	29,72 %	
Nombre de certifications JO	District	3	2	5
	Départemental	2	1	3
	Académique	0	0	0
	National	0	0	0
	International	0	0	0
	Total	5	3	8
Nombre de licenciés certifiés JO	5	2	7	

DONNEES STATISTIQUES LICENCIES ET JEUNES OFFICIELS



Le point sur l'information et la publicité est toujours en cours de développement (page Facebook, T-shirt). Le T-shirt de l'a.s à aider à fédérer les élèves mais on remarque une baisse d'achat du nombre de maillots.

Le créneau sport collectif uniquement féminin a été un succès en termes de nombres de licenciés

Nous soulignons la bonne idée des cartes vertes mais nous remarquons que l'habitude n'est pas encore là et que de nombreux élèves passent sans cartes, ont une cartes mais ne peuvent pas manger assez tôt.

Nous sommes très heureux du nombre d'inscrits mais observons un manque de régularité et une sorte de zapping pour certains. Heureusement sur chaque créneau d'entraînement c'est un noyau régulier qui assiste heureux et volontaire aux entraînements.

Bilan AS Futsal 2017-2018

> Nombre de licenciés : 77 licenciés - 71% d'élèves assidus.

> Licenciés par sexe : 23 filles – 54 garçons

> Licenciés par catégories : Filles : 17 benjamines – 6 minimes / Garçons : 31 benjamins – 22 minimes – 1 cadet

> Au niveau des résultats, les benjamins garçons sont allés en finale départementale pour la 2^e année consécutive.

Pour les minimes, le bilan est honorable sur les deux compétitions mais non qualifié en interdistrict.

> Au niveau des jeunes officiels, la journée de formation a été annulée (stage ski).

> Au niveau du comportement, les élèves ont montré une attitude tout à fait satisfaisante tant sur le rôle de joueur que sur les rôles sociaux.

> Le pourcentage d'élèves assidus de 71% ce qui est un taux correct malgré une augmentation du nombre de désengagement cette année.

Bilan AS Basket Ball 2017-2018

Quelques chiffres :

licenciés au total : 79

> Nombre de licenciés : licenciés - 60% d'élèves assidus en 4/3^{ème} garçons et plus de 50 % en 6/5^{ème} garçons. 50 % d'assiduité sur le créneau féminin.

> Licenciés par catégories : 43 benjamins – 26 minimes –

> Licenciés par sexe : 26 filles – 53 garçons

Au niveau des compétitions :

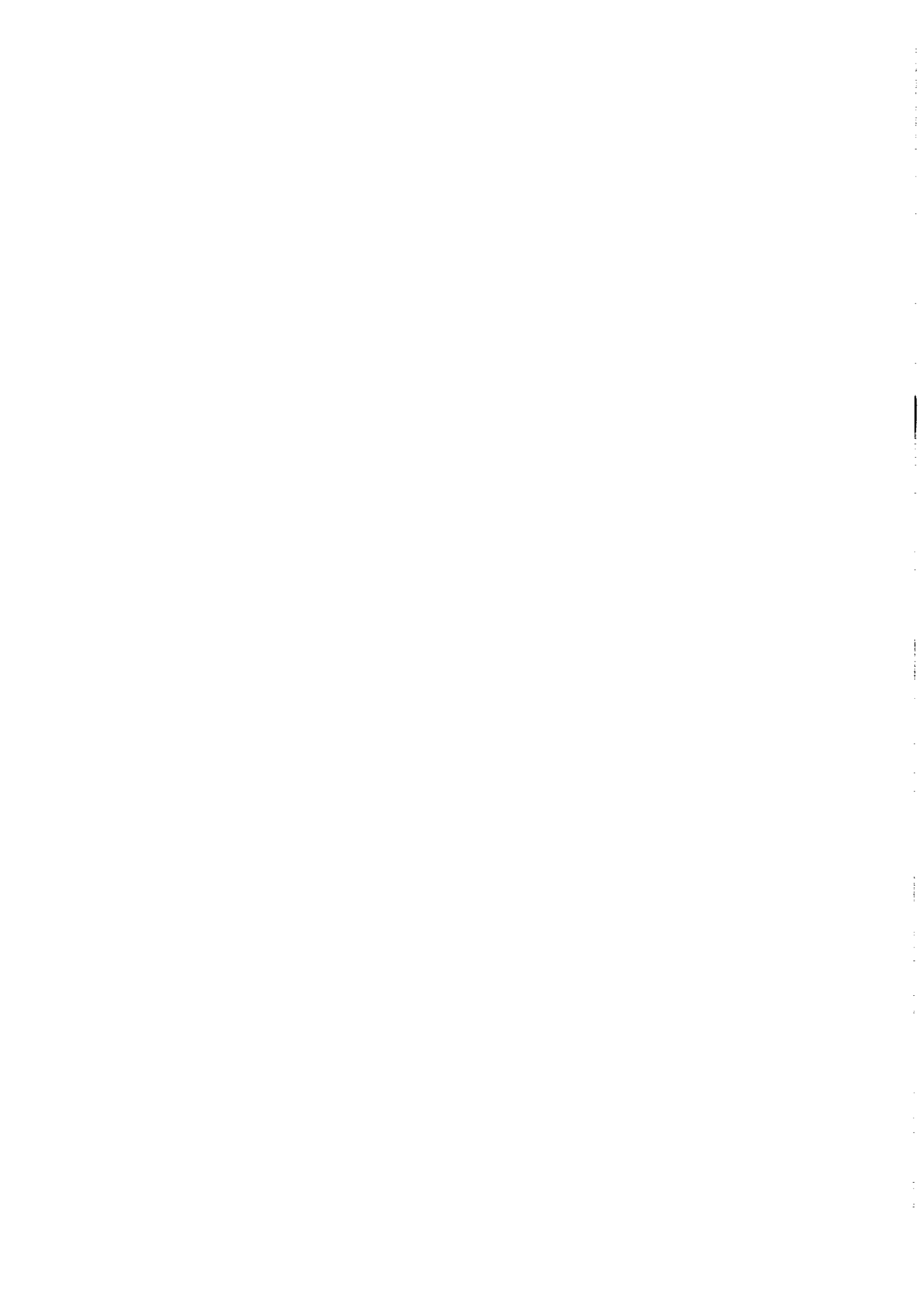
Un bilan mitigé cette année :

Les 4ème/3ème garçons n'ont eu qu'une compétition officiel et une amicale. Les autres étant pendant le voyage au ski.

Les benjamins (6/5) garçons ont bénéficié de trois compétitions officielles et une amicale. Les élèves étant tous en 6ème le niveau étaient trop élevé pour nous. On relève un bon comportement dans l'ensemble.

Les matchs amicaux faits en fin d'année ont montré une belle cohésion de groupe et une belle progression au niveau du jeu.

Annexe 8



Les benjamines filles et minimes filles ont adopté un comportement et une envie de progresser exemplaire et ont été récompensés de leurs efforts par deux demi-finales départementales. Les deux n'ont pas débouché sur une qualification pour la finale malheureusement.

Le bilan global est bon même si certains élèves s'inscrivent et ne viennent plus et donc bloque la place d'un autre élève.

Le créneau féminin est à renouveler mais peut-être pas associé au futsal.

Bilan positif au niveau du respect de tous, de la règle sur le terrain et de la validation de compétence d'arbitrage.

Objectif l'année prochaine

- Plus assidu sur le suivi des élèves
- N'inscrire qu'une seule équipes par catégorie pour que les élèves soient pas frustrés de ne pas pouvoir aller en compétition par manque d'accompagnateur.

Bilan AS Gymnastique 2017-2018

> Nombre de licenciés : 54 licenciés

> Licenciés par catégories : 52 benjamins – 2 minimes

> Licenciés par sexe : 42 filles – 12 garçons

dont 16 élèves multi activités (7 garçons et 9 filles).

3 équipes engagées en compétition 2 agrès.

Compétition district (individuel) en janvier au collège Maurois avec le collège T. Gauthier

Compétition interdistrict début avril au collège Maurois : 4 équipes toutes catégories et 10 équipes benjamines.

Résultats : l'équipe 2 a terminé 3ème ; l'équipe 1 a terminé 4ème et l'équipe 3 a terminé 9ème

Seules les deux premières équipes étaient qualifiées !

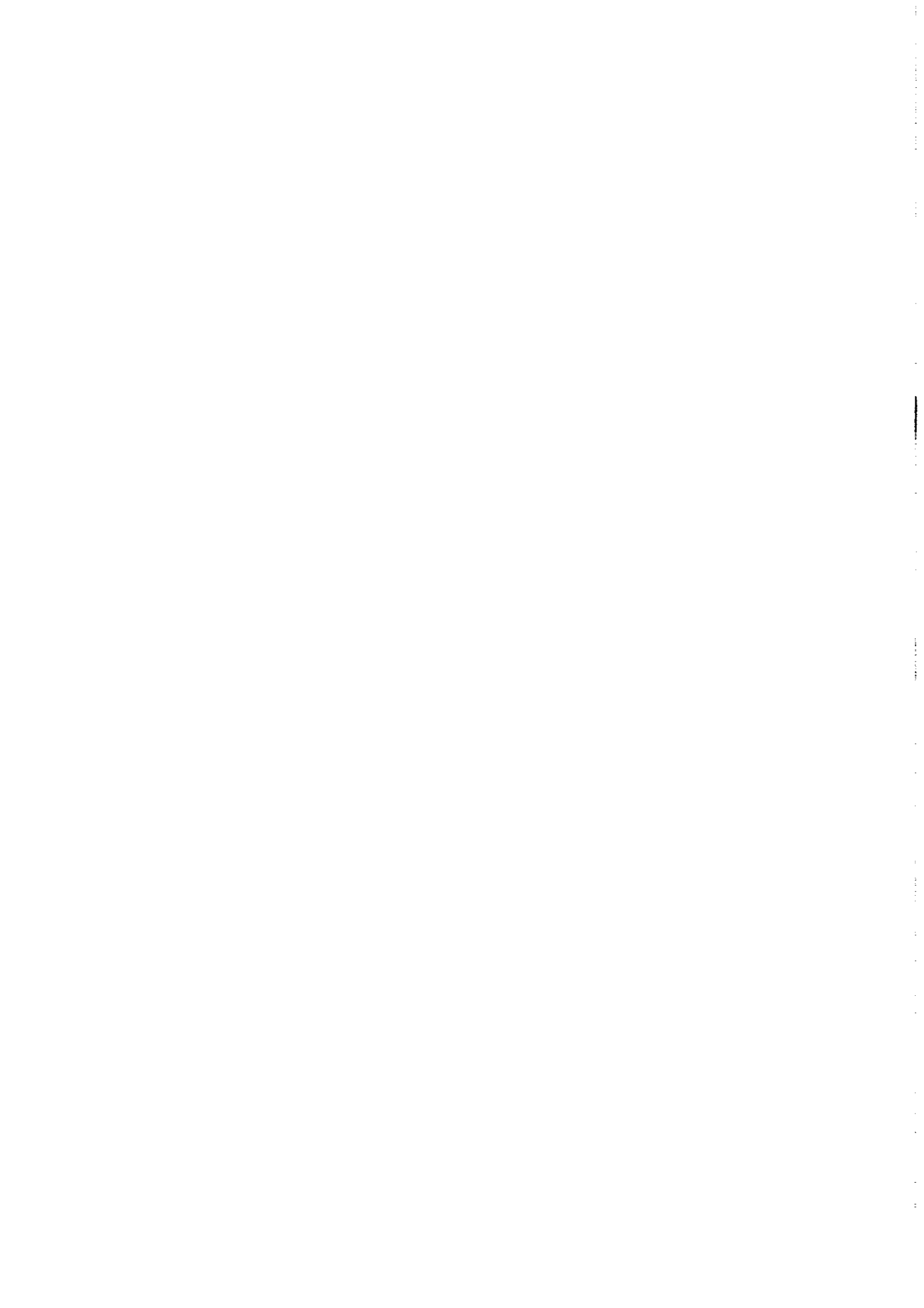
Trois élèves de 5ème ont participé à la formation des juges mais elles n'ont pas réussi l'examen !

Objectif année prochaine :

Amener les gymnastes à participer en plus grand nombre à la compétition (certaines sont encore trop frileuses face à la compétition même si nous avons présenté une équipe de plus par rapport à l'année dernière).

Relancer la formation jeune officielle avec pour objectif la réussite à l'examen.

Contrairement à l'année dernière, les gymnastes ont présenté un spectacle de fin d'année face à leurs parents. Expérience à renouveler.



Atelier théâtre.

Bilan de l'année 2017-2018.

Organisation pratique.

En moyenne, quinze élèves des niveaux sixième, cinquième ont suivi l'atelier théâtre cette année. Celui-ci a été animé par Mme Bréqueville. L'atelier se déroule le mardi sur la pause déjeuner de 13h05 à 13h55 en salle 301.

Les objectifs :

Permettre aux élèves de :

- Participer à un atelier ludique et récréatif sur le temps de demi-pension.
- Développer l'esprit créatif et l'imagination.
- Gagner en confiance.
- Améliorer l'expression orale et enrichir le vocabulaire.
- Améliorer l'expression gestuelle et la gestion du corps.
- Aborder l'expression dramatique dans ses divers aspects notamment la prise en compte du public et de ses attentes.
- Aborder et s'approprier des textes du patrimoine.
- Mener un travail collectif.

L'organisation du travail.

Le travail a été organisé autour de trois thèmes :

- Premier trimestre : le corps, le mime, l'expression gestuelle.
- Deuxième trimestre : la voix, la diction, l'expression oral.
- Troisième trimestre : la prise en compte de l'autre, l'écoute, la collaboration, le travail de groupe.

A partir du premier trimestre, les élèves ont choisi un projet en groupe afin de proposer une petite représentation complète.

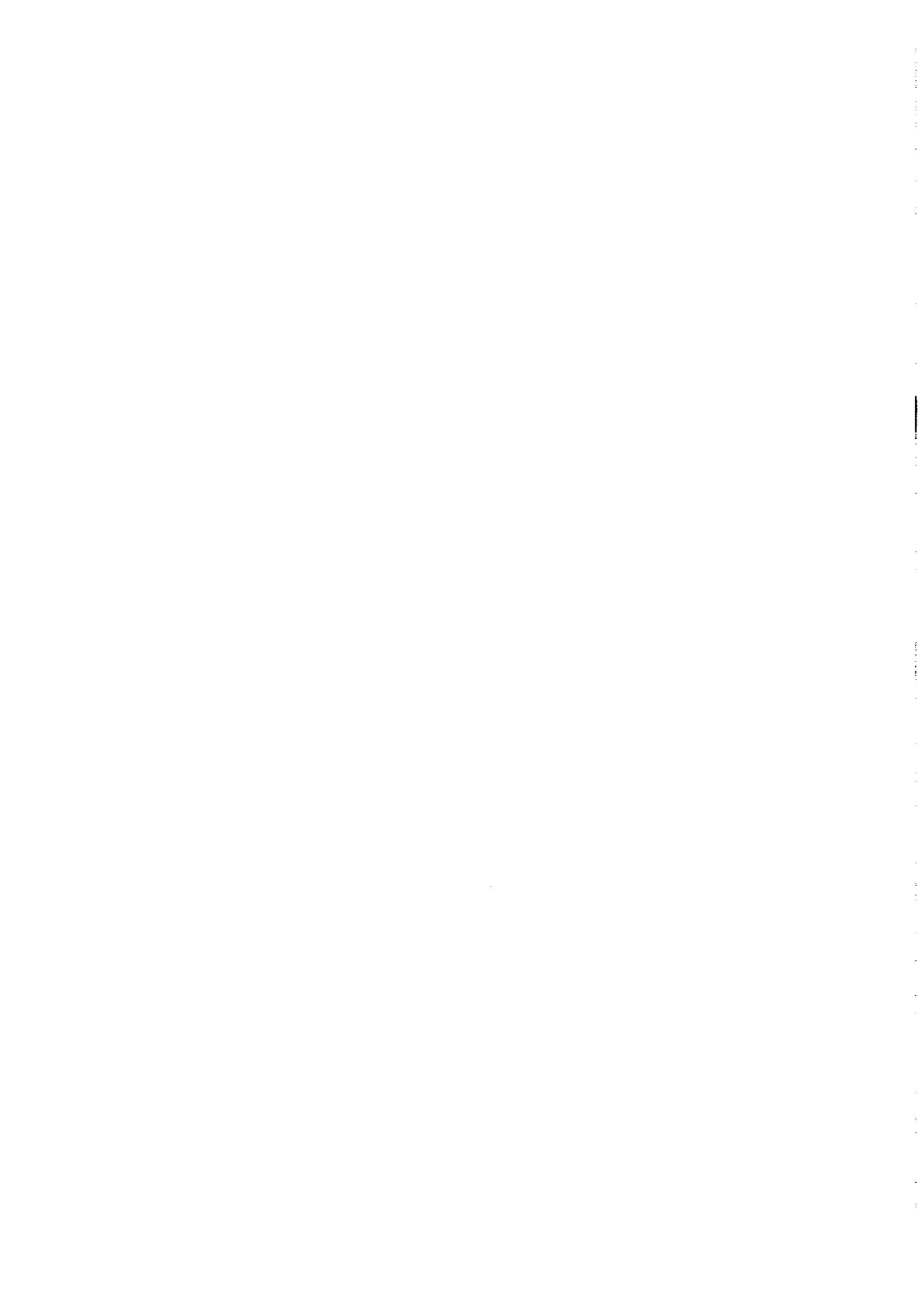
La première partie de l'année a été consacrée à un travail autour *des Fables* de La Fontaine. Le travail s'est surtout orienté sur l'expression gestuelle.

Le deuxième trimestre s'est orienté sur un travail sur *Le Médecin malgré lui* de Molière. Ce travail s'est poursuivi au troisième trimestre.

Le choix des textes s'est fait assez facilement car tous les élèves (à une exception) sont en sixième, les textes étudiés à ce niveau en classe paraissaient plus facilement abordables.

Le déroulement des séances.

Annexe 9



Chaque séance a été organisée de la façon suivante :

Au premier trimestre

- Échauffement : mise en voix, relaxation, respiration, mimes. (15 min)
- Improvisations : autour d'un thème à chaque séance (Exemples : accents, mutisme, quiproquo, silence, contraintes physiques, intervention inattendue, improvisation de groupe) (20 min)
- Travail sur la mise en scène d'une fable de La fontaine en groupe. (15min)

Aux deuxième et troisième trimestres

- Échauffement : mise en voix, relaxation, respiration, mimes. (10 min)
- Mise en scène du *Médecin malgré lui* (de décembre à mai). Proposition de mise en scène de différentes scènes par groupe (40min)

Les élèves ne souhaitent pas, pour certains, faire un grand spectacle de fin d'année. Nous avons essayé de les amener peu à peu à accepter l'idée d'une représentation publique durant la matinée portes ouvertes.

Les temps forts.

La rentrée : l'atelier n'ayant pas eu lieu l'an dernier il n'y avait aucune continuité assurée par les élèves ; ceci explique peut-être le fait que seuls des sixièmes se sont montrés intéressés.

Les portes ouvertes : la moitié des élèves de l'atelier a répondu présents et a proposé une petite représentation avec des fables et des extraits du *Médecin malgré lui*.

Evaluation du dispositif.

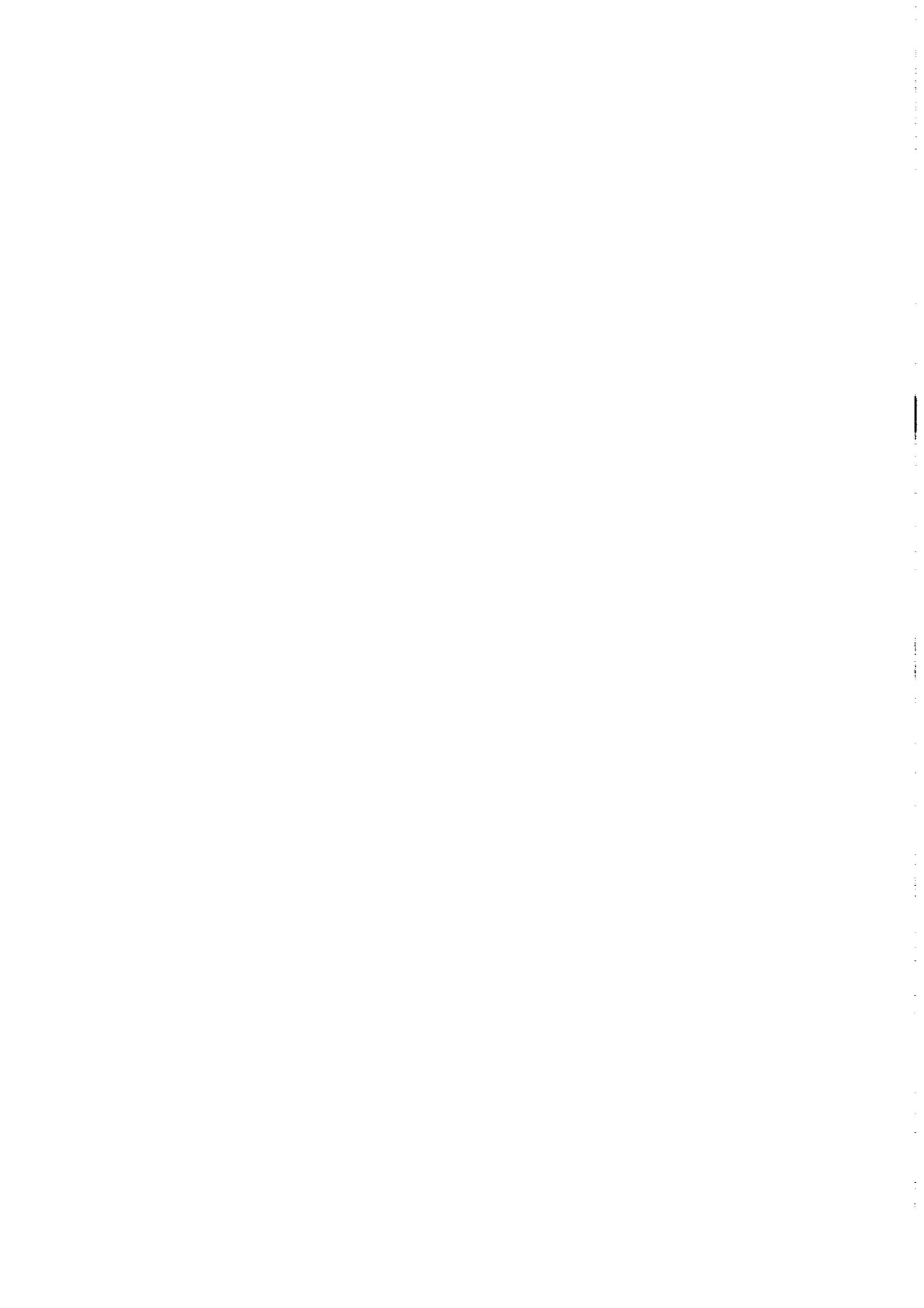
Ce qui fonctionne :

- Les élèves ont plaisir à venir et à jouer ensemble.
- Au début d'année, les improvisations plaisent beaucoup. Elles permettent de travailler sur la confiance en soi à travers des situations scolaires qui sont ainsi dédramatisées. L'élève fait appel à ses connaissances personnelles, apporte du vocabulaire, partage sa culture personnelle. Elles permettent également de développer l'imaginaire en se projetant dans des situations fictives. Enfin, les improvisations permettent d'accepter diverses contraintes en essayant de ne pas se laisser déstabiliser.
- Le projet permet de fédérer un groupe dans la mise en scène d'un texte théâtral. La recherche d'effets sur le spectateur fonctionne bien. Les autres aspects de la représentation ont été explorés par les élèves (décor, accessoires, costumes).

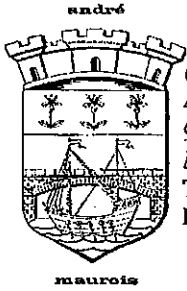
Ce qui fonctionne moins bien :

- L'absentéisme des élèves : il est lié aux décharges de demi-pension en cas de « trous » dans l'emploi du temps de la journée.

Annexe 9



- Les entrées et les sorties du dispositif en cours d'année surtout au premier trimestre. Les entrées sont liées à des élèves qui ne savaient pas que l'atelier existait. Certains élèves sont venus vers l'atelier pour apprendre à gérer leur timidité.
- L'absence d'une salle adaptée, avec un espace scénique.
- Le manque de temps : sur la durée d'une séance, il est difficile de faire répéter deux groupes avec un seul enseignant. Quelques élèves ont des difficultés à être concentrés sur un temps récréatif et chahutent beaucoup.
- La difficulté pour les élèves d'apprendre un texte en dehors d'une contrainte purement scolaire.
- Les absences lors de la journée portes ouvertes : les élèves ont du mal à s'engager sur un temps qui n'est pas scolaire.



COLLEGE ANDRE MAUROIS

43, Boulevard d'Argenson
92200 NEUILLY SUR SEINE
N° 0921498 D
Tél. 01.47.47.74.20
Fax 01.47.22.08.43

Fiche Action 2017/2018
BILAN

Nom et qualité de l'intervenant : chaque semaine Mme Volpe (1x) M. Schapiro (2x), bénévole de l'Association nationale Lire et faire Lire

Résumé synthétique du projet ou de l'action menée :

Répartis sur 3 midis par semaine une quinzaine d'élèves demi-pensionnaires de 6^e écoutent une heure l'adulte senior spécialement formé leur lire des histoires, au format album ou petit roman, dans une salle avec fauteuils.

Evaluation du projet ou de l'action menée à l'issue de l'année 2017/2018 :

Initiée en janvier 2017, l'action a trouvé sa vitesse de croisière cette année. Les retours des élèves au professeur de français sont très bons.
Des problèmes avec certains élèves pénibles ont été exposés, ce qui a conduit à leur exclusion, s'ils ne s'adaptaient pas à la séance suivante. D'autre part certains ne s'inscrivaient que pour manger avant tout le monde et ne venaient pas.

Reconduction souhaitée en 2018/2019 ou évolution proposée :

Les 2 intervenants sont d'accord pour poursuivre le partenariat à l'identique. La 1^{ère} lecture est prévue le vendredi 12 octobre. Il faudra éventuellement adapter la durée des créneaux pour certains groupes d'auditeurs facilement distraits. (demande de Mme Volpe).

Pour une fréquentation régulière, gage de bénéfice pour le groupe, la motivation des élèves doit être réactualisée par les professeurs principaux (encouragement, mention sur le livret ?) et un engagement des parents lors de l'inscription et tout au long de l'année.

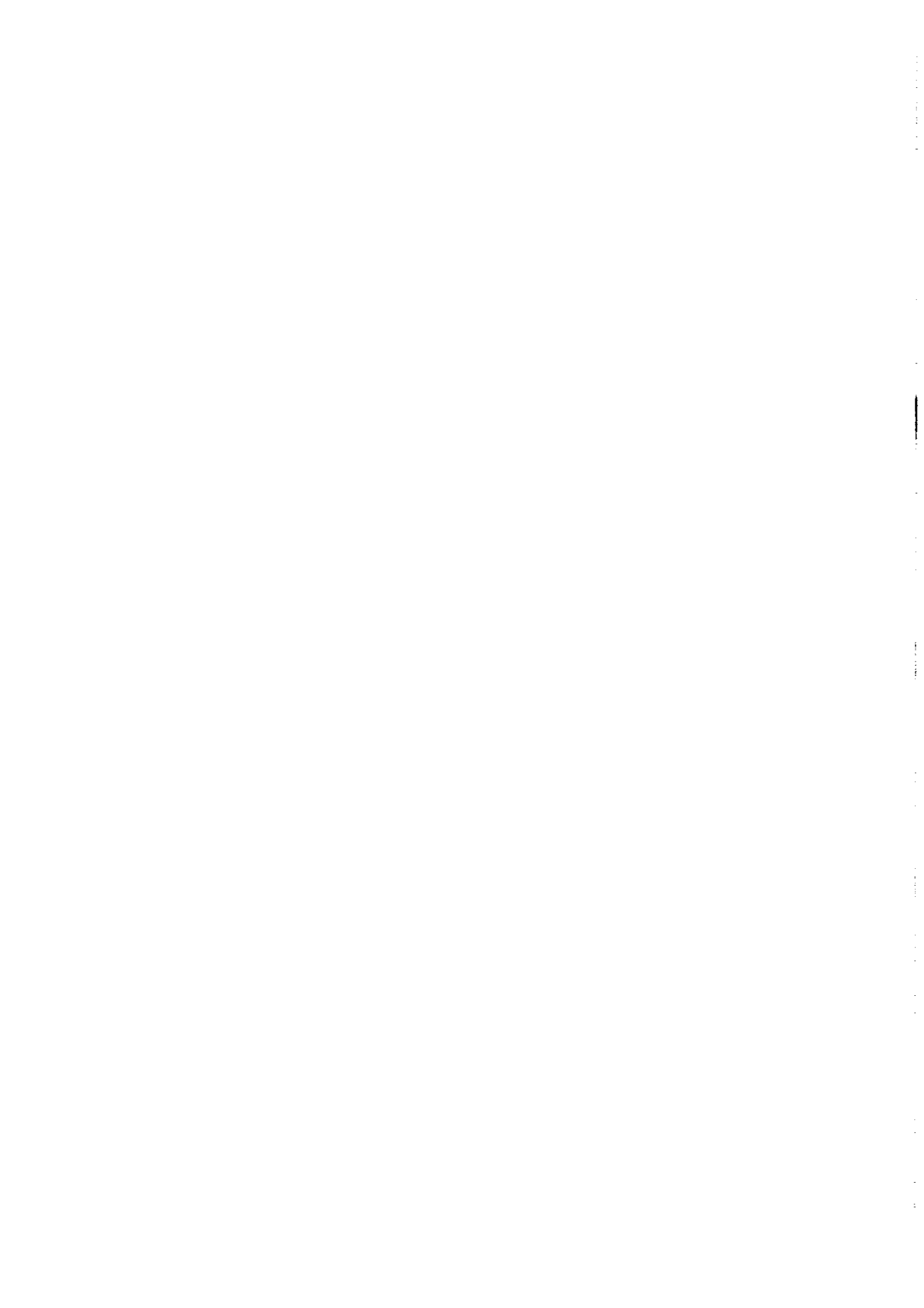
Pour info, le collège Pasteur va conclure son premier partenariat à la rentrée prochaine.

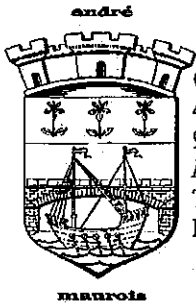
Date le 15.6.18

Signature

Avis chef d'établissement

Annexe 10





COLLEGE ANDRE MAUROIS

43, Boulevard d'Argenson
92200 NEUILLY SUR SEINE
N° 0921498 D
Tél. 01.47.47.74.20
Fax 01.47.22.08.43

Fiche Action 2017/2018 BILAN

Nom et qualité de l'intervenant :

Résumé synthétique du projet ou de l'action menée :

Etudes surveillées.

Evaluation du projet ou de l'action menée à l'issue de l'année 2017/2018 :

Ce qui fonctionne :

Les élèves travaillent pour la grande majorité. Echec total pour quelques élèves (exclusion ou garderie).

Le dispositif permet de reprendre les bases et de s'assurer de la compréhension réelle des élèves en difficultés.

Difficultés rencontrées :

Trop d'élèves ne notent pas les devoirs et ne viennent pas avec le matériel nécessaire.

Si l'effectif est trop important, on ne peut faire d'études dirigées, on se contente de surveiller.

Il est parfois difficile d'aider les élèves dans des champs non maîtrisés.

Reconduction souhaitée en 2018/2019 ou évolution proposée :

Avoir les groupes et des enseignants dès le début de l'année afin de donner des routines de travail plus efficaces et développer la méthodologie.

Avoir accès à l'ENC de toutes les classes pour contrôler le travail donné.

Avoir des jeux de manuels dans les salles dédiées ainsi que des dictionnaires et des manuels de conjugaison.

Avoir des effectifs inférieurs à 10 pour pouvoir aider les élèves en difficultés correctement.

Date

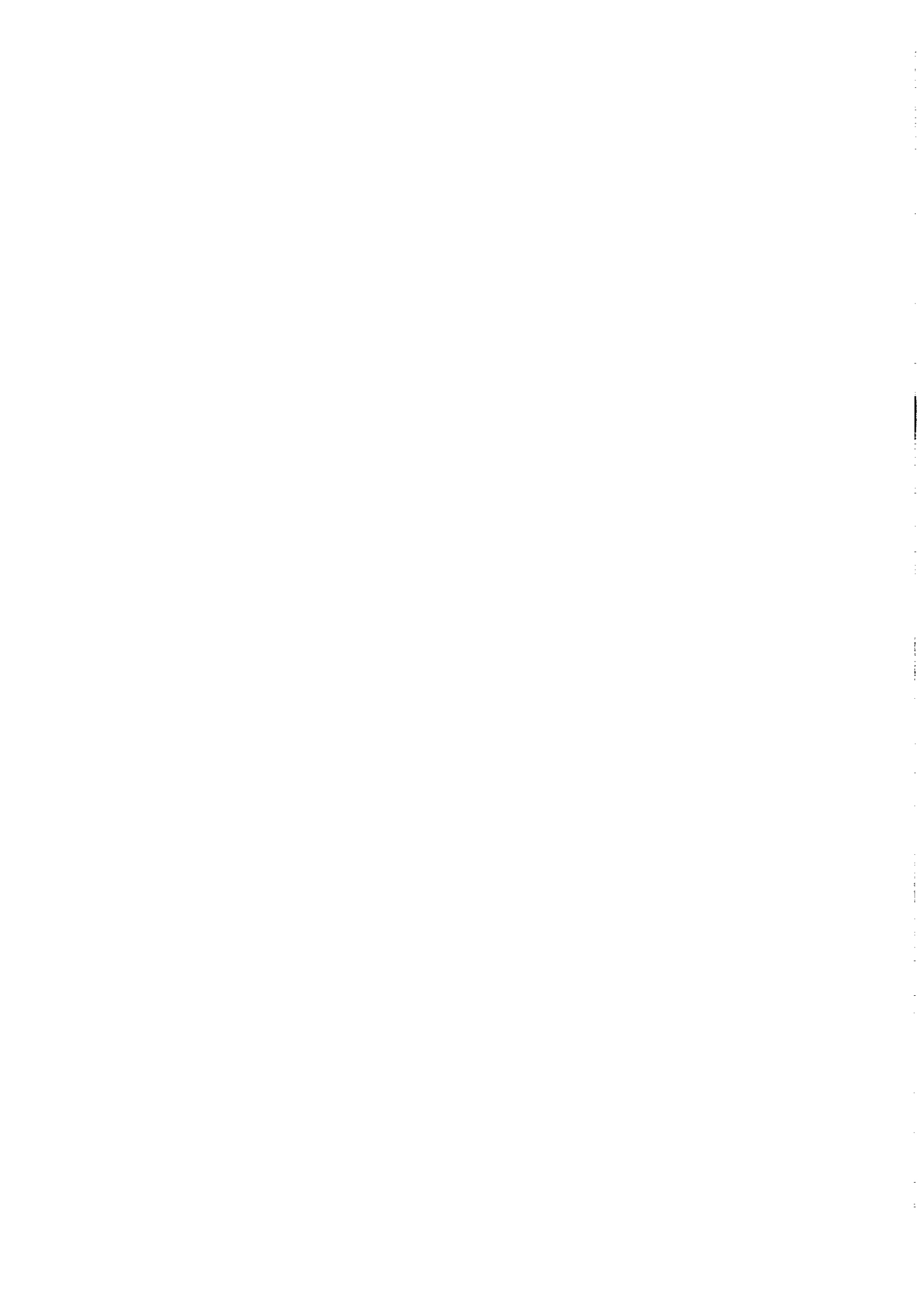
14/05/2018

Signature

Mme GOURLOT KOVTOVITCH

~~Mme GOURLOT KOVTOVITCH~~
Mme BREQUEVILLE

Annexe 11



Fiche de Préinscription

Année scolaire 2017-2018

LUNDI				
Horaires	Description des activités	Places disponibles	Niveaux concernés	Inscription (cocher)
13h00-13h55	AS FUTSAL- licence UNSS Garçons 6e – 5e	/	6 ^{ème} et 5 ^{ème}	Inscription directement auprès des professeurs d'EPS
13h00 – 13h55	Pause lecture (CDI)		6 ^{ème}	Inscription auprès de M. Marischal au CDI
16h10-17h10	Etudes encadrées	15	Priorité aux 6 ^e et 5 ^e	
17h10-18h05	Etudes encadrées	15	Priorité aux 6 ^e et 5 ^e	

MARDI				
Horaires	Description des activités	Places disponibles	Niveaux concernés	Inscription (cocher)
13h00-13h55	AS FUTSAL – Licence UNSS Féminines	/	Tous niveaux	Inscription directement auprès des professeurs d'EPS
13h00-13h55	AS BASKET – Licence UNSS Féminines		Tous niveaux	
13h00-13h55	CHORALE		Tous	
13h00-13h55	Atelier Théâtre - Mme Brequeville	15	Tous niveaux	
13h00 – 13h55	Pause lecture (CDI)		6 ^{ème}	Inscription auprès de M. Marischal au CDI
16h10-17h10	Etudes encadrées	15	Priorité aux 6 ^e et 5 ^e	
17h10-18h05	Etudes encadrées	15	Priorité aux 6 ^e et 5 ^e	
17h10-18h05	AS BASKET Garçons 4 ^e et 3 ^e		4 ^e et 3 ^e	Inscription Prof. EPS

MERCREDI				
Horaires	Description des activités	Places disponibles	Niveaux concernés	Inscription (cocher)
12h30-13h30 Ou 13h30-15h30	AS Gymnastique- licence UNSS	/	Garçons à 12h30 Filles à 13h30	Inscription directement auprès des professeurs d'EPS

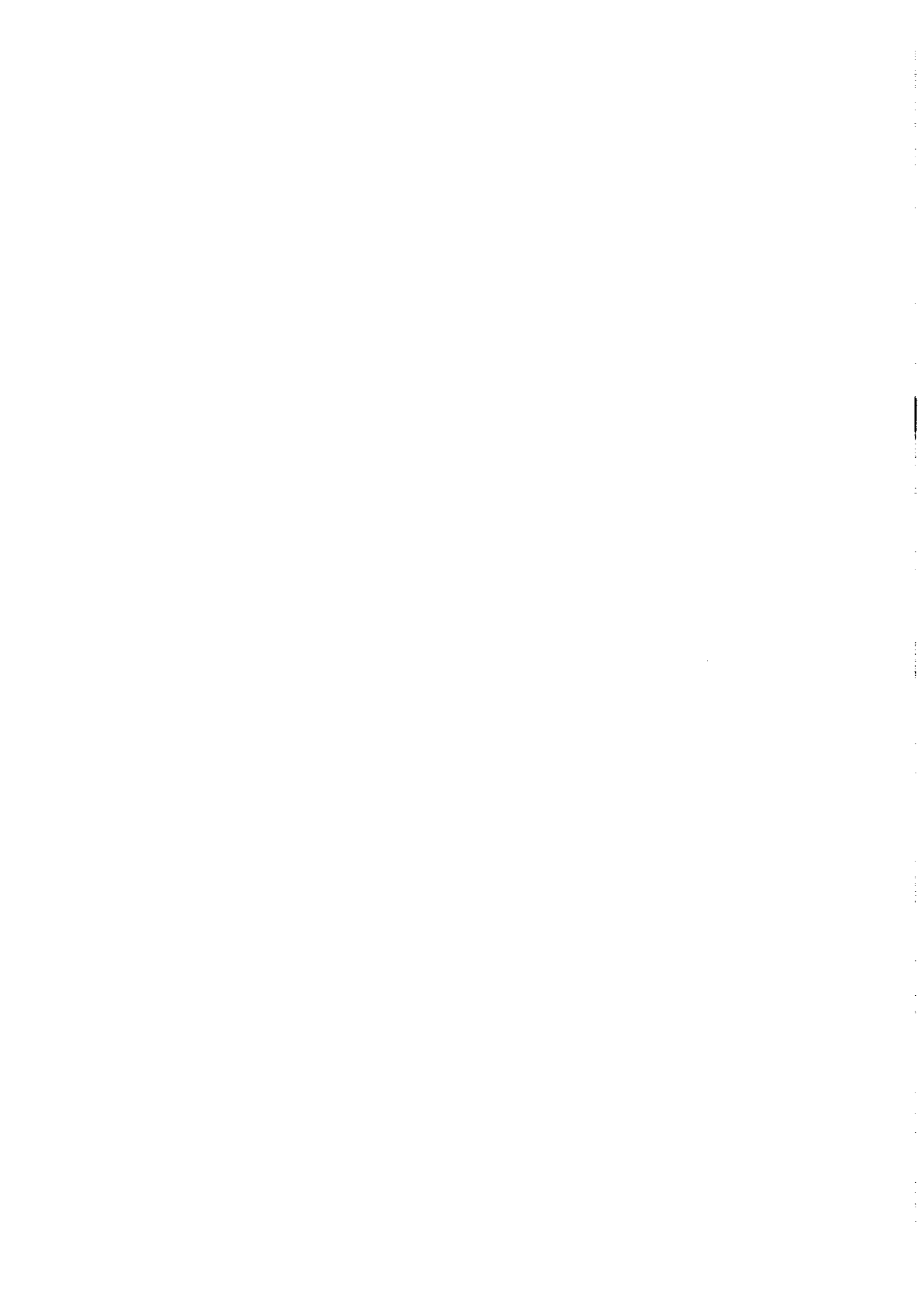
JEUDI				
Horaires	Description des activités	Places disponibles	Niveaux concernés	Inscription (cocher)
16h10-17h10	Etudes encadrées	15	Priorité aux 6 ^e et 5 ^e	
17h10-18h05	Etudes encadrées	15	Priorité aux 6 ^e et 5 ^e	
17h10-18h05	AS FUTSAL Garçons 4 ^e et 3 ^e		4 ^{ème} et 3 ^{ème}	Inscription directement auprès des professeurs d'EPS

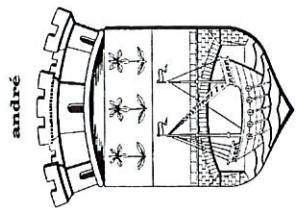
VENDREDI				
Horaires	Description des activités	Places disponibles	Niveaux concernés	Inscription (cocher)
13h00-13h55	Atelier Piano à 4 mains	6	Tous – Pas de débutants	
13h00-13h55	AS BASKET Garçons 6 ^e et 5 ^e		6 ^e et 5 ^e	Inscription Prof. EPS
13h00-13h45	Atelier CULTURE GENERALE	32	3 ^e uniquement	
13h00 – 13h55	Pause lecture (CDI)		6 ^{ème}	Inscription auprès de M. Marischal au CDI
16h10-17h10	Etudes encadrées	15	Priorité aux 6 ^e et 5 ^e	

NOM de l'élève : Prénom : Classe :

Date : Signature du responsable légal :

Annexe 12





COLLEGE ANDRE MAUROIS

43, Boulevard d'Argenson
92200 Neuilly-Sur-Seine
N° 0921498 D
Tél. 01.47.47.74.20
Fax 01.47.22.08.43

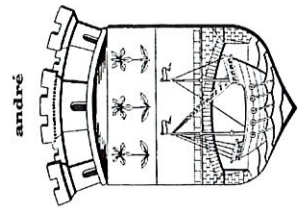
Neuilly-Sur-Seine, le jeudi 05 juillet 2018

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE – ACTIONS EDUCATIVES / ANNEE 2017 2018

Présentation des actions	réfèrent	classe	Nb d'élèves	Partenaire extérieur
Atelier Chorale le mardi de 13h à 14h Projet départemental « la légende du Hollandais volant » concert à la Seine Musicale le jeudi 14 juin 2018	M. Dufreney	Tous niveaux	25	Compagnie Opéra 3 Conseil départemental du 92
Collège au cinéma Participation au dispositif avec étude d'un film par trimestre	Mme Séru Mme Blocquaux M. Mariller Mme Brequeville	Niveau 6eme	113	Cinéma le Village
Atelier Echec le Jeudi de 13h à 14h Entrainement animé par un élève 3 ^{ème} . + compétition individuelle le jeudi 17 mai à l'école des Huissiers avec les élèves de primaire.	Mme Cahlik	Niveau 6eme	10	Association les cavaliers de Neuilly
Atelier culture générale, conférence de 30 minutes Vendredi 13h à 13h30	M. Marischal, M. Scansetti M Semitzberger	Niveau 3eme	30	
Atelier théâtre Mardi de 13h à 14h	Mme Brequeville	Tous niveaux	15	
Atelier piano à 6 mains Vendredi 13h à 14h	M. Dufreney	Tous niveaux	6	

Atelier Pause lecture de 13h à 14h Lundi, mardi, intervention de M. Schapiro et vendredi, intervention de Mme Volpe	M. Marischal	Niveau 6eme et 5eme	20	Association lire et faire lire créée par Alexandre Jardin
Organisation du « mardi gras citoyen » Déguisement des élèves le mardi 13 février.	Mme Cahlik	Tous niveaux		
Atelier artistique- Lundi 13h à 14h 1 ^{er} trimestre : dessin 2 ^{ème} trimestre : photo 3 ^{ème} trimestre : vidéo	Mme Blocquaux	Tous niveaux		
Livres sur scène, Prix littéraire de la ville	M. Marischal, M Schmitzberger	3B 3C	10	Médiathèque de Neuilly
Atelier Journal – Blog Jeudi 13h à 14h	Mme Coyas	Niveau 6eme	4 à 8	
Gala du collège : cérémonie de remise des prix et présentation des talents. Lundi 18 juin 2018 de 19h à 22h au théâtre de Neuilly	Mme Hillion Mme Piétre Mme Cochin-Leitao Parent d'élèves	Tous niveaux		PEEP
Création d'un Yearbook, livre présentant les photos individuelles des élèves, les ateliers et les moments forts de l'année.	Mme Hillion Mme Piétre Mme Cochin-Leitao Parent d'élèves	Tous niveaux		PEEP

Régine CHEKROUN
Principale adjointe



COLLEGE ANDRE MAUROIS

43, Boulevard d'Argenson
92200 Neuilly-Sur-Seine
N° 0921498 D
Tél. 01.47.47.74.20
Fax 01.47.22.08.43

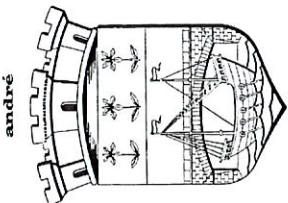
Neuilly-Sur-Seine, le jeudi 05 juillet 2018

EDUCATION A LA CITOYENNETE – ACTIONS EDUCATIVES / ANNEE 2017 2018

Présentation des actions	réfèrent	classe	Nb d'élèves	Partenaire extérieur
Formation des délégués élèves Organisation des élections	Mme Cahlik	Tous niveaux		
C.V.C. : Conseil de la Vie Collégienne. Instance de réflexion et de proposition sur tous les domaines de la vie du collège.	Mme Cahlik		10	
C.M.J. : Conseil Municipal des Jeunes. Instance de réflexion et de proposition dans les domaines de l'environnement, des loisirs et de la solidarité au niveau de la ville.	Mme Gellé, adjointe au Maire		5	Ville de Neuilly
Concours Clémenceau Trois sorties dans les services de la Police Une sortie au Sénat	Mme Cahlik Mme Claise	Niveau 4eme	10	Police Nationale
Action « respect des locaux, de la théorie à la pratique » Une heure de vie de classe sur la sensibilisation à la responsabilité individuelle des lieux de vie.	Mme Cahlik Professeurs principaux	Tous niveaux	474	
Actions humanitaires : Collecte de lunettes et fournitures pour la Guyane	Mme Hillion Mme Piétri parents d'élèves PEEP	Tous niveaux		

	Mme Cahlik	Tous niveaux		
<p>Actions caritatives et humanitaires : Collectes : aux profits des aveugles, Association GILA, de produits d'hygiène au profit du resto du cœur, de vêtements au profit de l'association recytextile et de matériel scolaire pour les enfants du Maroc, 4L trophy.</p>	Mme Séru Mme Gourolot	Niveau 3ème	20	Association des officiers de réserve de l'armée de l'air. Délégation militaire départementale
Prévention racket et harcèlement	Mme Claise, officier de prévention	Niveau 6 ^{ème} Niveau 5 ^{ème}		Police nationale
Prévention sur les dangers d'internet	Mme Lebeurier, brigadier de police	Niveau 6 ^{ème} Niveau 5 ^{ème}		Police nationale
Intervention de la Caravane de la sécurité routière 4 ateliers de prévention le mardi 20 mars de 8h à 12h30	M. Pentinat Mme Chekroun	Niveau 6ème	113	Conseil départemental
Préparation A.S.S.R 1 et A.S.S.R. 2 Attestation scolaire de sécurité routière	Mme Claise, officier de prévention	Niveau 3 ^{ème} Niveau 5 ^{ème}		Police nationale
Préparation Prévention et secours civiques de niveau 1 (P.C.S.1)	Mme Angevin	Délégués 3ème		
Rappel à la loi Intervention ponctuelle en lien avec les situations.	Mme Cahlik Mme Claise	Tous niveaux		

Régine CHEKROUN
Principale adjointe



COLLEGE ANDRE MAUROIS
 43, Boulevard d'Argenson
 92200 Neuilly-Sur-Seine
 N° 0921498 D
 Tél. 01.47.47.74.20
 Fax 01.47.22.08.43

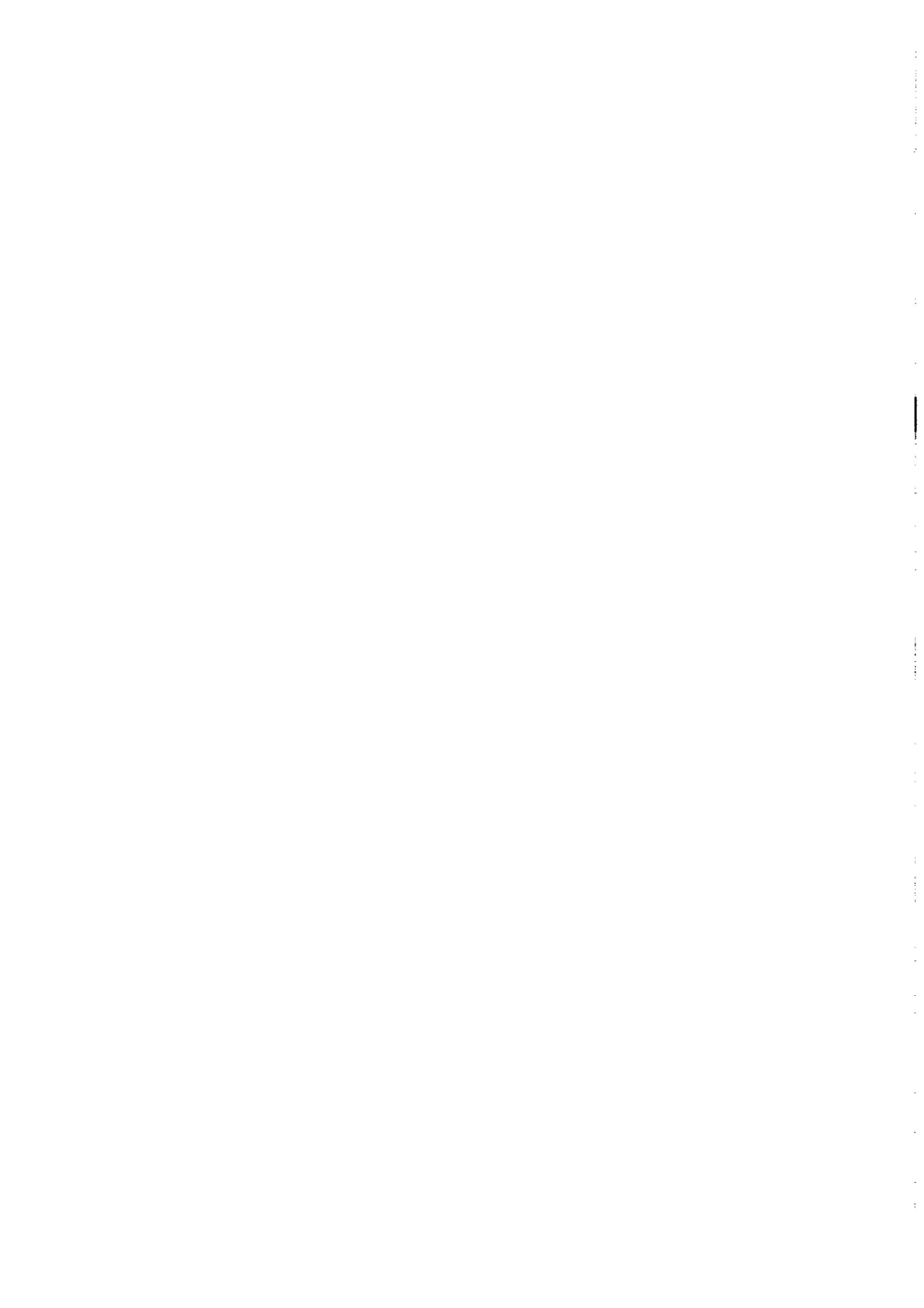
Neuilly-Sur-Seine, le jeudi 05 juillet 2018

EDUCATION A LA SANTE – ACTIONS EDUCATIVES / ANNEE 2017 2018

Présentations des actions	Référent	Classe	Nb d'élèves	Partenaire extérieur
Prévention sur les dangers liés à la consommation de drogue et les addictions.	Mme Lebeurier, brigadier de police	Niveau 4eme Niveau 3eme		Police Nationale
Séance sur le thème de la Vie relationnelle et affective	Mme Chapon	Niveau 3eme		Centre de planning familial de Levallois
Atelier « estime de soi » Mardi de 13h à 14h à partir du 02/02	Mme Cahlik	Niveau 6eme Niveau 5eme	15	Espace Santé Jeunes de Neuilly
Tutorat personnalisé Mardi de 13h à 14h	M. Teulade	Niveau 6eme Niveau 4eme niveau 3eme		
Conférence sur le thème du harcèlement Méthode PIKAS	M. Pentinat			M. Bellon, chercheur
Travail sur l'élaboration des menus avec une nutritionniste dans le cadre de la restauration scolaire	Mme Cahlik Mme Coinon Mme Piétre, parent d'élève			Société Elior

Annexe
16

Régine CHEKROUN
Principale adjointe





COLLÈGE ANDRÉ MAUROIS

43, Boulevard d'Argenson
92200 NEUILLY SUR SEINE
N° 0921498 D
Tél. 01.47.47.74.20
Fax 01.47.22.08.43

Protocole de lutte contre le harcèlement scolaire

Définition du harcèlement scolaire (ou intimidation)

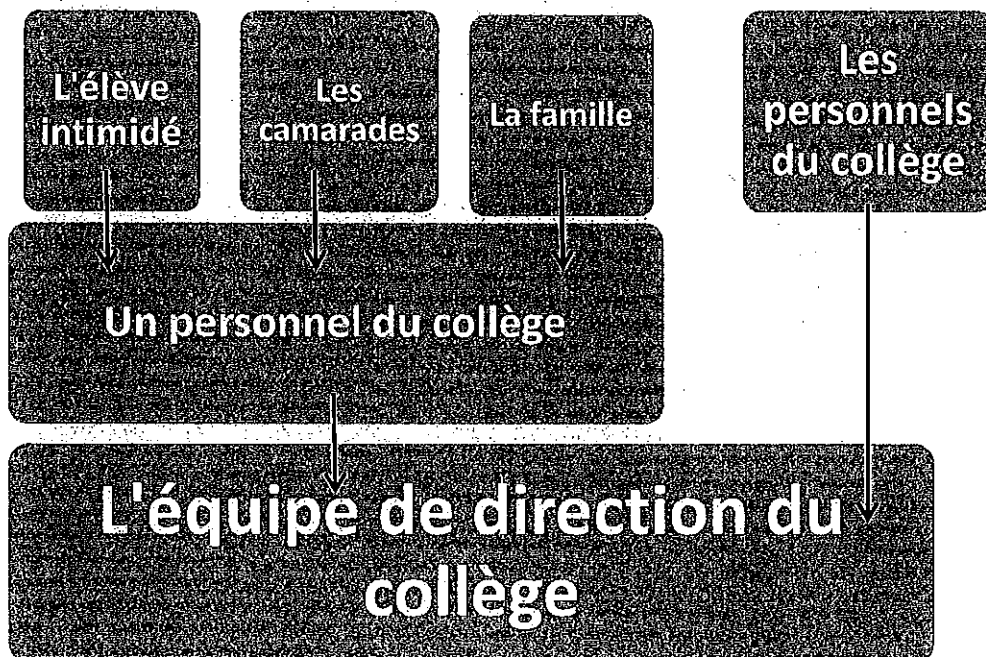
Un élève est victime d'intimidation quand on observe :

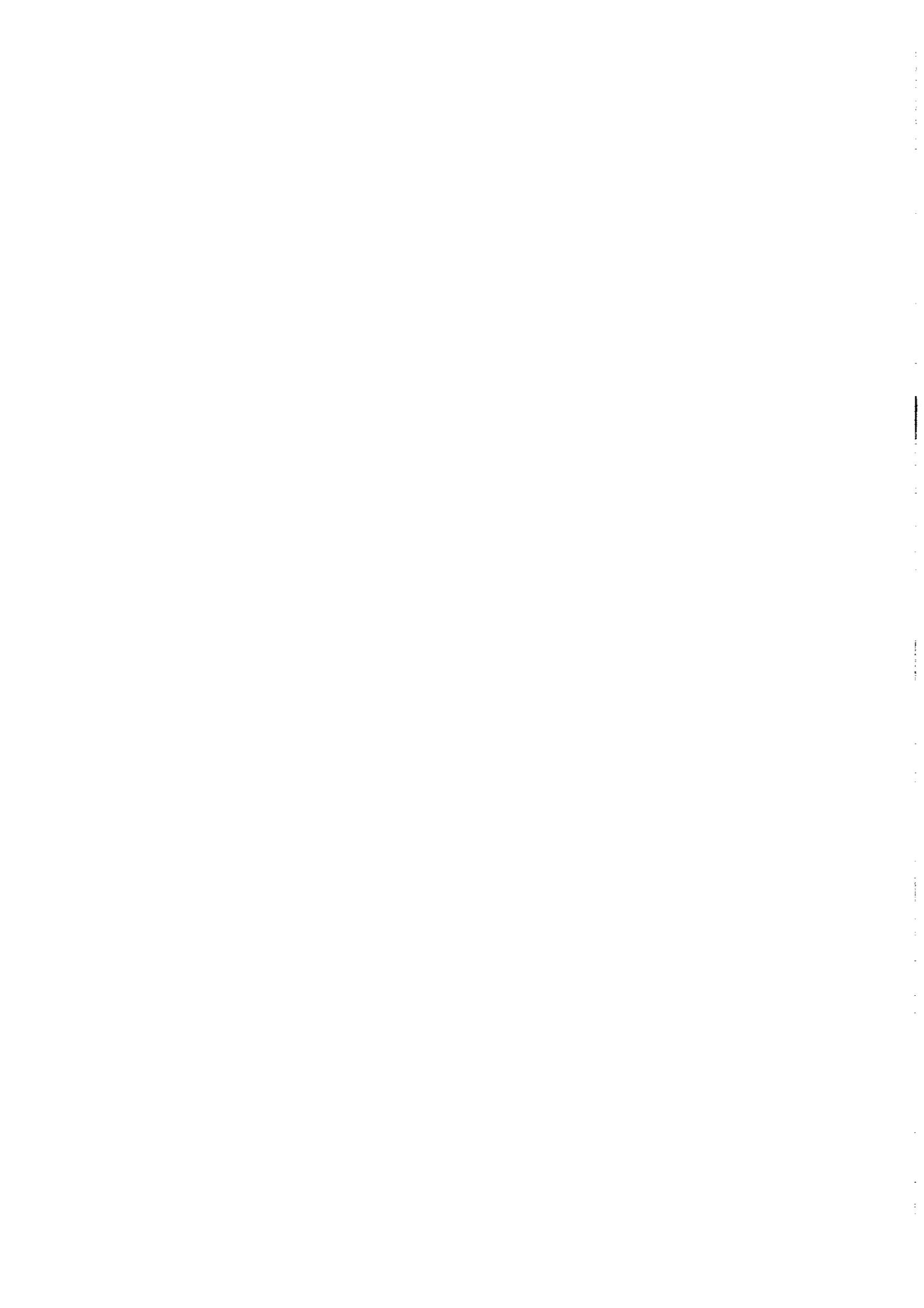
- La répétition d'actes négatifs sur une certaine durée.
- La disproportion des forces (rôle prépondérant du groupe)
- L'incapacité pour celui qui la subit de se défendre par lui-même.

1) Créer les conditions du repérage et e la communication

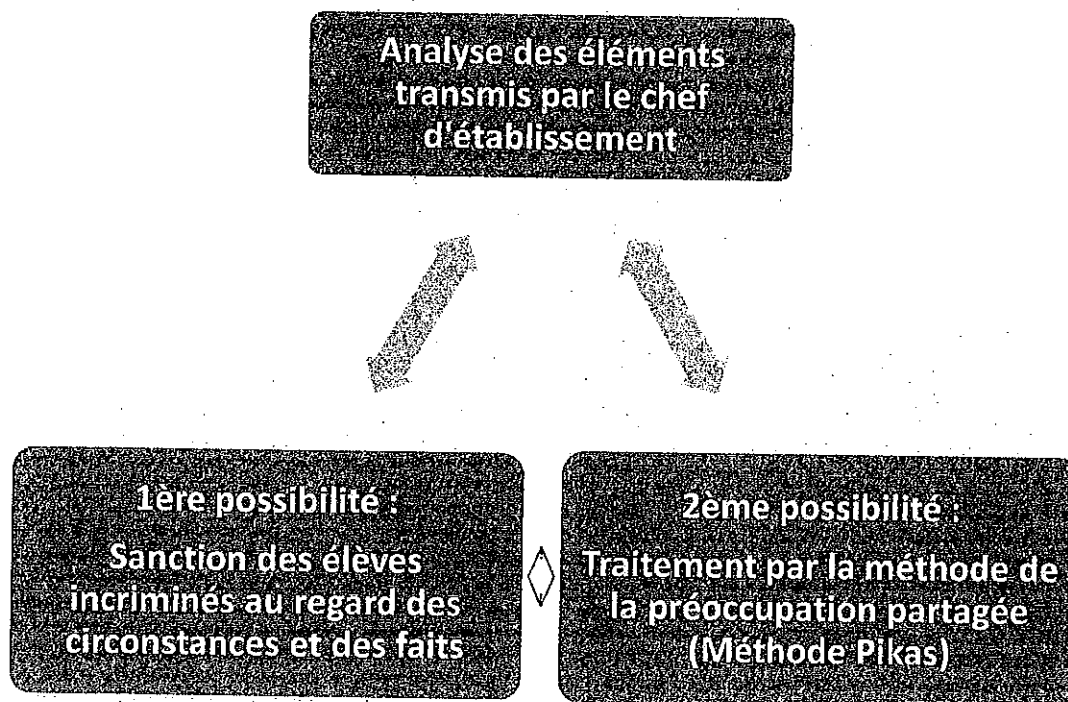
- Page insérée dans le carnet de liaison avec le numéro de lutte contre le harcèlement 3020 et de l'enfance en danger 119
- Sensibiliser les élèves : Actions de prévention par l'officier de prévention et/ou un intervenant extérieur (cyber harcèlement) au cours du cycle 3.
- Sensibiliser les parents : Présentation du protocole de lutte contre le harcèlement lors de la réunion de rentrée des parents de 6^{ème}.

Une remontée rapide et centralisée des informations :





2) Le traitement des situations repérées.

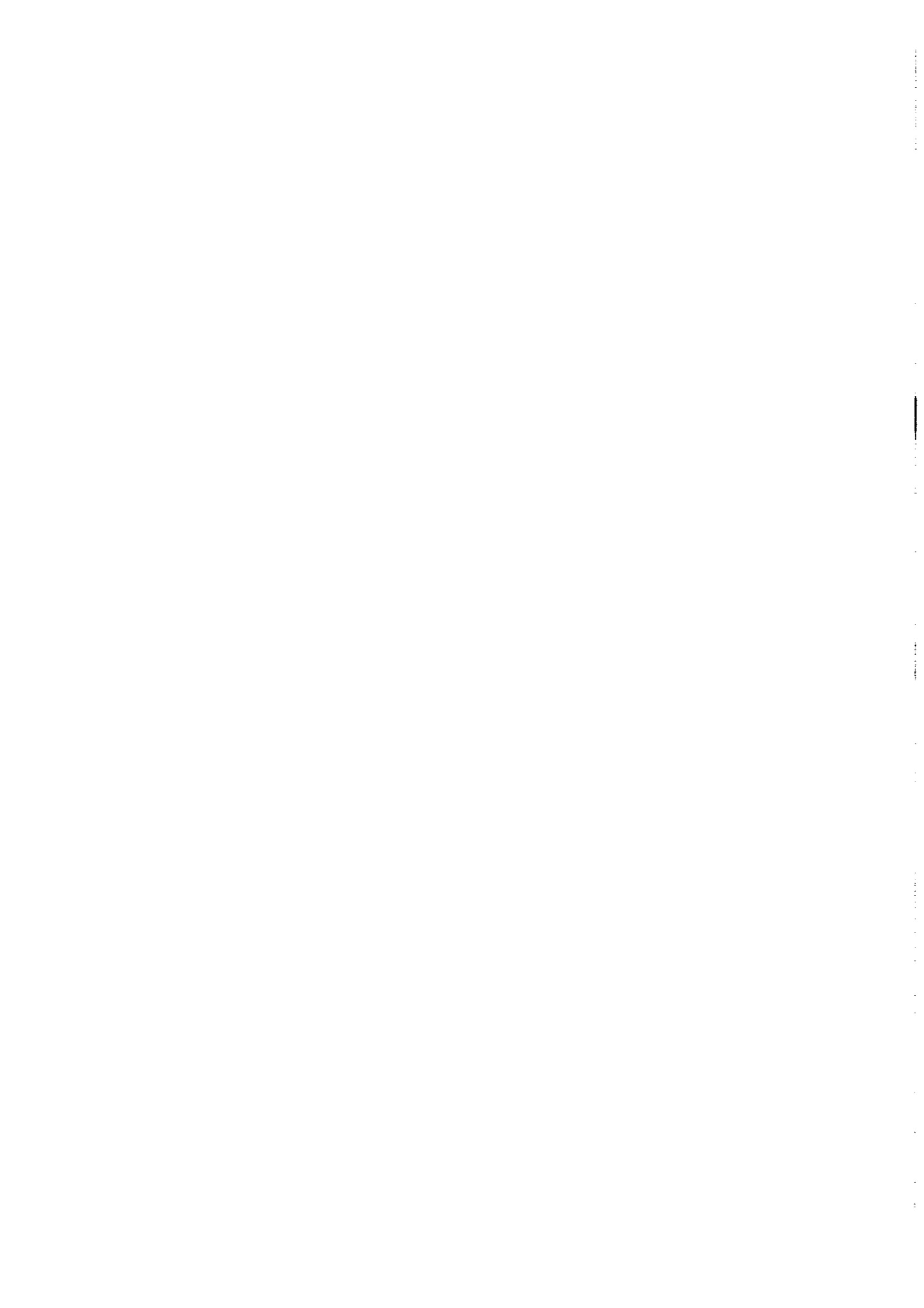


Liste des personnels ressource formés à la méthode Pikas :

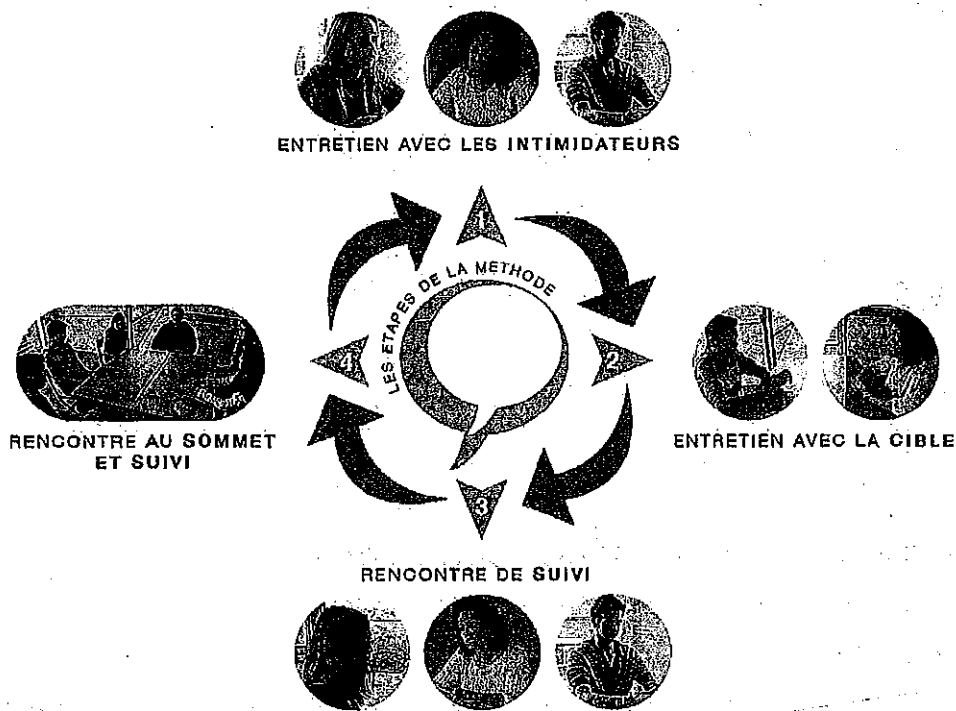
Mme Pottier (Professeur d'anglais)

Mme Cahlik (CPE)

M. Pentinat (Chef d'établissement)



Présentation de la méthode de la préoccupation partagée – Les étapes



ETAPE 1

Rencontre avec les intimidateurs présumés.

L'intervenant rencontre individuellement tous ceux qui ont pris part à l'intimidation. Il ne les blâme pas. Il leur dit qu'il est préoccupé par la situation de la cible et leur demande ce qu'ils ont eux mêmes observé. Sitôt que l'intimidateur présumé a reconnu que la situation de la cible n'était pas bonne, l'intervenant lui demande ce qu'il pourrait faire améliorer sa situation. Les entretiens sont brefs. Ils sont renouvelés jusqu'à ce que les différents intimidateurs aient proposé des solutions constructives au problème qu'ils ont créé.

ETAPE 2

Rencontre avec la cible.

Dès que l'intimidation a été portée à la connaissance des professionnels, la cible est rencontrée par des membres de l'équipe associés à la méthode. Mais celui qui conduit les entretiens rencontre la cible seulement après s'être entretenu avec les intimidateurs. L'intervenant laisse la cible parler de son malaise; il l'informe des rencontres qu'il a eues avec les intimidateurs et des suggestions qu'ils ont faites; il lui demande si elle serait d'accord pour participer à une rencontre réunissant avec les intimidateurs.

ETAPE 3

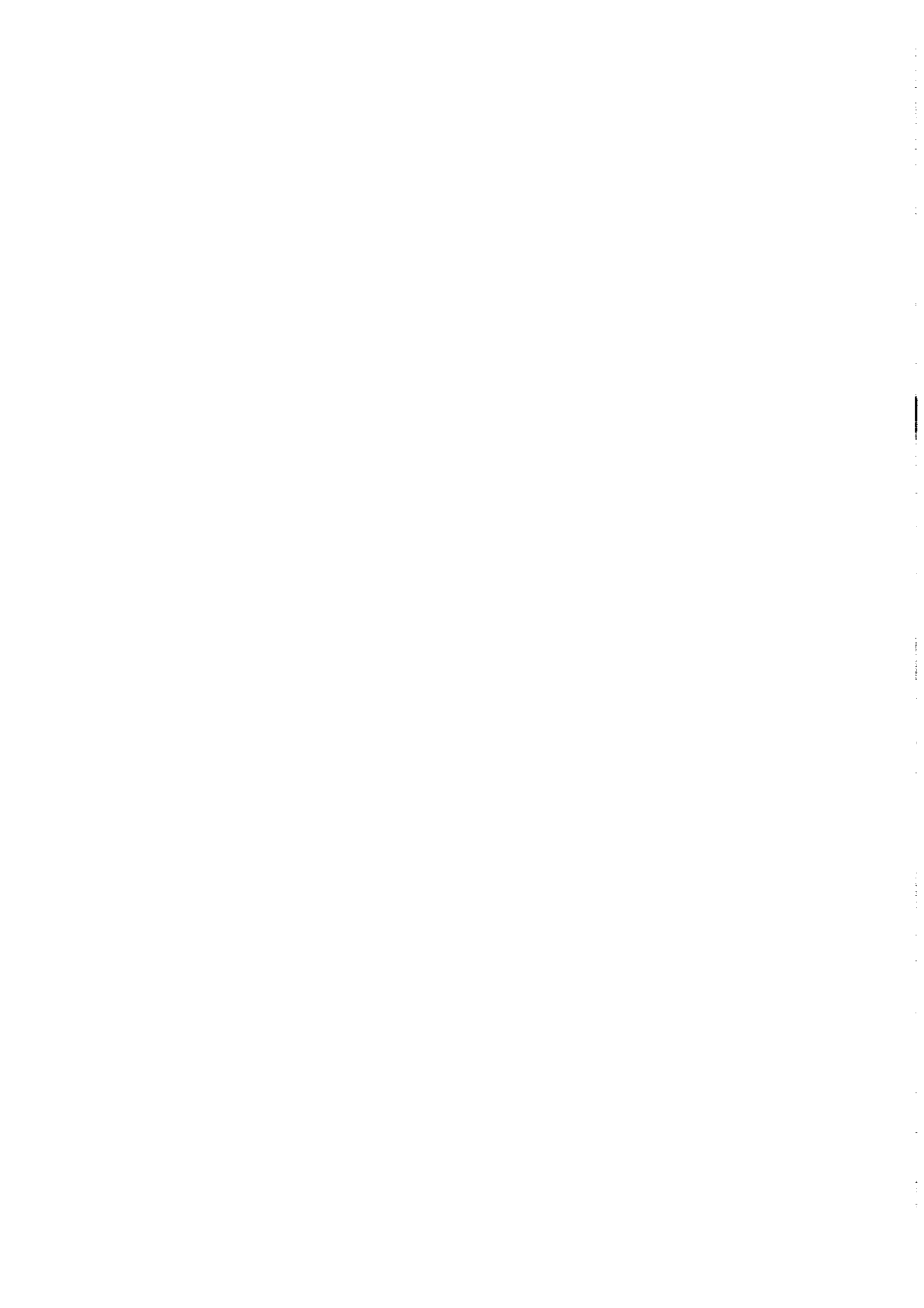
Rencontres de suivi.

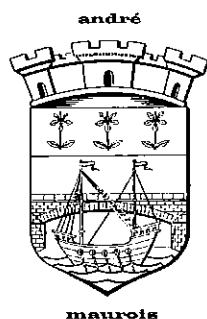
Au cours de cette phase, l'intervenant rencontre à nouveau les intimidateurs et s'assure que leurs suggestions ont bien été suivies d'effet. Il rencontre également la cible pour savoir si elle a constaté des améliorations dans sa situation.

ETAPE 4

Une éventuelle rencontre au sommet et suivi de la situation.

Si et seulement si la cible en est d'accord, une rencontre réunissant autour de l'intervenant la cible et les intimidateurs peut être organisée. Le but de cette rencontre est de leur montrer que l'intimidation fait définitivement partie du passé. Mais si la cible s'y oppose ou si l'intervenant juge qu'une telle rencontre pourrait ranimer l'intimidation, on peut parfaitement éviter cette étape. Il importe de s'assurer que le harcèlement ne recommence pas. A cette fin, l'intervenant rencontrera à plusieurs reprises les différents protagonistes de l'intimidation.





COLLEGE ANDRE MAUROIS

43, Boulevard d'Argenson
 92200 Neuilly-Sur-Seine
 N° 0921498 D
 Tél. 01.47.47.74.20
 Fax 01.47.22.08.43

Neuilly-Sur-Seine, le lundi 02 juillet 2018

**BILAN LIAISON CM2 /6EME
 2017 / 2018**

ECOLE PRIMAIRE	Classe professeur	Date heure	ACTIONS
Les Poissonniers	6 E Mme MIHAILOVIC M. SCANSETTI	Mardi 29 mai De 9h à 11h	CM2A Activités pédagogiques en demi-groupes en mathématiques et sciences et vie de la terre.
	6 E Mme MIHAILOVIC M. SCANSETTI	05 juin	CM2B Activités pédagogiques en demi-groupes en mathématiques et sciences et vie de la terre.
	Mme CAHLIK	11 avril	Les ambassadeurs : Intervention de 3 élèves de 6 ^{ème} venant de l'école des poissonniers en classe de CM2 pour présenter le collège.
La Saussaye	6B Mme BLOQUAUX M. BERAMJEE	Lundi 07 mai De 9h à 11h	CM2A - Mme CHAULIN Projets Arts plastiques et activités pédagogiques en sciences physiques en demi-groupes.
	6C M. SIXDENIERS	Jeudi 31 mai De 10h15 à 11h15	CM2B – Mme MARI Défi mathématiques.
	6C M. LE MOAL	Vendredi 22 juin De 9h à 11h	CM2C- M. GARDIN Rencontre sportive.
Gorce Franklin	6D M. DOUCET M. SCANSETTI Mme ROBERTSON	Jeudi 21 juin De 9h à 11h	CM2 – Mme DELAFOSSE Activités pédagogiques en demi-groupes en mathématiques ou anglais et sciences et vie de la terre.

**R. Chekroun
 Principale adjointe**

